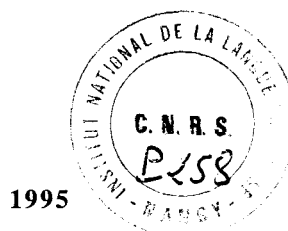


1 AVR. 1997

G.A.R.S.  
Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe

**RECHERCHES  
SUR  
LE FRANÇAIS  
PARLÉ**

*N° 13 - 1995*



Publications - Diffusion

UNIVERSITÉ DE PROVENCE

29, avenue Robert-Schuman - 13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

© Université de Provence  
Service des Publications

Dépôt légal - 2<sup>ème</sup> Trimestre 1995  
ISBN-N°-2-85399-355-8

## SOMMAIRE

	pages
Claire BLANCHE-BENVENISTE, Le semblable et le dissemblable en syntaxe. ....	7
Paul CAPPEAU - Mireille BILGER, <i>J'ai une douleur dans la cuisse mais pas là</i> . Analyse d'un cas de contraste. ....	33
Mylène BLASCO, Dislocation et thématization en français parlé. ....	45
Marie-Josée SAVELLI, <i>Autant le dire</i> , Quelques éléments comparatifs sur la macro-syntaxe de <i>plus/ moins/ autant</i> . ....	67
André VALLI, Notes sur la variation linguistique en français. Premier bilan d'une enquête conduite auprès de locuteurs marseillais. ....	91
Frédéric SABIO, Micro-syntaxe et macro-syntaxe. L'exemple des "compléments antéposés" en français. ....	111
Sonia BRANCA-ROSOFF, Réécrire des textes d'enfants. Les modèles du <i>Galioupin</i> . ....	157
Idelette MUZART-FONSECA DOS SANTOS, Brouillons de parole : visualisation et genèse du texte oral .....	177



## LE SEMBLABLE ET LE DISSEMBLABLE EN SYNTAXE

Distinguer le semblable du dissemblable est une des activités majeures de l'analyse syntaxique. Cette opération prend des aspects particuliers lorsque, comme dans l'analyse "en grilles", proposée en particulier pour les productions orales<sup>1</sup>, on tente de la représenter graphiquement, en utilisant, sur une page, certaines dispositions horizontales et verticales.

Une représentation graphique de l'analyse a pour avantage de faire percevoir globalement sur la page l'organisation d'un texte, sans recourir à un métalangage complexe<sup>2</sup>. C'est une aide précieuse pour observer l'organisation des productions orales, qui sont desservies par la disposition ordinaire en lignes continues<sup>3</sup>. Mais ce type de représentation a des contraintes spécifiques. Comme elle est limitée par les deux dimensions du plan, elle favorise certaines analyses et en rend d'autres plus difficiles. Par là même, elle oblige à situer les différentes couches de l'analyse dans lesquelles on opère. Une réflexion sur les difficultés que rencontre une représentation graphique de l'analyse syntaxique peut donc être instructive pour la méthode générale, même si l'on n'adopte pas ce type de représentation.

Je voudrais ici exposer deux problèmes d'analyse syntaxique rencontrés dans les représentations "en grilles", qui obligent à traiter des syntagmes apparemment identiques comme des unités différentes. C'est le cas d'une part pour les deux syntagmes commençant par *qui*, dans l'exemple suivant, où l'un "encercle" l'autre, bien qu'ils aient même apparence :

- c'est quelqu'un qui le connaissait qui a appelé les pompiers (oral)

---

1. Cf. M. Bilger (1982), S. Branca-Rosoff (1990), Cl. Blanche-Benveniste (1991).

2. Les pédagogues ont souvent utilisé à différentes fins, des figurations graphiques pour représenter l'analyse syntaxique. R. Harris (1994) propose certaines pistes pour en étudier la sémiologie sous-jacente.

3. Cf. sur ce point les exemples donnés dans Cl. Blanche-Benveniste et alii (1990).

C'est le cas aussi pour les deux syntagmes nominaux qui commencent une phrase de Michelet. *Madame et sa grand-mère*, qui pourraient être tous deux considérés comme syntagmes sujets, et que l'on doit décider de traiter soit comme semblables soit comme dissemblables :

- Madame, sa grand-mère, qui ne se mêlait de rien ne demandait rien, pour l'affaire de Riom demanda, agit, fut terrible (17, 206).

Il s'agit de deux difficultés en quelque sorte inverses, qui concernent, au sens où Ch. Bally l'entendait, d'une part les éléments "liés", très fréquemment attestés en français parlé et d'autre part les éléments "détachés", que l'on trouve surtout dans les productions écrites littéraires ou journalistiques.

Je commencerai par rappeler quelques principes adoptés pour les éléments qu'on estime être syntaxiquement semblables. Les exemples seront pris à la fois dans des productions de français parlé et dans des textes littéraires.

## 1. REPRÉSENTATION DU SEMBLABLE

Lorsqu'on propose de représenter les éléments syntaxiquement semblables dans des colonnes verticales, on définit par là des emplacements syntaxiques, que certains auteurs (J.- Cl. Milner, 1982) ont nommés des "sites". Comme le dit B. Fradin (1993 : 24), il s'agit de "sites qu'occupent les constituants de même nature [...] généralement associés à une fonction". Il est important de préciser ce qu'on appelle "fonction" et "constituants de même nature". Par exemple, à la différence de nombreux autres auteurs, nous avons choisi de traiter les éléments disloqués séparément des pronoms qui assurent les fonctions sujets et compléments (Cf. M. Blasco 1993). Pour analyser un passage de français parlé avec un "sujet disloqué", nous distinguons une colonne pour l'élément disloqué, ici *mon mari* et une autre pour le sujet, ici *il* :

mon mari il a fait toute sa vie comme ça - il a vécu tout le temps dans un petit trou et il fallait pas lui demander quoi que ce soit quand il revenait à la maison - fallait pas lui demander si ça avait été dur ou pas (Lic. 93-1, Barian 5,4)

mon mari	il a fait ça toute sa vie	comme ça
	il a vécu tout le temps	dans un petit trou

Les éléments d'une même colonne occupent une même place dans la hiérarchie syntaxique d'un passage : les sujets "il" dans l'exemple précédent ou une énumération de compléments d'un même verbe, comme dans ce passage de M. Duras<sup>4</sup> :

vous regardez	l'endroit
	la chaleur
	les eaux plates du fleuve
	l'été

C'est la même disposition pour différentes bribes d'une même construction, comme dans cet exemple oral, pour lequel l'apparent désordre du début, *mais l'hélicoptère il y a hein*, apparaît, une fois analysé, comme une zone de mise en place, par bribes, des constituants développés à la fin :

mais ils ont pas de - médecin (s) - mais l'hélicoptère il y a hein quand il y a une urgence il y a tout de suite l'hélicoptère qui est là hein (C 45 Stras. II, 12,5).

mais		l'hélicoptère	
	il y a		hein <sup>5</sup>
quand il y a une urgence	il y a tout de suite	l'hélicoptère qui est là	hein

La représentation graphique ne permet pas de représenter comme semblables des éléments qui ont des micro-grammaires différentes, comme les pronoms clitiques et les syntagmes nominaux. Dans le texte suivant, le complément *le tic-tac* et le complément *le* ne peuvent pas apparaître dans une même colonne, pas plus que *à cet endroit* et *y*. La représentation doit s'accompagner d'un ensemble de règles d'ajustements morpho-syntaxiques qui rendent compte de ces décalages :

Tout d'un coup je découvris la montre sur la table. Alors j'entendis le tic-tac en un lieu fixe d'où il ne bougea plus. Je croyais l'entendre à

4. L'exemple m'a été communiqué par F. Sabio.

5. On pourrait proposer une autre disposition :

il y a
il y a urgence

cet endroit-là ; je ne l'y entendais pas, je l'y voyais, les sons n'ont point de lieu (M. Proust).

J'	entendis le tic-tac	en un lieu fixe	d'où il ne bougea plus
Je croyais	l'entendre	à cet endroit-là	
je	ne l'y entendais pas		
je	l'y voyais		

L'analyse traite la forme effective des énoncés, sans les ramener à une forme canonique. Elle tient compte des différents "dispositifs"<sup>6</sup> des constructions verbales : un sujet placé dans un dispositif d'extraction, comme *eux* dans *c'était eux qui étaient...*, ne figure pas dans le même emplacement qu'un sujet de dispositif direct comme *on*. Chaque dispositif nouveau renouvelle les hiérarchies syntaxiques, et impose des ruptures dans la disposition même de l'analyse :

on trouvait pas grand-chose - mais ce qu'on trouvait on le gardait pour les petits - - c'était eux qui étaient quand même les plus malheureux - nous on mangeait n'importe quoi plus ou moins mais eux il leur fallait du lait il leur fallait du sucre (Lic93-1, Barbar 1,4)

mais ce qu'on trouvait	<b>on</b>	trouvait pas	grand-chose	
	<b>on</b> le	gardait		pour les petits
c'était <b>eux</b> qui étaient (...) les plus malheureux				
mais	nous	<b>on</b>	mangeait	n'importe quoi plus ou moins
	eux	il leur	fallait	du lait
		il leur	fallait	du sucre

Ces changements de dispositifs caractérisent la structuration syntaxique des textes, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Dans le passage suivant, de Chateaubriand, les dispositifs directs (1), comme *les pentes des collines rayonnaient...* alternent avec d'autres dispositifs, à sujets postposés (2), comme *croissait un figuier*, ou à extraction (3) comme *c'est sur un de ces figuiers que je vis...*:

"Les pentes des collines rayonnaient de ceps, dont le vin approchait celui de Fayal. L'eau était rare, mais partout où sourdait une fontaine, croissait un figuier et s'élevait un oratoire avec un portique peint à fresque. Les ogives du portique encadraient quelques aspects de l'île et quelques portions de la mer. C'est sur un de ces figuiers que je vis s'abattre une compagnie de sarcelles bleues non palmipèdes. L'arbre n'avait point de feuilles, mais il portait des fruits rouges enchâssés comme des cristaux" (Mémoires, 258).

6. La notion de dispositif a été définie dans *Pronom et Syntaxe*.



Les pentes des collines	rayonnaient de ceps dont le vin approchait.	(1)
L'eau	était rare,	
mais partout où sourdait une fontaine,	croissait un figuier	(2)
	et s'élevait un oratoire avec un portique peint à fresque	
Les ogives du portique	encadraient quelques aspects de l'île	(1)
	et quelques portions de la mer.	
C'est sur un de ces figuiers que je vis	s'abattre une compagnie de sarcelles bleues non palmipèdes	(3)
L'arbre	n'avait point de feuilles,	(1)
mais il	portait des fruits rouges enchâssés comme des cristaux	

Dans l'exemple oral suivant, extrait d'un enregistrement dans lequel un spécialiste de prise de vues explique son métier, trois constructions interviennent tour à tour : le modèle (1) qui formule des définitions organisées par *c'est* : *une louma c'est une grue* ; le modèle (2) : sujet + verbe + complément et le modèle (3) : *tu as/il y a N qui...*

une louma c'est une grue tu vois - une grande grue immense avec une caméra au bout et cette caméra est complètement télécommandée - - alors tu as le type qui est en bas de la grue qui télécommande cette caméra - alors il télécommande le point le zoom et le déplacement latéral et vertical de la caméra - donc c'est un cadreur mis sur une grue d'accord - mais il est en bas de la grue il est pas à côté de la caméra - la caméra est toute seule tu vois et il y a deux mecs qui poussent cette grue qui est montée sur roulettes sur un travelling (Reumaux 51,1)

une louma c'est une	grue	tu vois	(1)
une grande	grue (...)	avec une caméra au bout	
	et cette caméra est (...)	télécommandée	(2)
alors tu as le type qui est en bas (...)	qui télécommande	cette caméra	(3)
alors il	télécommande	le point	(2)
		le zoom	
		et le déplacement latéral	
		et vertical de la caméra	
donc c'	est un cadreur mis sur une grue d'accord		(1)
mais il	est en bas de la grue		(2)
il	est pas à côté de la caméra		
la caméra	est toute seule	tu vois	
et il y a deux mecs qui poussent cette grue qui est montée	sur roulettes		(3)
	sur travelling		

Les constructions comme *tu as un type qui.. il y a des mecs qui..* ont été traitées ici comme des dispositifs particuliers, qui contiennent eux-mêmes des relatives d'un autre rang hiérarchique. C'est le problème des structures "à encerclement".

## 2. LES ORGANISATIONS À ENCERCLEMENTS

### 2.1. LES ÉLÉMENTS EN “PELURE D’OIGNON”

La syntaxe nominale montre de nombreux exemples de structure “en pelure d’oignon” : deux modifieurs d’un syntagme nominal qui se succèdent sont en relation d’emboîtement et non en relation de similitude. C’est ce qui se trouve dans l’exemple bien connu du *couteau suisse rouge*, où les adjectifs *suisse* et *rouge* ne sont pas sur le même plan (on peut difficilement dire : *un couteau suisse et rouge*), et où l’on doit poser que le deuxième adjectif, *rouge*, porte sur l’ensemble *couteau suisse* :

((un couteau suisse) rouge)

et non :

(un couteau    suisse  
                  rouge)

Le phénomène se rencontre avec des adjectifs et des participes :

- ((notre société actuelle) occidentale)
- c’est ((des pièces encastrées) emboîtées)<sup>7</sup>

mais également avec d’autres compléments nominaux comme des syntagmes prépositionnels ou des relatives :

- ((une maladie particulière) à soigner)
- ((un vent sauvage de Terre-Neuve) sans relation avec la plante exilée)
- ((une pharmacie où il y avait de la musique très très fort) avec des baffles un peu partout)
- ((des produits comme ça) que tu vends sans arrêt)
- ((des personnes âgées) qui ont une maladie chronique)
- ((des gens qui viennent) qui ont l’œil qui coule)

Il peut arriver qu’on hésite entre une analyse par encerclement et une autre par énumération. Ainsi, on pourrait interpréter certains des exemples cités comme des énumérations :

- des produits    comme ça  
                          que tu vends sans arrêt

- des gens    qui viennent  
                  qui ont l’œil qui coule

---

7. Exemples de F. Sabio.

En ce cas, on accepterait la présence d'un joncteur, comme dans : *des gens qui viennent et qui ont l'œil qui coule*.

P. Le Goffic (1994 :59) s'est intéressé récemment à ces dispositions "en cercles concentriques". Il en signale dans les syntagmes de type locatif, où l'interprétation par encerclement donne un résultat différent de celle qu'on aurait avec une énumération :

- Un véhicule ((arrivait en face) dans le virage)

Ces locatifs imbriqués ont souvent des éléments rangés par ordre d'inclusion, l'incluant en premier et l'inclus ensuite :

- on est allé ((en Espagne) près de Barcelone)

Ils correspondent en ce cas à une seule proforme, *on est allé là*, et non à plusieurs, comme ce serait le cas dans une énumération, très peu probable ici, car on accepterait difficilement une double coordination comme : *et en Espagne et près de Barcelone* :

- ? on est allé et en Espagne  
et près de Barcelone

Il semble que, dans le français parlé des conversations, un bon nombre de compléments temporels introduits par des *quand* successifs sont à traiter par encerclement plutôt que par énumération. L'interprétation est souvent délicate. En voici un exemple :

- oui je roulais à un quatre-vingt dix même un bon cent et et j'ai entendu ça a fait comme quand on tire un fusil de chasse quand on est dehors quand on se promène que quelqu'un qu'un chasseur tire (Lic92)

Les syntagmes introduits par *quand*, *que*, ne semblent pas être ici donnés selon un modèle d'énumération, qu'on représenterait par un alignement vertical, avec la possibilité d'avoir des coordinations en *et* répétées :

ça a fait comme	quand on tire un fusil de chasse
	quand on est dehors
	quand on se promène
	que quelqu'un
	qu'un chasseur tire

mais bien plutôt imbriqués, le temporel *quand on est dehors* portant sur le temporel précédent, *quand on tire un fusil de chasse* :

ça a fait comme quand	on tire un fusil de chasse	quand on est dehors
		quand on se promène

Les éléments associés à la construction verbale, non régis par le verbe, ne se laissent généralement pas organiser en paradigmes. Cette propriété est à relier au fait qu'ils n'ont pas d'équivalence systématique avec des proformes. *En principe*, dans *en principe les gens vont chez le médecin*, n'est pas en équivalence avec une proforme, ni avec *ainsi*, ni avec *à ce moment*, ni avec *là*. Il est impossible de ranger une séquence d'éléments associés dans un même emplacement syntaxique. La suite des quatre éléments, *en principe*, *ici*, *maintenant*, *malheureusement* qui intervient dans l'exemple suivant doit être traitée comme une structure à encerclements :

- sinon ils prennent tout parce qu'en principe ici maintenant  
malheureusement les gens vont chez leur médecin ils leur - le client dit  
au médecin je veux ça ça ça (Ghioldi 32,11)

parce qu'en principe ici	maintenant	malheureusement	les gens vont	chez leur médecin
			ils leur	
			le client dit	au médecin je veux ça
				ça
				ça

C'est sans doute là une particularité des associés, qui, d'une part ne se laissent pas organiser en paradigmes et, d'autre part, portent par encerclements successifs sur l'ensemble de la construction verbale. On parlerait, ici, en termes de macrosyntaxe<sup>8</sup>, d'encerclement de préfixes.

8. Cf. Blanche-Benveniste et alii (1990).

## 2.2. LE DISPOSITIF EN "IL Y A... QUI..."

Plusieurs auteurs ont proposé de voir, dans les relatives fonctionnant avec *il y a*, comme dans *il y a tout qui meurt*, autre chose qu'une relative déterminative ou explicative (Cf. C. Rouget et L. Salze, 1984 ; A. Culioli, 1990 ; O. Eriksson, 1992 ; P. Le Goffic 1994, M. Riegel 1994). Le verbe *il y a* a valeur de verbe d'existence, et *qui meurt* ne sert ni à déterminer *tout* ni à l'expliquer. La tournure transpose une construction prédicative directe qui serait *tout meurt*, en utilisant *il y a* et *qui* comme instruments d'un "nexus"<sup>9</sup>. Dans *elle a le nez qui coule*, il ne s'agit visiblement pas de *un nez* particulièrement déterminé, mais d'une sorte d'événement relaté par le nexus *elle a... qui...* A une question comme *qu'a-t-elle ?*, on répondrait non pas *elle a un nez comme ça*, mais *elle a le nez qui coule*. C'est ce nexus relatant un événement, et non le nominal qui le compose, qui forme la réponse. Dans

- et puis il y a tout qui meurt (oral Lic 91-2 Ferrari 8,8),

On propose d'analyser *tout qui meurt* comme un "nexus"<sup>10</sup> complément de *il y a*. L'interrogatif correspondant serait :

- qu'y a-t-il ? il y a tout qui meurt

Dans certains autres emplois, le verbe *il y a*, accompagné d'un nominal indéfini équivalent à *en*, sert à introduire un sujet indéterminé. Nous avons considéré que dans :

- il y a des gens qui veulent signer  
- il y en a qui veulent signer

*il y en a qui*, est équivalent à un indéfini comme *certain* :

- certains veulent signer

Dans le français des conversations, *certain* est assez rare, et l'indéfini correspondant est souvent représenté par *il y en a qui...* De la même façon, un nominal précédé de *des* est rarement utilisé directement comme

9. M. Riegel et alii (1994, p. 456) : "[il y a] présente globalement le fait dénoté par la structure propositionnelle qui suit, en neutralisant la distinction thème/propos". P. Le Goffic (1994, p. 289) : ce tour permet de poser l'existence d'un terme, d'introduire [...] un élément nouveau, qui va lui-même devenir thème [...] il permet d'éviter les débuts de phrase en *un N*.

10. Dans *Pronom et Syntaxe*, p. 156, nous avons présenté ces constructions en "nexus" comme équivalentes à un "ça" global.

sujet. La probabilité de rencontrer un exemple avec un sujet formé par *des gens* est très contrainte (cf. Culioli 1990) :

- ? des gens te disent rien

En revanche, on rencontre très fréquemment les dispositifs en *il y en a qui* :

- tu tu tu as tu il y a des gens qui te disent rien et puis le pharmacien  
ne dit rien  
(Ghioldi 48,9)

L'exemple précédent montre que le locuteur a hésité entre deux réalisations du dispositif : celle qui a un support "impersonnel", *il y en a qui*, et une autre avec support "personnel", *tu en as qui...* On rencontre ces réalisations à support "personnel", avec *je, tu* ou *il* :

- Thierry une fois il avait un une ma - une maman qui est venue - pour  
son gamin (Ghioldi 61,4)

Ici, le sens de l'énoncé montre bien qu'il ne s'agit pas d'un nom *une maman* qui serait complément de *il avait*. À une question comme *Qu'avait-il ?* on ne répondrait pas *il avait une maman comme cela, il en avait une*. Il s'agit du sujet *une maman*, relié à son verbe *est venue* par l'intermédiaire du dispositif *il avait qui...* La tournure en *avoir* est ici un "verbe de dispositif"<sup>11</sup>, servant à disposer le sujet d'un autre verbe. Le verbe de dispositif *il y a* est du reste le seul moyen de faire porter une restriction en *ne... que...* sur le sujet, en formant un nexus entre le sujet et le verbe, comme dans l'exemple suivant :

- il n'y a que des médicaments très forts qui peuvent te faire effet  
(Ghioldi 35,10)

Sinon, à défaut de *ne...que...*, il faudrait employer *seuls* :

seuls des médicaments très fort peuvent te faire effet,

ce qui n'est pas la solution généralement utilisée dans la conversation.

Le problème du choix entre "semblables" et "dissemblables" syntaxiques surgit alors dans les cas où ce sujet, ainsi "disposé", rencontre une relative à valeur déterminative ou explicative, ce qui entraîne une succession de deux syntagmes commençant également par *qui*, mais dotés de deux valeurs syntaxiques différentes :

11. Cl. Blanche-Benveniste (1982).

- [il y en a qui....] qui V

comme dans ces exemples :

- mais il y a des gens qui veulent signer eux - qui te disent il y a pas quelque chose à signer (oral, Ghilodi 49,16)

En ce cas, les deux syntagmes en *qui* ne sont pas à placer dans une même colonne :

mais il y a des gens	qui veulent signer	eux
	qui te disent	il y a pas quelque chose à signer

mais dans deux emplacements syntaxiques successifs :

mais il y a des gens qui veulent signer qui te disent
---

Autre exemple :

- il y avait des gens qui ét- n'étaient pas d'origine française qui arrivaient en Algérie (Lic93-1, Alger 8,4)

Une analyse qui traiterait les deux relatives sur le même plan, comme dans une énumération, ne serait pas très satisfaisante :

il y avait des gens	qui	n'ét
		n'étaient pas d'origine française
	qui	arrivaient en Algérie

L'interprétation la plus plausible est celle qui dégage une relation entre un sujet, *des gens qui n'étaient pas d'origine française* et un verbe *arrivaient en Algérie* ; c'est ce qui est pris dans le dispositif *il y avait... qui...* La relative placée après le nom, *qui n'étaient pas d'origine française*, est nettement déterminative et précise de quelle sorte de gens il s'agit. On peut figurer l'ensemble ainsi :





il y avait ((des gens qui n'étaient pas d'origine française) qui arrivaient en Algérie)

La suite du passage montre que cette structure est suivie d'une énumération dans la place affectée à la détermination du nom *des gens* :

- il y avait des gens qui ét- qui n'étaient pas d'origine française qui arrivaient en Algérie qui étaient des gens des pays européens où il y avait des problèmes économiques et où les gens n'avaient pas euh assez euh pour se nourrir

il y avait des gens qui ét- qui n'étaient pas d'origine française qui arrivaient en Algérie qui étaient des gens des pays européens où et où
---

On rencontrait la même organisation dans un passage déjà cité :

- tu as ((le type qui est en bas de la grue) qui télécommande cette caméra)

Il arrive, même si la chose n'est pas facile à discerner, que ce soient les relatives de la partie nexale qui soient prises dans une énumération :

- j'ai eu un grand oncle que je suis allé voir - qui habitait Brooklyn - qui était un Italien calabrais de souche (Lic93-1, Alger 11,6)

j'ai eu un grand oncle que je suis allé voir qui habitait Brooklyn qui était un Italien calabrais de souche
---

On a considéré ici que la partie nexale, et non la partie déterminative, donne lieu à une énumération. Mais on pourrait assez légitimement proposer une analyse concurrente, qui ferait de *qui habitait Brooklyn* une deuxième relative déterminant *un grand oncle* :

j'ai eu un grand oncle que je suis allé voir qui habitait Brooklyn qui était un Italien calabrais de souche
--

Le seul critère pour choisir entre les interprétations possibles est celui de l'étendue de la détermination nominale, que l'on peut calculer par rapport à une proforme de type "comme ça" :

j'ai eu un grand oncle	comme ça	
	et comme ça	qui était un Italien calabrais de souche

Le choix de l'interprétation dépend de l'analyse que l'on fait des informations apportées par ces relatives : celles qui contribuent à la détermination, comme *que je suis allé voir*, apportent une donnée secondaire, considérée comme déjà acquise avant même l'énoncé. Au contraire, les relatives qui apparaissent dans la partie nexale, comme *qui était un Italien calabrais*, soutiennent la part centrale de l'assertion faite dans l'énoncé.

Les combinaisons peuvent être assez complexes, et il n'est pas toujours facile de prendre appui sur la prosodie pour dégager les hiérarchies syntaxiques. On pourrait espérer que l'analyse de l'intonation permette de regrouper tout ce qui constitue la partie nominale, avec ses déterminations, et d'isoler la partie qui revient au verbe constructeur. Mais nous n'avons pas pour l'instant de modèle qui puisse être utilisé commodément.

Ces relations "d'encerclements" ont une très grande fréquence dans les productions orales. Elles poseraient de grands problèmes de ponctuation si on devait les utiliser aussi fréquemment dans l'écriture, avec des organisations aussi complexes.

### 3. LE TRAITEMENT DES ÉLÉMENTS DÉTACHÉS

Il s'agit d'une difficulté d'analyse qui concerne bien davantage les productions écrites. Un certain nombre de constructions peuvent se caractériser par le fait qu'elles sont "détachées" de leur support : adjectifs détachés, constructions dites "absolues", syntagmes à participes, appositions. Elles semblent nettement plus fréquentes dans les productions écrites (où elles sont signalées par la ponctuation) que par oral. Il est souvent difficile de savoir si on doit les analyser comme semblables aux éléments avec lesquels elles sont en rapport, ou comme fondamentalement différentes.

### 3.1. ADJECTIFS DÉTACHÉS

Les adjectifs détachés, signalés dans l'écriture par une ponctuation qui les isole de leur base nominale, ne participent pas à la détermination nominale. Dans un exemple comme :

- "Le Régent, ivre chaque soir, ne veut pas l'être seul" (Michelet, 17, 238),

le syntagme adjectival *ivre chaque soir* intervient alors que la détermination du syntagme *le Régent* est achevée, et, comme le dit O. Eriksson (1992 : 217), "laisse intacte l'extension de l'antécédent". On voit la différence de fonctionnement si l'on introduit ici un adjectif participant à la détermination du syntagme nominal, comme par exemple *important*, alors que *ivre chaque soir* est en dehors :

- ce personnage important, ivre chaque soir, ne veut pas l'être seul

On rencontre, dans certaines productions écrites, un procédé qui consiste à couper nettement de sa base nominale, par la ponctuation, au besoin par un point, un adjectif qui serait normalement interprété comme le déterminatif du nom :

- "Larry Brown était pompier dans le Mississippi. Aujourd'hui, il écrit des histoires. Noires" (TLRM10/07/94, p. 30).

L'adjectif *Noires* est ici très nettement placé après la clôture de la détermination nominale. Il n'est pas facile de donner une représentation graphique à ce phénomène, qui imposerait de disposer d'un emplacement syntaxique spécial, ne se confondant pas avec la place des adjectifs déterminants. Il faudrait imaginer par exemple un adjectif comme *belges*, qui participerait à la détermination, et qui montrerait d'autant mieux la position de *noires* à l'extérieur du groupe nominal :

des histoires belges / noires

Il semble qu'il n'y ait pas de correspondant direct, par oral, à ce procédé de détachement de l'adjectif, qui repose essentiellement sur la ponctuation.

### 3.2. COMPLÉMENTS “ABSOLUS”

Le problème a été posé de façon très nette pour les constructions “absolues” en relation avec le verbe “être” (S. Hanon, I. Choi). Dans un exemple comme :

- elle était jolie, l’air distingué, une fleur à la main

Les grammairiens (R.- L. Wagner et J. Pinchon, par exemple) avaient remarqué que, même si les syntagmes *jolie*, *l’air distingué* et *une fleur à la main* semblaient remplir tous les trois le rôle d’attributs,

elle était	jolie
	l’air distingué
	une fleur à la main

seul le premier pouvait être directement accolé au verbe, les compléments absolus étant assez mauvais dans cette position :

- ? elle était l’air distingué, elle était une fleur à la main

Il est un peu gênant d’avoir à dire, comme cela a été souvent proposé, que ces compléments “absolus” sont des attributs qui ne peuvent arriver qu’après un autre, dans une position qui ne soit pas la première. C’est une propriété que l’on retrouverait rarement, sinon jamais, dans d’autres secteurs de la grammaire<sup>12</sup>.

La solution la plus adaptée semble être de considérer que seul le premier élément est construit par le verbe (comme “attribut”) et que les compléments dits “absolus”, détachés, sont extérieurs à cette construction :

elle était jolie	l’air distingué
	une fleur à la main

12. P. Cappeau (communication personnelle) cite l'exemple des constructions reprises par *que*, (*quand elle viendra et qu'elle verra*), comme un cas où la place de *que* doit être spécifiée comme venant en deuxième position. Mais il s'agit d'un morphème bien particulier, alors que pour les compléments absolus, on ne pourrait pas préciser à quels morphèmes s'applique la règle.

Cette analyse rend compte de deux propriétés. D'une part les compléments absolus sont assez mobiles et peuvent, moyennant certains effets de sens, se placer avant ou après la construction verbale, ce qui ne serait pas le cas pour l'attribut :

l'air distingué, une fleur à la main, elle était jolie

D'autre part, si l'attribut est réalisable par une proforme, (elle était jolie/elle l'était) il ne l'est pas dans ces tournures par le pronom clitique *le*, mais par des proformes comme *ainsi*, ou *comme cela* :

- (?) elle l'était, l'air distingué
- elle était comme cela, l'air distingué

En effet, comme l'a montré I. Choi, ces compléments absolus portent un trait "non permanent" qui est plus compatible avec des proformes comme *cela*, *ainsi*, qu'avec le pronom *le*. C'est pourquoi on ne rencontre pas d'exemple de : *elle l'était, une fleur à la main*.

Il y aurait donc un décalage hiérarchique entre les différents éléments qui auraient pu sembler être également construits par le verbe *être*. Ce décalage n'empêche pas, comme l'a observé O. Eriksson (1992 : 275) qu'il y ait parfois une coordination par *et* :

- " Il était, à son ordinaire, fort pâle et les traits crispés" (Duhamel, ap. Eriksson)

Il est pourtant impossible d'avoir ici une coordination réitérée<sup>13</sup> :

- \*il était et fort pâle et les traits crispés

et il est difficile de placer le complément absolu *les traits crispés* juste après le verbe *être* :

- ? il était les traits crispés

La présence d'un seul *et* de coordination n'est donc pas un indice sûr pour décider du statut syntaxique de l'ensemble.

---

13. M. Bilger, (1983).

### 3.2. PARTICIPES PRÉSENTS

On retrouve le même décalage pour certains participes présents. Dans un exemple<sup>14</sup> comme :

- "tu as toujours été très bien, discrète, t'adaptant vite"

on pourrait être tenté de traiter le participe *t'adaptant vite* comme les deux groupes d'attributs qui précèdent, *très bien* et *discrète*, sur le mode de l'énumération :

tu as toujours été	très bien	
	discrète	
	t'adaptant vite	

Mais on ne peut pas accepter facilement de placer le participe présent directement après le verbe :

- (?) tu as toujours été t'adaptant vite

L'analyse doit être la même que pour les compléments absolus : le participe présent est extérieur à la construction verbale, en position "détachée" :

tu as toujours été	très bien	
	discrète	t'adaptant vite

On dégage ainsi deux paradigmes distincts, là où l'on aurait pu n'en voir qu'un seul :

- Je l'ai trouvée très sympathique, gaie, simple, ne jouant pas à la grande femme de lettres (Coin. Mém., cité par Aboubaker).

<sup>14</sup>. Tous les exemples de participes présents m'ont été communiqués par B. Aboubaker.

je l'ai trouvée très sympathique gaie, simple,	ne jouant pas à la grande femme de lettres
--	--

- Il devint sombre, renfermé, soupçonneux, évitant ses amis

Il devint sombre renfermé, soupçonneux,	évitant ses amis
---	------------------

Ces constructions n'ont pas le même statut dans la syntaxe verbale et dans la syntaxe nominale. Elles sont toujours détachées quand elles interviennent auprès du verbe *être*, mais elles peuvent être liées ou détachées par rapport à un syntagme nominal. Dans l'exemple suivant, on note deux syntagmes à participes, l'un présent et l'autre passé, séparés par des virgules : *tenant ses deux mains jointes serrées, les doigts entrelacés* ; ils n'ont pas le même statut :

“C'est la scène de Junon assise à la porte d'Alcmène, tenant ses deux mains jointes, serrées, les doigts entrelacés pour 'nouer' sa rivale, la faire crever” (Michelet, 17, 200).

C'est la scène de Junon	assise à la porte d'Alcmène				
	tenant ses deux mains jointes				
		serrées	les doigts entrelacés	pour nouer sa rivale	la faire crever

On peut proposer de construire, en syntagme nominal lié, *Junon tenant ses deux mains jointes*, sur le même plan que *Junon assise à la porte d'Alcmène* ; ce ne serait pas possible avec le verbe *être* : *\*elle est tenant ses deux mains jointes*. Du reste, on rencontre dans la suite du texte deux participes, *jointes et serrées*, qui forment deux attributs liés au complément *ses deux mains* : *tenant ses deux mains jointes, serrées* ; mais la construction “absolue” qui suit, *les doigts entrelacés* ne peut pas être placée sur le même plan, car on ne pourrait pas facilement avoir : *\*tenant ses mains les doigts entrelacés*. En revanche, cette construction peut apparaître comme liée dans un syntagme nominal : *il a représenté*

*les mains les doigts entrelacés*. La syntaxe verbale est, sur ce point, différente de la syntaxe nominale.

### 3.4. APPPOSITIONS

Ce qu'il est convenu d'appeler "apposition" recouvre des phénomènes entre lesquels il convient de faire des différences. On distinguera ici des syntagmes nominaux apposés qui apportent une notion d'identification, et d'autres qui apportent une dénomination nouvelle. Dans les deux cas, une représentation graphique de l'analyse oblige à décider si le statut de l'élément apposé est identique à celui du support, ou s'il est différent<sup>15</sup>. Dans l'exemple suivant, *une bonne femme de province, une wallonne de la Meuse* et *une dame Chaumont*, qui ont la même apparence morpho-syntaxique, peuvent-ils être considérés comme des éléments semblables, également sujets du verbe *entra* ?

Un jour entra chez Law une bonne femme de province, une wallonne de la Meuse, une dame Chaumont (Michelet, 17, 215).

C'est le cas si on les représente en paradigme :

Un jour entra chez Law	une bonne femme de province, une wallonne de la Meuse, une dame Chaumont
------------------------	--

Cette solution est plausible pour la plupart des productions orales, où les figures de l'apposition sont presque toujours de l'ordre de la recherche de dénomination :

- on (n') entendait que le le bruit de l'eau un clapotis qui faisait une un bruit léger (Maison Toulon, 6, 14)

<sup>15</sup>. Comme les exemples d'apposition sont rares dans le français des conversations, nous avons eu tendance à négliger la question, et à traiter les deux occurrences plutôt comme semblables que comme dissemblables.



on (n') entendait que	le le bruit de l'eau un clapotis qui faisait	une un bruit léger
-----------------------	--	-----------------------

- il y a des groupes euh où finalement euh il y avait euh un chef de groupe euh un pionnier euh un truc (Chauch V)

où finalement euh il y avait	euh un chef de groupe euh un pionnier euh un truc
------------------------------	---

Dans ces exemples oraux, les syntagmes nominaux présentés en listes paradigmatiques, *le bruit de l'eau / un clapotis*, et *un chef de groupe / un pionnier / un truc* peuvent être interprétés comme des dénominations concurrentes, placées sur le même plan. S'il n'y a pas d'effet d'hésitation, on sera tenté de les interpréter comme une simple liste énumérative, dans laquelle tous les éléments listés doivent cumuler. Il semble que ce soit le cas pour *le bruit de l'eau/un clapotis*. Dans le cas où l'effet d'hésitation est net, *euh un chef de groupe/euh un pionnier/euh un truc*, on sera tenté d'interpréter la liste comme une série de dénominations ratées, qui ne doivent pas faire un résultat cumulatif. Mais il y a liste dans les deux cas, et il n'est pas nécessaire d'instituer une différence syntaxique entre ces deux types, dont le partage doit se faire plutôt sur le plan énonciatif.

Dans les exemples littéraires, et en particulier dans celui de Michelet, il n'est pas possible de poser qu'il y a une énumération (un seul sujet étant prévu par le verbe *entra*) et il est peu vraisemblable de supposer que Michelet a "hésité" sur la dénomination. C'est un exemple très caractéristique de ce que l'on appelle usuellement une apposition à valeur d'identification. On doit proposer une disposition qui montre un emplacement distinct pour le sujet et pour les appositions :

Un jour entra chez Law	une bonne femme de province,	une wallonne de la Meuse, une dame Chaumont
------------------------	------------------------------	--

Les deux syntagmes qui suivent ont la même apparence que le sujet, mais ils ne peuvent pas être placés dans le même paradigme. De la même

façon on devrait déclarer dissemblables les deux syntagmes *madame* et *sa grand-mère*, dans cet autre exemple de Michelet :

“Madame, sa grand-mère, qui ne se mêlait de rien, ne demandait rien, pour l’affaire de Riom, demanda, agit, fut terrible” (Michelet, 17, 206).

Madame, sa grand-mère, qui	ne se mêlait de rien,	
	ne demandait rien, pour l’affaire de Riom,	demanda,
		agit,
		fut terrible

Ces appositions sont en quelque sorte des morceaux “flottants”, et qui ne sont semblables à rien d’autre à l’intérieur de la construction nominale.

Dans les productions orales, il semble qu’on évite les appositions à “identification”, et qu’il y ait pour cela des procédures d’évitement assez régulières. Un de procédés consiste à passer par une construction verbale en *être*, alors que l’apposition obligerait à rester dans le domaine nominal. Au lieu de :

nous travaillons chez France-Loisirs, un club de lecture bien connu

on rencontre dans la conversation :

- nous travaillons chez France-Loisirs qui est un club de lecture euh bien connu en France (Lic 91-2 Sisko 2, 1,1)

On trouve ce procédé d’évitement à plusieurs reprises dans un enregistrement où une enfant de huit ans fait oralement le récit d’un film. Là où un texte littéraire écrit aurait pu proposer des appositions sur chaque nom de personnage ;

- Sébastien, un petit crabe  
- Polochon, son petit ami  
- la sorcière, une pieuvre.

Le locuteur qui dépeint les personnages le fait en recourant systématiquement à des verbes comme *c’est* ou *il s’appelle*, ce qui permet d’éviter les éléments flottants que seraient les appositions :

- d'abord je vais présenter les personnages - il y a la petite Sirène elle s'appelle Ariel il y a Polochon c'est son petit ami il y a il y a la sorcière c'est une pieuvre pas belle et puis il y a le il y a le papa de la petite sirène c'est le roi Triton - [...] et puis il y a Sébastien - c'est un petit crabe qui obéit - un petit crabe qui obéissait aux ordres du roi (Lic91-2 Garrigues 1,1)

il y a	la petite Sirène		
		<i>elle s'appelle</i>	Ariel
il y a	Polochon	<i>c'est</i>	son petit ami
il y a	la sorcière	<i>c'est</i>	une pieuvre pas belle
il y a	le		
il y a	le papa de la petite sirène	<i>c'est</i>	le roi Triton
et puis il y a	Sébastien	<i>c'est</i>	un petit crabe qui obéit
			un petit crabe qui obéissait aux ordres du roi

D'une façon très générale, chez les adultes comme chez les enfants, pour affecter une nouvelle dénomination à un syntagme nominal qu'on vient d'énoncer, on rencontre des procédures nettement plus explicites que celui de l'apposition. En voici un exemple, dit par un adulte, où l'on voit à la fois le recours au verbe *c'est*, utilisé pour introduire les identifications sans faire appel à l'apposition, et un assez long travail sur la recherche du mot *le carter*, qui l'évite également. Au lieu de fournir une apposition entre *une boîte* et *le carter*, comme il aurait pu le faire en disant *il y a une boîte, le carter, dans lequel baigne le vilebrequin*, le locuteur dit, avec une grosse surcharge dans la recherche de la dénomination :

- il y a une boîte qui est parfaitement étanche et complètement fermée et cette boîte c'est le - eh ben ça y est le mot m'échappe - voilà je trouve plus le mot - c'est le carter ça y est c'est revenu c'est le carter - dans lequel pratiquement baigne le vilebrequin (Lic91-2 Gerrini 15,14)

il y a une boîte	qui est parfaitement étanche et complètement fermée
et cette boîte	c'est le - <i>eh ben ça y est</i> <i>le mot m'échappe -</i> <i>voilà je trouve plus le mot -</i> c'est le carter <i>ça y est</i> <i>c'est revenu</i> c'est le carter - dans lequel pratiquement baigne le vilebrequin

Un autre moyen de produire des figures d'identification sans passer par des appositions est d'utiliser des expressions comme *autrement dit*, *c'est-à-dire*, qui relie la base nominale et le terme suivant :

- il faut qu'elle soit utilisée mélangée avec euh avec de l'air par exemple de manière à obtenir un mélange détonnant - autrement dit un mélange qui puisse exploser (Lic91-2 Guerrini 1,14)

de manière à obtenir	un mélange détonnant
autrement dit	un mélange qui puisse exploser

- Le vilebrequin [...] va pouvoir continuer à tourner et à faire le temps suivant c'est-à-dire l'expulsion des gaz - brûlés (id 9, 15)

faire	le temps suivant
c'est-à-dire	l'expulsion des gaz brûlés

L'évitement, par oral, de l'apposition d'identification, montre que l'équivalent est assuré par des procédés franchement métalinguistiques, qui portent sur l'explicitation des dénominations. D'autre part, comme l'avait signalé M.A.K. Halliday (1985), on y fait recours plus systématiquement aux verbes, alors que les équivalents, par écrit, seraient des solutions nominales.

## CONCLUSION

La discussion sur le semblable et le dissemblable en syntaxe est particulièrement délicate pour la syntaxe nominale. Les figures d'encerclements, aussi fréquentes par écrit que par oral, obligent à faire un calcul dans la hiérarchie des informations données par les syntagmes nominaux, pour y dégager de sortes de plans et d'arrière-plans différents. Les constructions à éléments détachés, beaucoup plus fréquentes par écrit, obligent à distinguer entre la partie qui contribue à la détermination nominale et la partie qui survient après la clôture de la détermination. Le fait qu'elles soient assez systématiquement évitées dans l'oral de conversation demanderait des interprétations plus poussées. Dans les deux cas, pour distinguer le semblable du dissemblable, il n'est pas possible de s'en tenir à une analyse des segments qui sont en présence. On doit nécessairement faire appel à des opérations mises en œuvre dans la construction des ensembles nominaux.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

## BIBLIOGRAPHIE

- ABUBAKER, Bechir (en cours), *Le participe présent en français contemporain*, thèse, Université de Provence.
- BALLY, Charles (1905), *Précis de stylistique. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Genève : Eggimann.
- BILGER, Mireille (1983), "Contribution à l'analyse en grilles", *Recherches sur le français parlé*, n°4, 195-215.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1991), "Un modèle d'analyse en grilles pour les productions orales", *Anuario de Psicología*, n°7, 11-28.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1982), "Examen de la notion de subordination", *Recherches sur le Français Parlé*, n°4, 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, M. BILGER, Ch. ROUGET et K. Van den EYNDE (1990), *Le Français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- BLASCO, Mylène (1993), *Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain*. Thèse, Université de Provence.

- BRANCA-ROSOFF, Sonia (1990), "Des grilles pour l'histoire du français écrit ?", *Recherches sur le Français Parlé*, n°10, 111-130.
- CHOI, Injoo (1991), *Étude des compléments de manière non prépositionnels du type "les yeux fermés"*. Thèse, Université de Provence.
- CULIOLI, Antoine (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1. Paris : Ophrys.
- ERIKSSON, Olof (1992), *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia, XLII.
- FRADIN, Bernard (1993), "La Théorie morphologique face à ses choix", *Cahiers de Lexicologie*, n°63, 5-42.
- HALLIDAY, M.A.K. (1985), *Spoken and Written Language*. Oxford : Oxford University Press.
- HANON, Suzanne (1989), *Les constructions absolues en français moderne*. Thèse, Université d'Amsterdam.
- HARRIS, Roy (1994), *Sémiologie de l'écriture*. Paris : Éditions du CNRS.
- JEANJEAN, Colette (1979), "Soit il y avait le poisson soit il y avait ce rôti farci : étude de la construction il y a dans la syntaxe du français", *Recherches Sur le Français Parlé* n°2, 121-162.
- LAGO, Jesus (1994), "L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction ?". *L'Information Grammaticale* n°63, 12-17.
- LE GOFFIC, Pierre (1994), *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- MILNER, Jean-Claude (1982), *Ordres et raisons de la langue*, Paris : Seuil.
- RIEGEL, Marc, PELLAT, J.C., RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROUGET, Christine et SALZE, Laurence, (1984), *Les formes en c'est...quique*, Mémoire de Maîtrise, GARS, Université de Provence.
- SABIO, Frédéric, Thèse en cours, Université de Provence.
- WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON, (1962), *Grammaire du français classique et moderne* Paris : Hachette.

## J'AI UNE DOULEUR DANS LA CUISSE MAIS PAS LÀ

Cet article examinera certains phénomènes de coordination notamment dans des exemples<sup>1</sup> qui comportent une séquence telle que “A mais pas B”. L'énoncé ci-dessous est tout à fait représentatif des données sur lesquelles nous avons travaillé :

j'ai une douleur *dans la cuisse* mais *pas là* (C-H)

De tels exemples permettent de réexaminer des propriétés de la coordination présentées dans M. Bilger (1983) qui s'était intéressée particulièrement au statut de *et*. Pour rendre compte au mieux de ces constructions, nous serons amenés à les considérer selon deux points de vue : micro-syntaxique et macro-syntaxique<sup>2</sup>.

### 1. BREF RAPPEL DES ANALYSES ANTÉRIEURES

Les séquences qui font intervenir la conjonction *mais* sont traitées dans le cadre général de la coordination. Traditionnellement et sans entrer dans le détail, les phénomènes de coordination reçoivent deux interprétations :

---

1. Merci à M-L. Hennequin qui achève une thèse sur le contraste et nous a communiqué certains exemples (ils possèdent alors la référence C-H).

2. Cl. Blanche-Benveniste & alii, (1990). En particulier le chapitre sur les projections, p. 151-157.

### 1.1. LA COORDINATION DE PHRASES

Bally (1950), entre autres, utilise la notion d'ellipse contextuelle pour justifier l'absence de certaines informations qui, précisées dans le contexte linguistique antérieur, n'auraient pas besoin d'être répétées. Ainsi, la réitération du verbe permettrait de prévoir à partir du premier énoncé, le second :

j'arrête le pastis mais j'arrête pas la bière  
j'arrête le pastis mais pas la bière (C-H)

qui se caractérise, dans cette hypothèse, par l'ellipse du verbe et du sujet (identiques à ceux utilisés auparavant). Quand ils s'appuient sur l'effacement, les grammairiens générativistes traitent ces phénomènes de manière quasi-identique. Ce type d'analyse donne lieu à diverses critiques<sup>3</sup> dont la plus importante tient au caractère non contrôlé des effacements. Ceux-ci peuvent affecter des éléments hétérogènes du point de vue des catégories tout autant que des fonctions. M. Bilger (1984) a montré que les phénomènes de projection recevaient une description trop approximative sur la base de l'ellipse. L'exemple ci-dessous illustre bien la complexité et la diversité des manipulations mises en jeu au travers d'un "simple" effacement :

je t'ai vu lui pas  
a) je t'ai vu lui (? il) (ne t'a) pas (vu)  
b) je t'ai vu (je ne) l'(ai) pas (vu), lui

De plus, d'un point de vue plus général, on peut se demander quel statut accorder à la reconstruction lors d'un travail de description. S'agit-il de décrire des faits recueillis ou de les adapter pour les faire correspondre à une structure identifiée par ailleurs ? Il ne peut y avoir de réponse générale à une telle question. Mais dans le cas de l'organisation décrite dans ces pages, nous nous en tiendrons à la "fidélité", au travail sur les données à l'état brut.

### 1.2. INTERPRÉTATION EN LISTE

M. Bilger (1984) a proposé une autre description dans le cadre de l'approche pronominale. La notion de liste permet de rendre compte de manière unifiée de plusieurs réalisations dans lesquelles la coordination entre en jeu.

3. Cf. pour une des dernières parues : Choi-Jonin, Injoo (1993).



La séquence “a et b” peut parfois s'interpréter comme une seule unité syntagmatique, renvoyant à une non-singularité. C'est ce qu'illustrent les exemples :

Pierre et Marie	portent un piano
ils	portent un piano
Pierre et Marie	se réunissent souvent
ils	se réunissent souvent

que, pour des raisons pragmatiques ou syntaxiques, il serait ridicule de décomposer en deux phrases :

? Pierre porte un piano et Marie porte un piano  
 \* Pierre se réunit souvent et Marie se réunit souvent

En dehors de ces cas bien spécifiques, le phénomène de coordination s'analyse comme une réitération paradigmatique. Tout terme construit possède la propriété de pouvoir être réitéré lexicalement :

Il parle à *Pierre*  
 Il parle à *Pierre et à Marie*  
 Il parle *et à Pierre et à Marie*

La réitération lexicale peut s'accompagner d'un changement de modalité<sup>4</sup> de terme (Cl. Blanche-Benveniste, 1990). On parle alors de la réitération modalisée d'un terme de la construction verbale :

Il rêve de son enfance  
 Il rêve de son enfance et pas de son adolescence  
 Il rêve de son enfance mais pas de son adolescence

Dans le cas d'exemples tels que :

Il écrit et même des romans  
 Il écrit mais pas des nouvelles  
 ça m'arrivait et tou- toutes les semaines  
 ça m'arrivait mais pas tou- toutes les semaines (C28)

M. Bilger (1984) pose que la réitération enchaîne sur une réalisation lexicale zéro du paradigme valencielle ou rectionnel :

---

4. La réitération lexicale peut aussi concerner une relation syntaxique :  
 Il rêve de son enfance et Marie de son adolescence  
 Ces cas décrits dans M. Bilger (1986) et Cl. Blanche-Benveniste (1990) ne seront pas examinés dans l'article.



Chaque joncteur apporte son propre sémantisme et des contraintes spécifiques (Ndiaye, 1989). Ainsi, la présence de *mais* permet d'observer les propriétés suivantes :

**a) changement de modalité de terme**

L'utilisation de *mais* conduit à un changement de modalité des éléments réitérés. Le contraste de modalité s'effectue à l'intérieur même de la liste :

- \* J'ai apporté des cadeaux à Pierre mais à Sophie<sup>5</sup>
- \* Je n'ai pas apporté des cadeaux à Pierre mais pas à Sophie
- J'ai apporté des cadeaux à Pierre mais pas à Sophie
- Je n'ai pas apporté des cadeaux à Pierre mais à Sophie

Cette contrainte n'apparaît pas avec le joncteur *et* :

Je n'ai pas apporté des cadeaux à Pierre et à Sophie

**b) relation de proportionnalité**

Une liste avec *et* qui pourra toujours s'interpréter comme une énumération additive, comme l'indique le clitique pluriel :

j'ai vu Pierre et Sophie  
je les ai vus

Cela n'est plus vrai dans un ensemble où intervient le joncteur *mais*. Il n'est pas possible d'établir de relation entre un clitique pluriel et l'ensemble de la séquence "A mais pas B" :

je regarde ce film mais pas cette émission  
? je les regarde ce film mais pas cette émission

je parle à Pierre mais pas à Sophie  
? je leur parle, à Pierre mais pas à Sophie

Les exemples où intervient la position sujet sont riches d'enseignements. Ils montrent une dissociation du bloc apparent que constituait l'ensemble "A mais pas B". L'analyse en liste pouvait laisser

---

5. Cet enchaînement devient acceptable lorsque la modalité positive est marquée sur B.  
J'ai apporté des cadeaux à Pierre mais à Sophie aussi.  
Ce cas ne relève plus de la présentation en liste et recevra, par la suite, une description en macro-syntaxe.

penser que chacun des éléments entretenait le même type de relation avec le verbe recteur. Or, seule la partie A gère l'accord verbal :

Germinal disparaît des écrans dans les années 30 et 40. Mais pas le  
thème  
de la mine et des mineurs. (*Le Monde*)  
? Germinal mais pas le thème de la mine et des mineurs  
disparaissent  
des écrans dans les années 30 et 40.

Le fonctionnement du double marquage confirme la disjonction entre les deux parties de la séquence "A mais pas B" :

Pierre viendra demain mais pas Sophie  
Pierre il viendra demain mais pas Sophie  
\* Pierre mais pas Sophie elle viendra demain  
\* Pierre mais pas Sophie ils viendront demain

Ainsi dans la suite "A mais pas B", seul le segment "A" présente les caractéristiques des éléments construits par le verbe : il gère les accords réalisés tant au niveau de la relation entre le sujet et le verbe que dans le couplage avec un clitique. Ces faits nous conduisent à poser que la relation de rection s'exerce entre le verbe et la partie "A" uniquement.

La description du mécanisme décrit se situe à deux niveaux différents :

- la place de construction est effectivement remplie par la séquence "A".
- celle-ci connaît une extension syntagmatique qui se réalise sous la forme "pas B". Mais cette deuxième séquence n'est pas directement branchée sur le verbe. Elle ne l'est qu'incidemment, par l'intermédiaire de sa relation avec la première partie du contraste. La séquence "mais pas B" ne constitue pas la rection verbale, elle dépend du paradigme dans lequel se place la séquence "A". Il est d'ailleurs impossible d'extraire la partie "mais pas B" de façon autonome :

\* c'est mais pas de stratégie qu'ils ont changé de tactique

Cette analyse est vérifiée par la distribution différente de ces deux séquences. La possibilité de rencontrer "mais pas B" est soumise à la réalisation effective de "A" (qui peut être pour certains verbes être de forme zéro).

Comme on l'a vu précédemment, un verbe tel qu'*appartenir* peut être construit avec la séquence "A", l'enchaînement "A mais pas B", jamais avec la seule partie "mais pas B" :

ça appartient à son frère  
 ça appartient à la ville mais pas à moi  
 \* ça appartient mais pas à sa sœur

Recourir à l'idée d'incomplétude du verbe est bien la preuve que "mais pas B" n'est pas construit, qu'il ne constitue pas (malgré la présence d'une préposition adaptée) la place de valence dont le verbe a besoin.

Si l'approche syntaxique permet de bien comprendre le lien de construction qu'exerce le verbe, reste à savoir quel statut plus précis donner à la séquence "mais pas B".

### 3. DESCRIPTION MACRO-SYNTAXIQUE

Pour préciser la relation que le second terme de la séquence entretient avec le verbe recteur, il convient de changer de niveau d'analyse et de proposer une description en terme de macro-syntaxe. On va dans ce cadre s'intéresser aux relations entre la construction verbale "complète" (*j'ai une douleur dans la cuisse*) et la séquence (*mais pas là*).

L'extraction fournit des observations a priori déroutantes, puisque deux saisies concurrentes se rencontrent. Il est possible, d'une part, d'extraire comme un seul bloc l'ensemble "A mais pas B" :

c'est de temps en temps *mais pas régulièrement* que tu l'écoutais

D'autre part, la partie "A" seule, peut faire l'objet d'une extraction comme on le vérifie ci-après :

c'est de temps en temps que tu l'écoutais *mais pas régulièrement*

Seule impossibilité déjà signalée lors de l'analyse micro-syntaxique, l'extraction de la partie "mais pas B" prise de façon isolée :

\* c'est *mais pas régulièrement* que tu l'écoutais de temps en temps

Pour interpréter ce double découpage, on se servira dans un premier temps de structures proches qui permettent de mettre en évidence une segmentation particulière de l'énoncé. Des énoncés tels que :

j'ai mal à la cuisse *mais au bras jamais*  
ils ont changé de tactique *mais de stratégie non*

présentent aussi un comportement singulier lors de l'extraction. La partie "A" se rencontre sans difficulté entre "c'est... que" :

c'est à la cuisse que j'ai mal *mais au bras jamais*  
c'est de tactique qu'ils ont changé *mais de stratégie non*

Tout comme précédemment la seconde partie ne peut constituer l'élément extrait :

\* c'est *mais au bras jamais* que j'ai mal à la cuisse  
\* c'est *mais de stratégie non* qu'ils ont changé de tactique

Mais cette impossibilité s'étend aussi à la saisie en bloc de l'ensemble de la séquence :

? c'est à la cuisse *mais au bras jamais* que j'ai mal  
? c'est de tactique *mais de stratégie non* qu'ils ont changé

Cette structure qui se présente sous la forme d'une suite linéaire continue s'analyse, en fait, en terme de macro-syntaxe comme la succession de deux noyaux :

noyau 1	noyau 2
j'ai une douleur à la cuisse	<i>mais au bras jamais</i>
ils ont changé de tactique	<i>mais de stratégie non</i>

La même interprétation va pouvoir s'appliquer au cas traité dans cet article. Les deux possibilités d'extraction précédemment évoquées (saisie de la partie "A" seule ou saisie de l'ensemble "A mais pas B") correspondent en fait à deux découpages différents.

Certains contextes favorisent l'interprétation en deux noyaux, sur le modèle précédent. C'est le cas notamment :

a) de la position sujet dans laquelle on rencontre plutôt la version disjointe de la séquence :

Quelques objets d'argenterie ont disparu, *mais pas l'argent qui*

*se trouvait dans un tiroir. (C-H)*  
certains sont plus traditionalistes *mais pas l'ensemble (C-H)*

b) de l'antéposition de la rection qui favorise elle aussi la réalisation en deux morceaux :

à son roman il s'intéresse *mais pas à sa nouvelle*  
avec ma mère on a fait, avait/ des parties de rire + toutes les trois  
d'ailleurs *mais jamais avec euh: mon frère (C-H)*

c) de l'extraction lorsqu'elle porte uniquement sur la séquence "A" :

c'est ici que le bât blesse, mais pas seulement. (*Le Monde*)  
c'est donc un renouveau que doit marquer le festival *mais pas un reniement*

Une autre interprétation dont étaient privés les exemples tels que :

j'ai une douleur dans la cuisse mais au bras jamais

existe aussi pour les exemples en "A mais pas B" : celle d'une liste contrastive sur une place de construction du verbe. Toute saisie en bloc la fait surgir. L'extraction, quand elle inclut le bloc dans son intégralité, constitue le contexte le plus net :

c'est responsable mais pas coupable qu'elle prétendait être

#### 4. CONCLUSION

La séquence "A mais pas B" se décrit donc selon deux mécanismes et peut s'interpréter de deux manières :

a) en micro-syntaxe, elle s'analyse comme une liste contrastive, un phénomène interne à la réalisation lexicale du paradigme,

b) en macro-syntaxe, elle sera décrite comme une expansion modalisée d'un terme qui constitue un noyau.

À côté des contextes clairs qui ont été fournis, la difficulté à interpréter certains emplois tient, en fait, à l'ambiguïté de "pas" qui peut recevoir deux interprétations. Dans un énoncé comme :

Pierre photographie Marie mais pas Paul

on peut l'identifier comme une négation de terme et dans ce cas l'ensemble "A mais pas B" s'interprète sous forme de liste sur le paradigme complément. Le photographe "Pierre" ne prend qu'un sujet "Marie".

L'autre analyse envisageable fait de "pas" une modalité de relation, ce qui conduit alors à voir dans la séquence "mais pas B" un noyau. Deux photographes "Pierre" et "Paul" sont alors désignés et seul "Pierre" prend une photo de "Marie".

La richesse d'interprétation de *mais* est frappante. Anscombe et Ducrot (1983) avaient déjà pu montrer sa double valeur en contexte négatif : soit pour indiquer un renversement argumentatif, soit pour apporter une rectification. On a pu montrer, dans un autre contexte, que deux fonctionnements devaient être distingués.

D'autres emplois de "A mais pas B" seraient intéressants à regarder de plus près, en particulier lorsqu'ils se situent dans la dépendance d'un nom, pour vérifier si deux analyses entrent en concurrence :

C'est une condition nécessaire au maintien de la paix civile,  
mais pas suffisante pour répondre aux attentes des Nigériens. (*Le Monde*)

C'est là un problème intéressant mais pas pour cet article !

Paul CAPPEAU  
(IUFM et Université de Poitiers - URA CNRS N° 1991)  
Mireille BILGER  
(Université de Perpignan - URA CNRS N° 1991)



**BIBLIOGRAPHIE**

- ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, P. Mardaga.
- BALLY Charles (1950), *Linguistique générale et linguistique française*, 3ème éd., Berne, Francke.
- BILGER Mireille (1983), *Étude distributionnelle de la coordination par ET*, Thèse de troisième cycle, UP.
- BILGER Mireille (1984), "ET, quoi de neuf ?", *RSFP*, N° 6, p. 81-108.
- BILGER Mireille (1985), "Pour une nouvelle analyse des coordinations dites par gapping", *Queste*, études de langue et de littérature françaises, n° 2, Publications des Universités de Pau, Pays Basque, Valencia et Zaragoza, p. 175-191.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire & alii (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- CHOI-JONIN Injoo (1993), "Que cache et que révèle l'analyse par ellipse : le cas de la construction absolue du type - les mains dans les poches -", *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXI.
- NDIAYE Modou (1989), *L'analyse syntaxique par joncteurs de listes*, Thèse nouveau régime, UP.



## DISLOCATION ET THÉMATISATION EN FRANÇAIS PARLÉ

Dans le cadre de l'analyse conversationnelle, de nombreux auteurs<sup>1</sup> s'appuient sur les statuts informationnels du syntagme nominal disloqué pour assigner des fonctions pragmatiques différentes aux constructions disloquées. On a considéré sous des formes plus ou moins nuancées, que si le référent du membre disloqué est contextuellement donné, la fonction pragmatique de la dislocation sera de rechercher "un accord communicatif entre les participants<sup>2</sup>", c'est-à-dire d'annoncer l'introduction d'un thème discursif ou conversationnel. D'autre part, si le référent du membre disloqué est évoqué ou inférable, alors la construction disloqué permettra, soit une introduction ou un changement de thème du discours ou de la conversation, soit une sélection d'un sous-thème par rapport à un thème général<sup>3</sup>. Ainsi ces analyses associent de manière presque systématique dislocation et thématisation. Cette approche nous semble trop dichotomique et contestable dès lors qu'elle présente les éléments disloqués comme le prototype de cette dichotomie. On peut regretter, en effet, que toutes les dislocations soient regroupées et ramenées à un ensemble de fonctions communicatives de par les effets

---

1. Cf. A. Blinkenberg (1928), Ch. Bally (1965), J.K. Gundel (1977), E. Larsson (1979), K. Olsson-Jonasson (1981), B. Barnes (1985) entre autres.

"L'information véhiculée par la phrase s'analyse en une partie connue, le thème et une partie nouvelle, le propos (...) Un constituant détaché en tête de phrase et repris par un pronom joue le rôle de thème. On parle alors de thématisation". M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul (1994).

"Pour K. Lambrecht, la concurrence d'un nom et d'un pronom anaphorisé dans les constructions disloquées est la manifestation formelle d'un principe fonctionnel : «l'encodage d'une relation thème-propos dans la structure de surface de l'énoncé» (1981 :1), (M. de Fornel, 1988).

2. K. Lambrecht (1981).

3. Pour une critique plus détaillée, voir M. de Fornel (1988).

qu'elles produisent. Lier ainsi dislocation et thématization revient à distinguer radicalement la valeur informationnelle de l'élément disloqué, la fonction pragmatique de la structure et ses spécificités syntaxiques.

Les données du français parlé permettent de s'interroger sur le caractère réductionniste des analyses thématiques. Elles conduisent à tenir compte davantage des propriétés morpho-syntaxiques de ces constructions : en particulier à mettre au premier plan la distinction entre dislocation avant le verbe et dislocation après le verbe. Nous pensons, en effet, que la fonction syntaxique de l'élément disloqué n'est pas indissociable de sa valeur informationnelle. Tantôt l'élément disloqué apparaît comme un élément déjà donné par le contexte antérieur, tantôt il semble jouer le rôle d'un véritable non-thème, compte tenu justement de la valeur informationnelle que l'on peut lui attribuer. D'autre part, les données révèlent aussi un comportement différent selon que l'élément disloqué est lexical ou pronominal.

L'objectif de notre étude est d'observer la dislocation "en contexte" sémantique et syntaxique. Il s'agit de décrire le rapport entre le syntagme disloqué et le discours précédent. Ainsi nous montrerons qu'il est possible d'envisager les contextes susceptibles de favoriser l'emploi d'une construction disloquée.

## 1. LA DISLOCATION D'UN ÉLÉMENT LEXICAL

### 1.1. LES CRITÈRES DE CLASSEMENT

Dans cette analyse nous prenons en compte, dans un premier temps, la place de l'élément disloqué selon qu'il figure avant ou après le verbe recteur. Dans un second temps, nous accordons de l'importance à la fonction syntaxique occupée par le lexique dans le contexte antérieur à la dislocation (que nous appellerons Construction Verbale 1) et à la fonction syntaxique du pronom clitique avec lequel ce même lexique est dit en relation de coréférence dans l'énoncé disloqué (que nous appellerons Construction Verbale 2)<sup>4</sup>.

---

4. Nous choisissons, en effet, de ne pas attribuer dans tous les cas de dislocations la même fonction syntaxique à l'élément disloqué et au pronom clitique (cf. M. Blasco, 1994, "Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en «double marquage»", Thèse de doctorat, Université de Provence.

Le lexique peut occuper une fonction syntaxique identique lorsqu'il passe d'une construction verbale 1 à une construction verbale 2 :

1) (et ils voulaient que je fasse ma déclaration) + ben + Quilici était à côté là + et Quilici il leur a dit bon/ben, Ø/ il la fera plus tard (Vallier 4,5)

*Quilici* est sujet dans CV1 ; il entretient une relation référentielle avec le clitique *il* qui est sujet dans CV2. De même, dans l'exemple suivant, *ce défaut* est complément non prépositionnel de type *en... un* et *le* dans les deux constructions verbales où il apparaît :

1') si elle a **un défaut** il faut **le** trouver **ce défaut** (Rampal 9,14)

Mais le lexique peut se déplacer vers la gauche ou vers la droite en glissant de CV1 à CV2 et occuper dans les deux constructions une fonction syntaxique différente :

2) oh je vais voir **un docteur** - **le docteur** il m'a conseillé de euh rentrer à : l'hôpital (Franke 9,2)

*Un docteur* est complément non prépositionnel dans CV1 ; il entretient une relation référentielle avec le clitique *il* sujet dans CV2. L'exemple suivant illustre le même cas de figure avec *en* CV2 une dislocation après le verbe.

2') il y avait **le marché noir** puis il marchait dur **le marché noir** (Roubaud 10,1)

La troisième variable de notre analyse est la répétition que nous dirons "totale", la répétition partielle ou la non répétition d'un élément lexical dans l'enchaînement des constructions verbales. En effet, lorsque l'élément lexical disloqué n'est pas contextuellement déjà mentionné, il peut entretenir diverses relations sémantiques avec un autre lexème. Il est alors comme induit par le contexte (ex. 3). Ce cas constituera le quatrième paramètre sur lequel nous nous appuierons :

3) mais tu vois **le cheval d'Aurélie** + en reparlant de ça + **sa selle** elle est vraiment pas bien (Gilly 19,10)

Enfin, il faut tenir compte des spécificités des catégories grammaticales. Nous faisons l'hypothèse que le semi-lexique, c'est-à-dire les pronoms non clitics correspondant aux formes comme *moi*, *toi*, aux formes comme *celui-ci*, aux indéfinis, n'aura pas les mêmes effets dans le discours que le lexique.

Les cinq critères retenus se combinent. Ainsi, la dislocation avant le verbe et la dislocation après le verbe ne réagissent pas de la même façon au quatrième critère que nous avons énoncé ci-dessus. Si la dislocation avant le verbe témoigne de relations lexicales de type “anaphore infidèle” entre les deux constructions verbales, la dislocation après le verbe ne permet pas ces mêmes relations. Nous n'avons jamais rencontré d'exemple du type :

- mais tu vois **le cheval d'Aurélie** en reparlant de ça **elle** est vraiment pas bien sa selle

L'absence de ces exemples dans notre relevé de français parlé nous autorise à les considérer comme peu plausibles.

## 1.2. LES DISLOCATIONS AVANT LE VERBE

### 1.2.1. Les éléments déjà donnés

Il y a reprise et dislocation d'un élément lexical déjà apparu dans le contexte antérieur, c'est-à-dire dans une construction verbale précédente.

4) toutes les nuits + sans exception pratiquement il y avait des bombardements et les bombardements euh euh c'était terrible mais c'était surtout **le bruit** c'était les sirènes qui donnaient l'alarme - - et : - on en - **ce bruit dans les oreilles** je l'ai entendu au moins pendant dix ans (Pauget 10,9)

Dans l'exemple (4), l'élément lexical *le bruit* occupe une fonction syntaxique de complément non prépositionnel dans CV1 ; il entretient dans CV2 une relation référentielle avec le clitique *l'*, complément non prépositionnel. Nous dirons donc que la place syntaxique garde la même référence lexicale.

Dans la plupart des cas de dislocations avant le verbe, le lexique est complément non prépositionnel en CV1 et il entretient une relation référentielle avec un clitique sujet en CV2.

5) il y a une petite astuce pour voir si la sauce est bien nappante il suffit de prendre une cuillère à soupe + de la tremper dans la sauce - - en la sortant de faire une trace de doigt sur le dos de la cuillère + et si la trace n'est pas recouverte par la sauce + nous avons donc **une sauce** bien nappante - - **cette sauce elle** va être ensuite assaisonnée en sel poivre et cannelle (Ricci 6,5)

6) le loup il a vu **le petit cochon** et lui **le cochon il** a vite couru  
(corpus enfants)

7) oh je vais voir **le docteur** - **le docteur il** m'a conseillé de euh  
rentrer à : l'hôpital (Franke 9,2)

8) il y avait quand même **des bals** pendant la guerre oui il y avait/**le, un/bal** oui il y avait/**le, un/bal** + **le bal il** existait (Roubaud 7,10)

9) alors euh : ben pour commencer on va raconter : **l'accident** +/Ø,  
à/proprement dit + ensuite les répercussions à court terme et à long  
terme alors **l'accident** euh : il s'est produit au mois d'août (Gaudin  
1,7)

10) il faut savoir que actuellement on fait passer des : **des tests** euh  
je dirais de : ce qu'on peut ce qu'on pourrait appeler **des tests** de  
culture générale c'est pas exactement ça mais ça n'en est pas loin et  
euh : **ces tests-là** bon ben si si ils sont réussis la personne rentre  
intègre l'armée (Miara 16,2)

11) ils ont le petit déjeuner bon : après ils ont le jeu il y a : le déjeuner  
la **sieste** même pour le : enfin **la sieste elle** est obligatoire pour  
tout le monde pour même pour les enfants grands (Chamay 3,13)

Il est possible de parler, dans ce cas, de maintien d'un thème puisque il y a reprise lexicale d'un élément déjà mentionné qui devient le sujet "dont on parle". Mais il faut ajouter que ce sujet a acquis un poids référentiel important, dans le sens où c'est non seulement le même élément lexical qui est cité à nouveau, mais aussi le même référent. Différents indices morpho-syntaxiques confirment ce statut. Tout d'abord, on observe couramment un changement de déterminant : le passage d'un déterminant moins spécifique comme *le* à un déterminant plus spécifique comme *ce*. D'autre part, l'élément disloqué apparaît souvent dans une construction verbale introduite par un marqueur de rection du type *comme* ou *si* (ex. 12 et 13) ou introduite par un connecteur du type *et* ou *mais* (ex. 14 et 15). Ces éléments font entrer le lexème dans un enchaînement sémantique des constructions verbales ; cet enchaînement est marqué morpho-syntaxiquement et il laisse effectivement apparaître l'élément disloqué comme un référent déjà mentionné et connu :

12) tu vas encaisser 50 % de ton salaire à la retraite mais d'ici 20 ans  
**comme** ils vont te dire que **la retraite elle** est en déficit elle est en  
déficit tu vas tu vas encaisser plus que 20 % (La Navale 30,8)

13) tu vas investir pendant 20 ans + et dans 20 ans hé tu vas est-ce  
que tu vas savoir euh comment tu vas être payé avec les taux **comme**  
**les taux ils** changent à tout vent euh : à : chaque gouvernement il  
change sa politique (La Navale 35,9)

14) vous demandez monsieur Henri **mais monsieur Henri** il est parti ce matin à cinq heures (Film)

15) il faisait la tournée avec le cheval je montais jusqu'à troisième quatrième étage des fois pour un demi-litre de lait pour un quart de lait on portait à domicile comme ça à domicile **et le cheval il** suivait il stationnait de partout (Soleil 9,12)

Enfin, nous avons observé que l'élément disloqué peut être aussi suivi de *là*, qui donne un effet de "clôture". Il semble que ce *là* lui confère le statut d'un élément "reconnu", défini antérieurement. Les deux éléments, identiques d'un point de vue lexical, renvoient aussi au même référent :

16) tu as des gamins très attachants très intéressants alors des fois je me dis que : si **ces gamins-là** je pouvais les avoir jusqu'en jusqu'en cinquième (Milan 12,1)

Nous avons constaté que le déplacement vers la gauche d'une fonction complément prépositionnel à sujet (ex. 17), d'une fonction complément prépositionnel à complément non prépositionnel (ex. 18), ou encore d'une fonction de complément non prépositionnel à une fonction de complément prépositionnel (ex. 19 et 20) est plus rare. Cependant ce n'est pas impossible comme le montrent nos exemples :

17) L1 alors l'école on commence : + et euh : à l'**école maternelle** ou

L2 ben oui par exemple

L1 on commence euh bon on commence dès la petite enfance alors l'**école maternelle** + **elle** commence vers euh : trois ans jusqu'aux sept ans (Charnay 3,7)

18) c'est le seul accident euh de la route parce que j'ai je veux pas parler **des accidents sportifs** parce que **des accidents sportifs** j'en ai eu : j'ai eu onze opérations (Sardier 14,1)

19) tout être humain est **un corps** et à **son corps** il faut **lui** parler (Canal + interview médecin)

20) L1 et maintenant la phase alors qui a : suivi l'opération enfin la réanimation **le réveil** euh : + et puis les mois qui ont suivi surtout L2 alors **le réveil** bon je m'en rappelle pas du tout + ensuite euh : oui (Crusca 13,15)

Lorsque l'élément disloqué avant le verbe est marqué par une préposition, en accord avec la place syntaxique occupée par le clitique, la dislocation donne un effet de contraste. Ainsi, nous distinguons l'exemple (19) de l'exemple (20). Dans l'exemple (19), l'élément disloqué entretient une relation de "double marquage" avec le clitique, nous entendons par là qu'il marque au même titre que le clitique *lui* la fonction syntaxique



auprès du verbe recteur. En revanche, lorsque l'élément disloqué apparaît sans aucun indice formel de rection, qui est en l'occurrence la préposition, on ne peut pas le traiter comme un élément construit par le verbe. On peut lui attribuer le statut d'associé à l'ensemble de la construction verbale. D'un point de vue pragmatique, il semble bien que dans le cas de l'exemple (20), la dislocation permet de hiérarchiser toutes les données d'un énoncé. Ainsi dans notre exemple, le locuteur propose trois points de discussions : *la phase qui a suivi l'opération, la réanimation et le réveil*, puis il sélectionne parmi toutes ces données *le réveil*.

Nous avancerons alors que la dislocation avant le verbe peut avoir différentes fonctions informationnelles : soit elle reprend un élément donné avec un poids référentiel précis, soit elle sélectionne un élément de discussion parmi plusieurs énumérés. Enfin, dans le cas où l'élément disloqué est construit par le verbe recteur, l'effet rendu est différent ; nous développerons plus loin cette idée.

Lorsque le lexique se déplace vers la gauche, il occupe rarement une fonction syntaxique identique dans les deux constructions verbales. Nous avons observé qu'il peut éventuellement garder la fonction de complément prépositionnel ou non (ex. 22 et 23). En revanche le lexique se déplace très rarement vers la gauche en passant d'une fonction sujet à une fonction "associé" au clitique sujet (ex. 21). En effet, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple de ce type.

21) et ils voulaient que je fasse ma déclaration + ben + **Quilici** était à côté là + et **Quilici** il leur a dit bon/ben, Ø/ il la fera plus tard (Vallier 4,5)

22) et j'ai pas du tout fait attention il y a une route à traverser juste avant de : + avant de + arriver à à : l'arrêt de car + il faut traverser **une route** + qui est assez fréquentée + et euh cette **cette route** bon on : j'ai on **la** traverse tellement souvent qu'on fait plus attention (Selin 1,1)

23) quand on va faire le dessin on on décide de représenter que **la pièce dix-sept** et **la pièce dix-sept** pour **la** voir bien comme il faut euh il faut qu'on la gribouille qu'on la : qu'on la fasse ressortir (Sanchez 6,12)

Nous pouvons dire que l'enchaînement des constructions verbales dans le discours ne se fait pas indépendamment des distributions syntaxiques.

Cependant, la répétition du lexique est courante dans les corpus oraux et elle n'est pas spécifique à la dislocation. Cf. Blanche-Benveniste (1993),

qui traite de ce phénomène dans les constructions non disloquées, indique que les répétitions lexicales qui apparaissent dans la même fonction syntaxique sont relativement peu fréquentes dans les conversations et qu'il est plus fréquent de rencontrer ce type de glissement vers la gauche avec des compléments qu'avec des sujets. Donc il nous est permis d'avancer que, dans le suivi discursif, la dislocation avant le verbe fonctionne comme un dispositif qui permettrait de reprendre en position d'associé au sujet un élément lexical avec tout son poids référentiel. D'une part, l'élément lexical se déplace dans le discours en passant d'une place construite par le verbe recteur à une place non construite, et d'autre part la dislocation permet de "reprendre" un élément déjà cité dans le contexte antérieur en position d'associé à une fonction sujet. On peut donc parler d'une articulation syntaxique qui organise la répétition.

Ainsi la différence entre les constructions disloquées et les constructions du type sujet-prédicat, dites "ordinaires" doit être posée aussi dans une perspective syntaxique. L'absence de différence sur le plan de la valeur informationnelle du lexème répété est ennuyeuse pour la plausibilité des analyses thématiques car c'est sur elle que reposent les motivations pragmatiques qu'elles attribuent aux constructions disloquées.

### 1.2.2. Les éléments qui ne sont pas donnés par le contexte antérieur

Une deuxième série d'exemples porte sur les cas où l'élément lexical est repris, alors même qu'il ne s'agit plus du même référent, et sur les cas où l'élément lexical n'a pas été mentionné auparavant.

a) Lorsqu'il y a répétition d'un même élément lexical :

Les exemples (17) et (18) donnés précédemment illustrent ce cas de figure. L'élément disloqué est le même d'un point de vue lexical que celui mentionné dans la construction verbale précédente, mais il semble que l'on passe d'un référent à un autre. Ainsi dans l'exemple (18), le locuteur utilise le même lexique mais il ne parle pas *des mêmes accidents sportifs*.

18) c'est le seul accident euh de la route parce que j'ai je veux pas parler **des accidents sportifs** parce que **des accidents sportifs** j'en ai eu : j'ai eu onze opérations (Sardier 14,1)

Il n'y a pas de progression dans la détermination. Tel pourrait être le cas si l'on avait affaire au même référent. La saisie aurait été différente s'il avait dit l'énoncé (18') :

18') je veux pas parler **des accidents que j'ai eus** parce que ces **accidents-là** ils m'ont laissé beaucoup de séquelles

Nous commençons donc à voir que tous les éléments lexicaux disloqués avant le verbe, même s'il ont déjà été mentionnés dans le contexte précédent ne correspondent pas forcément à des éléments "donnés" par le contexte dans le sens de "connus", "information ancienne" etc. Il est nécessaire de distinguer la reprise lexicale et la reprise référentielle.

Il arrive quelquefois que l'élément lexical soit déterminé par *le* dans CV1 puis par *un* en CV2. Il prend lors de son déplacement vers la gauche un caractère générique. Il n'est donc pas possible de dire dans ce cas que c'est l'élément du contexte précédent qui est repris. Seul le lexique est répété avec une autre valeur. Il y a changement de référent :

24) **les freins** sont neufs alors il faut d'abord + ils se rôdent qu'ils se mettent à leur(s) place(s) **un frein neuf** il lui faut un certain temps pour qu'il se mette : + bien dans son logement (Rampal 6,6)

On peut remarquer, dans cet exemple, que l'on passe d'un syntagme "court" à un syntagme "long" : *les freins/un frein neuf*. Il nous semble que dans la cohésion sémantique d'un texte et dans les analyses en terme d'élément "donné" ou de "progression thématique", on s'attendrait à passer plutôt d'un syntagme long à un syntagme raccourci : *un frein neuf/le frein, ce frein, ce frein-là* (cf C. Blanche-Benveniste 1993 et B. Combettes 1992 et 1994).

b) Le lexique n'est pas issu du contexte antérieur :

L'élément disloqué entretient divers rapports d'inférence avec un élément du contexte immédiat.

"On peut tracer des lignes associatives entre le membre disloqué et l'information contenue dans le contexte précédent" (E. Larsson, 1979 :13).

Nous avons constaté différentes possibilités :

- Tout d'abord, L'élément disloqué est à la fois nouveau et prévisible de par le lien sémantique qu'il entretient avec un lexème déjà mentionné :

27) on commence euh bon on commence dès la petite enfance alors **l'école maternelle** elle commence vers euh trois ans jusqu'aux sept ans c'est une journée continue c'est-à-dire que **les enfants** ils arrivent euh le matin vers huit heures (Charnay 3,9)

28) le produit il rentre dans **la plaie** et comme **le microbe** il est bien au chaud dans la plaie il en sort difficilement (TV 2.2.90)

29) mais tu vois **le cheval d'Aurélie** en reparlant de ça **sa selle**  
elle est vraiment pas bien (Gilly 19,10)<sup>5</sup>

Il serait inapproprié de parler de thématization dans l'exemple (29). Comme l'indique *en reparlant de ça*, ce dont on parle dans cet énoncé c'est bien de *le cheval d'Aurélie* et non de l'élément disloqué *sa selle*. Il serait plus adéquat de parler de tout un domaine thématized. L'opposition posé/présumé serait ici plus intéressante. Ainsi *l'école* présume *les enfants*, *la plaie* présume *le microbe* et *le cheval* présume *la selle*.

Entrent dans cette description les dislocations multiples et les "systèmes d'emboîtement" décrits par Culioli (1976 et 1990). Dans ce cas, l'élément disloqué sert de cadre préalable à l'énoncé :

30) mon frère sa moto **le guidon** il est cassé

31) **le prof**, même *l'analyse*, il nous l'avait donnée (B. Barnes 1985)

32) ma cuisinière **le four** il chauffe pas (oral)

33) **mon père** le choc ça lui a fait euh il a tordu le volant (Douce 2,8)

Notons cependant qu'il est parfois bien difficile, voire impossible, de rétablir toute relation de présupposition entre deux éléments ainsi "emboîtés" (ex. 31 et 33). Nous préférons l'analyse de M. J. Reichler-Béguelin (1993) sur l'interprétation grammaticale et référentielle du pronom anaphorique. En effet, l'auteur soutient que cette interprétation ne peut se faire que de manière indirecte par le biais d'un calcul d'implicite permettant principalement, à partir de l'information fournie, de construire une inférence vraisemblable sinon obligatoire.

Dans certains cas, l'élément disloqué entretient en plus une relation dérivationnelle avec un élément du contexte antérieur :

34) Quand il est né, j'ai eu peur. Je n'avais pas pensé qu'il serait si **poilu**, parce que **du poil noir** il en avait partout (Larsson 1979 :69)

35) sans compter que j'ai eu quatre mille et quelques francs de : + du **garage** + puisque **le garagiste** lui il a voulu qu'on le paie (Villelm 6,6)

5. Cet exemple diffère de ceux que nous traitons dans l'ensemble de cet article de par le fait qu'il n'entre pas dans le schéma CV1 + CV 2. Ici, le verbe *tu vois* ne construit rien.

- Dans un deuxième temps, l'élément disloqué peut être relié à un lexème du contexte antérieur par une relation d'opposition :

36) **les plus grands** passent aux toilettes mettent leur manteau vont dans la cour ceux euh : par contre **les + plus petits** euh nous les passons aux toilettes on leur lave le visage les mains et nous allons les déshabiller dans le dortoir (Dini 10,5)

37) **ma sœur aînée** elle a été élevée par ma grand-mère mais **mon frère** lui il pensait qu'à jouer à courir (Bar 66,1)

Lorsque l'élément disloqué avant le verbe est en relation de double marquage d'une même fonction syntaxique avec le pronom clitique, on obtient souvent ces effets de miroir, comme si la rection du premier verbe donnée à droite dans la première construction verbale se reflétait avec la rection du second verbe disloquée à gauche dans la deuxième construction verbale. On obtient alors des effets de contraste entre les deux constructions verbales. En complément de la relation d'opposition mentionnée ci-dessus (ex. 36 et 37), nous dirons que le double-marquage se prête assez systématiquement à l'expression du contraste :

38) j'ai parlé à **monsieur X** mais à **monsieur Y** je lui ai jamais parlé (Bigcard)

39) j'ai goûté à l'**alcool** à l'**herbe** - à la **drogue** j'y ai jamais touché (Oral)

40) j'ai pu écrire à **ma mère** à **ma sœur** mais à **mon père** je n'ai jamais voulu **lui** donner de mes nouvelles (TV)

- L'élément disloqué peut enfin être mis en liste avec les autres réalisations lexicales d'une place de rection, données dans le contexte antérieur :

41) j'aime **Ella Fi** toutes ces voix blues **Whitney Houston** aussi elle a une belle voix (TV)

Nous avons abordé, avec ces exemples, une autre valeur de la construction qui ne peut pas être ramenée à un effet général de thématisation dans le sens de "reprise d'information". Plutôt que de parler de "progression à thème dérivé", nous avons choisi de montrer en quels termes nous pouvions établir, de manière synthétique, un lien entre la construction disloquée et le contexte antérieur dans le développement du discours.

Parallèlement à ces relations sémantiques, nous avons remarqué que certains lexèmes apparaissent assez systématiquement en position

disloquée sans n'avoir jamais été mentionnés auparavant. De plus, aucun élément du contexte antérieur ne permet de prévoir leur emploi. Il s'agit toujours des syntagmes comme *les gens, les mecs, les femmes, les hommes, les enfants* comme si les éléments lexicaux à valeur générique suscitaient la reprise pronominale. On ne peut pas dire ici que la dislocation fonctionne tel un dispositif qui permettrait de reprendre en position d'associé au sujet un élément construit dans le contexte antérieur. Pourtant, ils sont toujours associés à un pronom clitique sujet. Il semblerait alors intéressant de lier la dislocation à un ensemble de formes lexicales.

42) mais ça se fait plus c'était à l'époque **les gens** euh/ouais, X/le matin **ils** se levaient XXX ils étendaient les draps (Courre 110,1)

43) **les mecs ils** sont pas tellement les mecs ils sont pas tellement informés (La Navale 64,15)

D'autres éléments lexicaux apparaissent aussi en position disloquée sans avoir été cités auparavant. Contrairement aux exemples précédents, ils n'ont aucune valeur générique.

La dislocation semble alors réservée, de par l'effet qu'elle produit, à certains cas particuliers. Elle semble requise pour donner des effets d'énumération dans l'enchaînement de plusieurs constructions :

44) Il lui fallait quelque adoration. La famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. **La patrie**, il lui en voulait de ses démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. **La religion**, il l'ignorait depuis sa première communion. **L'amour**, il ne l'avait rencontré que vénal et criard. La littérature, alors ou bien l'Art, avec des majuscules (cité par A. Blinkenberg, 1928, Merc. Fr. 1-3-27, 324)

L'impression provoquée par ces dislocations avant le verbe disparaît dès que l'on restitue ces mêmes syntagmes dans une fonction syntaxique auprès du verbe recteur (ex. 44') ou encore que l'on propose une version dans laquelle l'élément disloqué est antéposé à la construction verbale (ex. 44'') :

44') Il lui fallait quelque adoration. La famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. il en voulait à **la patrie** de ses démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. Il ignorait **la religion** depuis sa première communion. Il n'avait rencontré **l'amour** que vénal et criard. La Littérature alors ? ou bien l'Art, avec des majuscules.

44'') Il lui fallait quelque adoration. la famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. Il **lui** en voulait à **la patrie** de se démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. Il l'ignorait **la**

**religion** depuis sa première communion. Il ne l'avait rencontré que vénal et criard l'**amour**. La Littérature, alors ou bien l'Art, avec des majuscules ?

### 1.3. LES DISLOCATIONS APRÈS LE VERBE

Lorsque le glissement lexical s'opère vers la droite du verbe, on observe plus fréquemment que la fonction syntaxique occupée dans CV1 et dans CV2 est identique. Généralement il s'agit de compléments prépositionnels ou non. Nous n'avons jamais rencontré d'énoncé où l'élément lexical passe d'une fonction de sujet à une autre fonction de sujet :

45) **la voiture** est arrivée à toute vitesse et **elle** a heurté le piéton **la voiture**<sup>6</sup>

En revanche, nombreuses sont les constructions du type :

46) ça c'est la question de sécurité + maintenant pour changer ben il faut que tu changes **la roue** + alors si tu **en** as **une de roue** qui est pas crevée (Rampal 5,12)

47) si elle a **un défaut** il faut **le** trouver **ce défaut** (Rampal 9,14)

48) au bout du deuxième jour + on m'a fait lever + bon j'avais toujours **les perfusions** hein je **les** ai gardées trois jours **les perfusions** (Vallier 8,8)

Dans ces énoncés, le lexique occupe une place de complément non prépositionnel de type *le* dans les deux constructions verbales.

Les cas où l'élément lexical se déplace en changeant de fonction syntaxique auprès du verbe recteur sont plus rares :

49) L2 ah vous aviez le marché noir  
L1 et oui il y avait **le marché noir** puis **il** marchait dur hein **le marché noir** (Roubaud 10,1)

50) L2 ce qu'il faudra faire c'est essayer de changer les plaquettes à l'avant  
L3 non ah non mais/ç -, ça/ça vient pas **des plaquettes** parce que  
L2 elles sont bonnes  
L3 /j', X/j'ai jamais pu freiner avec cette voiture  
L2 mais peut-être qu'**elles** sont trop dures **ces plaquettes** (Rampal 8,16)

6. Par ailleurs une telle construction nous paraît particulièrement redondante, alors que ce n'est pas le cas des exemples cités jusque ici.

51) j'ai dit comment ça vous dites que le/le choc est vieux il a été retapé de la même couleur que la peinture + de **la voiture** donc ça peut pas être moi + je lui ai dit voilà je venais à peine de l'acheter **cette voiture** (Villem 14,10)

Nous pouvons donc avancer, grâce aux exemples rencontrés, que l'élément lexical disloqué après le verbe est toujours une sorte de rappel lexical, référentiel et syntaxique. La dislocation après le verbe ne permet pas les rapports sémantiques décrits pour la dislocation avant le verbe. Le lexème disloqué ne peut pas être présupposé. Il est bien un référent connu et donné par le contexte antérieur. La dislocation après le verbe ne permet pas de le donner comme un cadre préalable de l'énoncé. Elle ne permet pas non plus la hiérarchisation des données. Les lexèmes à valeur indéfinie de type *les gens...* ne se prêtent pas de façon systématique à la dislocation. Nous n'avons jamais rencontré d'énoncé du type :

- il faut donc prendre quatre figues que nous allons couper en rondelles et ensuite nous allons les disposer sur le haut de l'assiette nous allons **la** prendre **la dernière figue** la couper en quatre et l'ouvrir<sup>7</sup>

Notre corpus d'exemples ne mentionne pas d'énoncé marquant une opposition ou un contraste du type :

- **ma sœur aînée elle** a été élevée par ma grand-mère mais **il** pensait qu'à jouer **mon frère**

- **les grands** passent aux toilettes mettent leur manteau vont dans la cour et par contre nous **les** passons aux toilettes **les plus petits**

- j'ai goûté à **l'alcool** à **l'herbe** j'y ai jamais touché à **la drogue**

- j'ai parlé à **monsieur X** mais je **lui** ai jamais parlé à **monsieur Y**

Ainsi la différence que nous avons choisi de poser entre la dislocation avant le verbe et la dislocation après le verbe, d'après le statut syntaxique accordé à l'élément disloqué, est renforcée par le comportement spécifique d'un point de vue informationnel du lexème disloqué et de la structure dans son ensemble. En effet, la valeur informationnelle de la forme disloquée est toujours la même dans la dislocation après le verbe, alors qu'elle connaît différentes saisies dans la dislocation avant le verbe. De plus, la fonction "pragmatique" de la dislocation peut être de natures différentes dans la dislocation avant le verbe, ce qui n'est pas le cas pour

7. Dans cet énoncé, l'élément disloqué apparaît comme nouveau, dans le sens où il est un élément sélectionné dans un ensemble.



la dislocation après le verbe. Enfin il faut insister sur le comportement particulier du sujet. En effet, il est remarquable d'une part que la dislocation avant le verbe favorise la reprise d'un élément lexical en position d'associé au sujet<sup>8</sup>, et d'autre part que le lexique se déplace difficilement d'une fonction sujet à une autre fonction sujet pour les deux types de dislocations envisagés.

## 2. LA DISLOCATION D'UN ÉLÉMENT SEMI-LEXICAL DE TYPE "MOI JE"

Lorsqu'on observe les catégories grammaticales, on s'aperçoit que les pronoms toniques n'ont pas les mêmes relations au contexte antérieur que les éléments lexicaux.

Contrairement à la dislocation des éléments lexicaux, il n'est plus utile de distinguer pour les pronoms de ce type une interprétation informationnelle selon qu'ils sont disloqués avant le verbe ou après le verbe, compte tenu qu'ils se déplacent très librement autour du verbe, dans une position construite ou dans une position d'associé. Ce comportement spécifique, selon la catégorie grammaticale décrite, ne nous semble pas être pris en compte dans les analyses thématiques.

Si le pronom tonique est marqué pour une fonction syntaxique auprès du verbe, c'est-à-dire qu'il est construit par le verbe et entretient une relation de double marquage avec le clitique, il semble viser essentiellement la désignation d'un élément distingué parmi d'autres de son espèce ; comme s'il exprimait une sorte de contraste ou d'insistance. Tel est le cas non seulement pour la dislocation avant le verbe (ex. 52 et 53) mais aussi pour la dislocation après le verbe (ex. 54). Cet effet est rendu aussi par les *moi je* et les *toi tu* sujets que l'on trouve en nombre important dans les dialogues à plusieurs locuteurs, dans lesquels les prises de parole sont récurrentes :

52) à moi elle me fait rien la bête (Lefèbvre 3,3)

---

8. C. Blanche-Benveniste nomme définition *a posteriori* les énoncés qui "contiennent une première instance, dans laquelle un élément lexical est mentionné après un verbe, suivie d'une deuxième instance dans laquelle le terme est placé devant un verbe comme *est, c'est* ou *c'est comme*, qui introduit la partie définitoire". Selon son analyse, ce sont les seuls cas de figure où le lexème répété apparaît en relation avec une fonction syntaxique de sujet. En effet, l'auteur dit :

Dans les conversations, il est assez rare qu'il apparaisse comme sujet, en raison de la réticence bien connue à utiliser en ce cas des sujets nominaux. Nous en trouvons des exemples dans des passages d'explication." (1993 :20)

53) à **toi** ça t'est arrivé (Promis 15,15)

54) il est bien entendu qu'**elle** doit le faire **elle** aussi (Holding 6,7)

Lorsque le pronom n'est pas doté d'une "marque rectionnelle" (ex. 55 et 57), il réfère généralement aux personnes du discours. Il donne l'effet d'un point de vue et peut apparaître sans pronom clitique correspondant (ex. 58) :

55) **moi** ils **me** prennent rien dans la poche (Lash 4,8)

56) **moi** le poste **je** l'écoute jamais (Pesc 83,19)

57) on **m'**a dit que ça venait exactement le même prix **moi** (Maçon 98,11)

58) **moi** mes parents ils veulent pas en entendre parler

On doit traiter à part le *moi je* de l'énonciateur courant avec les verbes comme *dire, penser, croire*. Il ressemble à un morphème lié qui n'admet pas l'insertion d'autres éléments. Certains locuteurs l'emploient de façon presque systématique. Il n'est pas possible de sentir dans cet emploi un effet de contraste ou une marque de désignation (cf. C. Blanche-Benveniste et alii, 1990 :88).

Dans les cas désignés ci-dessus, la dislocation ne peut donc plus prétendre à un rôle général de thématization ; l'interprétation informationnelle que l'on peut lui attribuer est fonction du statut syntaxique du pronom disloqué.

### 3. CONCLUSION

Lier dislocation et thématization revient à faire du statut informationnel attribué à ces énoncés un principe explicatif. Ce choix d'analyse conduit à regrouper sous des fonctions communicatives générales, des relations sémantiques et syntaxiques fort diverses et il est difficile de savoir si ces relations sont spécifiques à la dislocation.

Les données attestées du français parlé dégagent des conclusions qui ne confirment pas toujours le rapport entre dislocation et thématization. Elles apportent des éléments nouveaux sur la valeur informationnelle de l'élément disloqué, sur les effets rendus par cette construction, et sur les contextes susceptibles de favoriser ce type de structures. Elles témoignent

de l'intérêt d'associer à l'analyse pragmatique une analyse morpho-syntaxique.

Nous sommes arrivée à la conclusion que le lexique disloqué avant le verbe est parfois la répétition d'un élément lexical construit par un verbe dans le contexte antérieur de l'énoncé. Alors la dislocation permet de le récupérer dans une construction où il n'a plus de fonction syntaxique auprès du verbe ; il est de manière assez systématique associé à une fonction sujet. Dès lors, ce lexique peut être effectivement présenté comme un élément "donné", "connu", une "information ancienne", mais il est important de préciser que cette valeur informationnelle se modifie, se précise ; l'élément disloqué est repris avec toute la valeur sémantique qui lui a été attribuée auparavant. De plus, il existe différents indices morpho-syntaxiques qui confirment cette valeur.

(...) il y a une route à traverser (...) il faut traverser une route qui est assez fréquentée (...) et **cette route** on la traverse tellement souvent qu'on fait plus attention (Selin 1,1)

Dans cet énoncé, l'information arrive progressivement, le syntagme route est repris mais il a acquis tout au long de l'énoncé et jusqu'à la dislocation une valeur sémantique de plus en plus affinée. La dernière occurrence *cette route* serait l'équivalent de *cette route-là* c'est-à-dire une *route à traverser qui est assez fréquentée*.

La dislocation n'est pas toujours un procédé de thématisation, d'autant plus qu'elle entretient avec le contexte précédent des relations de répétition de lexique identiques à celles qui ont été observées pour les constructions non disloquées. Il nous semble alors plus raisonnable de dire que le rôle de la dislocation, dans ce cas, est de proposer une articulation syntaxique qui organise la répétition, en reprenant un lexème connu dans une position syntaxique extérieure à la rection et quelquefois en hiérarchisant les données.

Dans d'autres modèles, l'élément peut n'être répété que pour sa valeur lexicale. Il perd alors tout le poids référentiel décrit ci-dessus. Il n'est donc plus justifié de le présenter comme un élément "donné" ou "connu". Les critères morpho-syntaxiques décrits pour le cas précédent n'interviennent plus, et l'on trouve des exemples où l'élément lexical passe d'un déterminant +spécifique à un déterminant +générique. Il peut être associé à plusieurs places de constructions.

- **les freins** sont neufs alors il faut d'abord + ils se rôdent qu'ils se mettent à leur(s) place(s) **un frein neuf** il lui faut un certain temps pour qu'il se mette : + bien dans son logement (Rampal 6,6)

Au-delà de ces répétitions lexicales, l'élément disloqué peut ne pas avoir été mentionné auparavant. Néanmoins il entretient des relations inférentielles diverses avec le contexte antérieur. Il peut être effectivement présenté comme un référent présupposé. Cependant, les exemples de français parlé révèlent que certains éléments lexicaux tendent à apparaître presque systématiquement en position disloquée, avant le verbe, sans que l'on puisse établir de rapport avec le contexte. Nous dirons que certaines formes sémantiques se prêtent aisément à la fonction d'associé à la construction verbale pour exprimer le cadre préalable de l'énoncé.

D'autre part, nous avons observé que la dislocation favorise les effets de contraste, lorsque l'élément disloqué avant le verbe est construit. En revanche lorsque l'élément disloqué apparaît dans une position d'associé au clitique ou à l'ensemble de la construction verbale, la dislocation donne souvent l'effet d'une mise en liste et plus particulièrement d'une énumération.

L'élément disloqué après le verbe est un rappel lexical et syntaxique. Il se déplace dans le texte d'une place construite à une autre place construite identique. Il est repris comme un élément spécifique connu et reconnu dont la valeur sémantique, référentielle et syntaxique a été définie auparavant. Il n'entretient pas avec le contexte précédent de relations inférentielles complexes. Il n'intervient pas dans l'enchaînement sémantique des constructions verbales. La dislocation ne semble alors rendre aucun des effets décrits ci-dessus.

Les pronoms toniques ne se laissent pas décrire dans les mêmes termes que les lexèmes, car ils se déplacent très librement autour du verbe. Nous avons dégagé deux interprétations selon qu'ils sont construits par le verbe ou non. Dans le premier cas, ils semblent traduire une désignation, un contraste ou une insistance alors que dans le deuxième cas, ils donnent l'effet d'un point de vue. Il faut préciser que les distributions concernant les pronoms toniques ne sont pas les mêmes lorsqu'on compare des exemples de français parlé et des exemples de français écrit. En effet il semblerait que les auteurs ou grammairiens qui s'appuient sur un certain type d'écrit donné comme représentatif de l'oral ne maîtrisent pas les proportions. Ainsi les éléments semi-lexicaux sont plus souvent disloqués à l'oral que les éléments lexicaux. L'écrit montre l'inverse. Nous pouvons donc avancer que la prédominance de dislocations d'éléments lexicaux rend l'analyse thématique certainement plus adéquate pour l'écrit que

pour l'oral et qu'il convient de s'appuyer sur des exemples oraux attestés pour décrire les effets rendus par les dislocations en français parlé.

Enfin, le fait d'intégrer à une description morpho-syntaxique une interprétation "pragmatique" nous permet de rendre compte de la compatibilité ou non, dans un même énoncé, d'une dislocation avant le verbe et d'une dislocation après le verbe. En effet, si nous faisons l'hypothèse que l'élément disloqué à droite est un prolongement lexical et syntaxique de la rectrice du verbe marquée par le clitique, alors que l'élément lexical disloqué à gauche n'a pas de fonction syntaxique auprès du verbe recteur et qu'il sert de cadre préalable à l'énoncé ou de lien sémantique entre les constructions verbales alors nous pouvons expliquer que ces deux statuts sont compatibles dans un même énoncé :

- le couvre feu on l'avait établi le couvre feu (Alb 1,101)
- Mazarin Condé ben disons qu'il ne l'aime pas Mazarin (Hatoun 4,12)
- oui mais ça tu l'as quand même su en pension ce truc-là (Clément 8,3)
- ce pain là j'en mange pas de ce pain là (Liotin 7,6)

Nous n'avons jamais rencontré deux doubles marquages cumulés avant et après le verbe du type :

- tout être humain a un corps et à son corps il faut lui parler à son corps

La dislocation se révèle être une forme syntaxique qui intervient dans l'organisation du discours. L'analyse du rapport entre le contexte et l'élément disloqué témoigne d'une répartition importante sur le plan lexical et syntaxique qui ne confirme donc pas toujours les analyses en thème et soulève la question pour le moins intéressante du statut particulier du sujet.

## BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Charles (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, A. Francke, Berne.
- BARNES, Betsy (1985), *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire ; BILGER, Mireille ; ROUGET, Christine et van den EYNDE, Karel (1990), *Le Français parlé. Études grammaticales*, collection Sciences du Langage, édition CNRS, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1993), "Quelques modèles de circulation du lexique dans la syntaxe", *Recherches sur le français parlé*, n°12, 9-34.
- BLASCO, Mylène (1993), *Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en "double marquage"*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- BLINKENBERG, Andréas (1928), *L'ordre des mots en français moderne*, 2 vol., Copenhague.
- COMBETTES, Bernard (1992), "Hiérarchie des référents et connaissance partagée. Les degrés dans l'opposition connu/nouveau", *L'information grammaticale*, n° 54, 11-13.
- COMBETTES, Bernard (1994), "Aspects syntaxiques et pragmatiques de la spécificité de la langue orale", *Le Français dans tous ses états*, n° 25.
- CULIOLI, Antoine (1976), *Recherches en linguistique : Théorie des opérations énonciatives*, Paris, VII, D.R.L (Séminaire de D.E.A).
- CULIOLI, Antoine (1990), "Représentation, Referential Processes and Regulation", in *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, T. 1, Ophrys, Paris, 177-213.
- de FORNEL, Michel (1988), "Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation", *Langue française*, n°78, 101-123.
- DURANTI, A. et OCHS, E. (1990), in T. GIVON (ed.), *Discourse and Syntax*, vol. 12, Academic Press, New York, 377-416.
- GUNDEL, J.K. (1975), "Left Dislocation and the Role of Topic-Comment Structure in Linguistic Theory", *Working Papers in Linguistics* 18, Ohio State University, Columbus.
- HELDNER, C. (1988), "La dislocation - un processus de thématisation ?", *Structure Thème-Rhème dans les Langues Romanes et Slaves*, *Slavica*, Polska, Akademia nauk, Instytut Slowianoznawstwa, n° 65, 47-65.
- KLEIBER, Georges (1986), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française*, n° 72, 54-79.

KLEIBER, Georges et TYVAERT, J.E. (eds.) (1990), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris.

LAMBRECHT, Knud (1981), *Topic, Antitopic and Verb-Agreement in Non-standard French*, Benjamins, Amsterdam.

LARSSON, Eva (1979), *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*, Gleerup, Lund.

OLSSON-JONASSON, K. (1981), "Thème, rhème, focus et la construction avec attribut de l'objet", *Linguisticae Investigationes*, V, n° 1, 137-168.

REICHLER-BEGUELIN, Marie-Josée (1989), "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", in Chr. RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse Romande*, Peter Lang, Berne.

REICHLER-BEGUELIN, Marie-Josée (1993), "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macro-syntaxique ?" in S. Karolak et T. Muryń (eds.), *Complétude et incomplétude syntaxique dans les langues romanes et slaves. Actes du 6<sup>e</sup> Colloque de Linguistique romane et slave*. Cracovie, 29 sept- 3 oct. 1991, p. 327-379.

RIEGEL, M. PELLAT, J.C. RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.





## “AUTANT LE DIRE...”

### Quelques éléments comparatifs sur la macro-syntaxe de *plus/moins/autant*

Traités dans le chapitre des constructions comparatives, les énoncés corrélatifs du type :

**plus** un enfant est jeune **plus** l'apprentissage d'une langue étrangère est facile (Oral, décembre 94)

**moins** tu travailles **moins** tu as de chances de réussir (Oral, décembre 94)

**Plus** François Mitterrand s'enferme dans la confection de son autobiographie, **plus**, en fait, il oblige ses supporters à choisir entre mitterrandisme et socialisme ; en conséquence, **plus** les socialistes se divisent **et plus** se ferme ainsi la porte d'une relève à gauche pour la prochaine présidentielle. (*Libération*, 9/09/94)

**Autant** la Normandie progresse, **autant** la Bretagne est décadente. (Michelet, *La Mer*)

sont diversement analysés. Certains auteurs<sup>67</sup>, cependant, s'entendent pour grouper, dans la comparaison, **plus** et **moins**, qui marquent l'inégalité et **autant**, qui marque l'égalité.

Ce classement sera conservé dans ses grandes lignes et après un bref rappel des analyses existantes, je souhaiterais montrer que les descriptions de **plus** et **moins** ne peuvent pas complètement se superposer sur celle de **autant** au plan syntactico-sémantique.

Je traiterai donc dans un même ensemble **plus** et **moins**, à l'initiale de constructions verbales<sup>68</sup> en corrélation, en insistant sur ce qui les

---

67. Dont R. Rivara (1979).

68. Je ne tiendrai pas compte ici des énoncés nominaux comme :

différencie, avant de considérer les organisations avec **autant** qui se distinguent des deux cas précédents.

## 1. LES CORRÉLATIONS AVEC *PLUS* ET *MOINS*

### 1. 1. SUR LA MACRO-SYNTAXE

Largement attestée à l'écrit comme à l'oral l'organisation de type "plus il mange plus il grossit" est une construction corrélatrice très simple à utiliser, que j'ai baptisée "siamoise"<sup>69</sup> pour rendre compte de la dépendance et de la symétrie des segments verbaux.

Si l'on regarde les analyses proposées, certains auteurs ont traité ces tours avec les subordonnées comparatives en assimilant ces systèmes corrélatifs aux constructions avec **d'autant plus que...** ou **d'autant moins que...** Par exemple, M. Ruquet et J-L. Quoy-Bodin (1988) établissent un parallélisme entre les structures à l'étude et des énoncés comme :

**D'autant (plus, moins, mieux)... que...**

Il s'inquiétait **d'autant plus** pour son retour vers la capitale **que** la prévention routière annonçait plus de circulation pour le soir (Parallèle **plus... plus...**)

Mais je m'ennuie **d'autant moins** avec toi, mon chéri, **que** tu as plus de temps à me consacrer ! (Inverse : **plus... moins...**)

Or, la suite "**plus il mange plus il grossit**" ne peut pas se décrire comme "il grossit **d'autant plus qu'il mange**", même si l'on admet le renversement des procès et l'effet de synonymie<sup>70</sup>. Par exemple, si l'on observe la distribution linéaire des segments verbaux, on se rend compte que la permutation des segments est possible, sur le plan morpho-syntaxique, dans le cas de "**plus... plus...**" :

**plus** il grossit **plus** il mange  
**plus** il mange **plus** il grossit  
**plus** une planète est grosse **plus** sa force d'attraction est grande

---

**Plus** de flics **moins** d'accidents

**Autant** de têtes **autant** d'avis.

69. Cf thèse, M-J. Savelli (1993).

70. L'ordre inversé, par "retournement" des propositions a été signalé par certains auteurs comme J-C. Chevalier et alii (1972).

**plus** sa force d'attraction est grande **plus** une planète est grosse

La récursivité des segments verbaux est contrainte dans le cas de "d'autant plus que...". Les éléments discursifs se distribuent dans un certain ordre :

? **d'autant plus** qu'il mange il grossit

\* **d'autant plus** que sa force d'attraction est grande une planète est grosse

et on note, à la fois, la non répétition des marques symétriques à l'initiale (comme dans **plus/plus**) et l'absence de l'élément "que". Ces arguments suffisent pour nous faire admettre que l'on a affaire à deux organisations syntaxiques à part entière et qui ont chacune, leurs propres règles de fonctionnement.

Par ailleurs, il n'est pas davantage possible de raisonner avec des arguments en principale-subordonnée pour décrire les "siamoisés". Par exemple, les deux segments verbaux sont obligatoires et interdépendants. L'énoncé tronqué est suspensif et attend un segment pour le compléter. Ainsi :

? **plus** une planète est grosse

n'a pas d'autonomie et doit être nécessairement complété par une autre construction verbale, qui lui sert de pendant syntaxique, sans lui être "subordonné" :

... **plus** sa force d'attraction est grande

L'énoncé :

**plus** une planète est grosse **plus** sa force d'attraction est grande

est alors grammaticalement acceptable et fait sens dans sa globalité.

Le second segment, qui reprend par imitation la forme du premier, doit être obligatoirement organisé, lui aussi, autour d'un autre verbe constructeur<sup>71</sup> :

\* **plus** une planète est grosse **plus** sa force d'attraction

? **plus** Jeanne est belle **plus** Marie aussi

71. Dans les organisations macro-syntaxiques de type "il a beau" la suite peut être verbale ou non verbale :

**on a beau** le lui dire il s'en fiche

**on a beau** le lui dire pas une réaction

Ainsi, les deux séquences verbales sont dépendantes mais, elles ne peuvent se rattacher :

- ni à la simple juxtaposition, à cause de l'effet suspensif,
- ni à la coordination malgré la possibilité d'interposer un élément joncteur, à cause de l'interdépendance des segments :

**plus** il est sûr de lui **et plus** il est sympathique

- ni à la subordination puisqu'il y a absence de marquage morphologique avec des éléments tels que les relatifs ou conjonctifs.

On ne retrouve pas, de ce fait, le rapport morpho-syntaxique, de type hiérarchique, avec une principale et une subordonnée.

L'élément qui assure la cohésion et la dépendance de chaque membre de la "siamoise" est extrait du schème réactionnel de chacun des verbes autour duquel il s'organise. Ce qui est intéressant ce n'est pas l'analyse de **plus**<sup>72</sup>, élément isolé, c'est la relation entre les deux éléments **plus** de l'organisation qui fait un ensemble unitaire, confirmé semble-t-il, par une courbe intonative englobante. Cet ensemble, qui s'organise autour d'un minimum de deux verbes constructeurs, ne peut plus être décrit, au niveau de l'énoncé, avec des règles de micro-grammaire. Il est soumis à des contraintes de type macro-syntaxique<sup>73</sup>, aussi bien par le nombre que par la forme et la distribution des éléments constitutifs de chaque segment verbal<sup>74</sup>. La prosodie englobante semble confirmer, ici encore, qu'il s'agit d'un énoncé avec une suite de noyaux verbaux<sup>75</sup> qui sont soudés pour former un ensemble.

Pour nous résumer, dans le cadre corrélatif, l'énoncé pour être grammatical doit avoir :

- Un élément **plus**<sup>76</sup>, réalisé sous cette seule forme, sans modifieur possible, à l'initiale de chaque segment verbal. C'est une partie de la valence du verbe :

72. Nous avons montré, avec P. Cappeau (1995), que **plus** n'est pas, dans la "siamoise", un élément comparatif.

73. Cf. C. Blanche-Benveniste et alii (1990).

74. La modalité interrogative porte sur l'ensemble macro-syntaxique :

est-ce que (**plus** on essaye de le convaincre **plus** il résiste)

\* **plus** on essaye de le convaincre est-ce que **plus** il résiste

75. Cf. C. Blanche-Benveniste et alii (1990).

76. Ces contraintes de réalisations sont applicables à : moins, mieux, meilleur, pire...

**plus** il y a de mouches **plus** il y a de truffes (Chaîne 5, décembre 94)  
**moins** il mange **moins** il grossit  
 ?**beaucoup plus** il y a de mouches **beaucoup plus** il y a de truffes  
 ?**beaucoup moins** il mange **beaucoup moins** il grossit.

- Au moins deux constructions verbales :

Chaque verbe constructeur doit être nécessairement conjugué, en temps et en personne. Il doit être accompagné d'un sujet lexical ou pronominal :

? **plus** mangeant **plus** grossissant  
 ? **plus** manger **plus** grossir  
 ? **plus** travailler fatigue **plus** se reposer fait plaisir  
**plus** un enfant travaille **plus** ses résultats s'améliorent (CO)<sup>77</sup>  
**plus** on le connaît, **plus** on apprécie son sens des relations humaines (CE)

avec des contraintes sur le choix du sujet et sa détermination :

il semble que **plus** on regarde les chaînes télé **plus** les téléspectateurs ont une audience ciblée (France-Infos, décembre 94)

? il semble que **plus** personne regarde les chaînes télé **plus** les téléspectateurs ont une audience ciblée

? **plus** trois maisons sont grandes **plus** elles se vendent

? **plus** trois filles vivent ensemble **plus** elles se disputent

Le pronom sujet clitique ne peut pas être postposé<sup>78</sup> :

? **plus** mange-t-il **plus** grossit-il

? **plus** l'apprentissage est-il précoce, **plus** l'enfant est-il réceptif

## 1.2. SUR LE SÉMANTISME

Les différents exemples tirés de notre corpus<sup>79</sup> nous ont permis de dresser un inventaire assez large des sens donnés lors de la mise en corrélation des "siamoisés". Il est possible de différencier pour tout énoncé de ce type :

- le sens posé<sup>80</sup> au niveau du contenu informatif de chaque segment.

77. CO et CE renvoient à corpus oral et corpus écrit (extraits du volume 2 de la thèse, M-J. Savelli (1993).

78. De même, un énoncé comme "**plus** il mange **plus** grossit-il" n'est jamais attesté.

79. Cf. M-J. Savelli, 1993, volume 2.

80. Nous empruntons la terminologie à R. Rivara (1979).

- le sens présupposé qui fait intervenir les implicites contenus dans chaque segment
- le sens impliqué par la relation entre les segments constitutifs de l'organisation<sup>81</sup>.

Les éléments **plus, moins**, utilisés dans des enchaînements verbaux, sont considérés comme des marqueurs de procédures corrélatives. Avec ces organisations macro-syntaxiques, on entre dans des raisonnements de type "symétriques" qui font intervenir des appariements fondés sur une recherche de type heuristique<sup>82</sup> (on n'utilise pas une échelle numérique qui servirait de référence). Des suites d'éléments sont corrélées, mises en relation avec des effets de parallélismes aussi bien dans la forme que dans le contenu.

Il y a balancement mais les segments de la "siamoise" ne sont jamais point par point identiques sur le plan formel :

?**plus** l'apprentissage est précoce **plus** l'apprentissage est précoce

**plus** l'apprentissage est précoce, **plus** l'enfant est réceptif (CE)

Sur la règle d'asymétrie des séquences, J. Damourette et E. Pichon (1911-1939) ont expliqué que : "Ce que l'on commensure alors c'est l'intensité du phénomène par rapport à un autre phénomène qui lui sert d'échantillon. Il va sans dire qu'on ne commensure pas un phénomène avec lui-même. Aussi la proposition-échantillon doit-elle présenter une ou plusieurs conjonctures différentes de celle du phénomène commensuré".

Dans l'exemple ci-dessus, on mesure la réceptivité de l'enfant par rapport à la précocité de l'apprentissage.

La disposition même des marques **plus, moins** à l'initiale confèrent aux énoncés une force argumentative certaine. Ces énoncés, qui ne semblent pas donner prise à la contestation, s'énoncent de façon péremptoire et parfois sentencieuse. Ce fait est, peut-être, à mettre en relation avec une particularité de la production orale. On a remarqué que ces types d'énoncés ne s'accompagnent d'aucune recherche du lexique, d'approximation, de tâtonnements auxquels recourt généralement le locuteur. De fait, on relève l'absence de "euh" d'hésitations, de bribes qui correspondraient à des amorces de morphèmes, des recherches lexicales qui seraient marquées par des "comment dire, je ne sais pas moi...".

81. Les remarques qui suivent concernent surtout ce troisième aspect, les relations sémantiques qui lient les deux parties de la "siamoise". Elles complètent le développement sur la sémantique donné dans M.J. Savelli (1993) sur les "siamoises" de type "**plus... plus...**".

82. La quantification précise est exclue, on est dans l'approximation, l'évaluation des données.

Toutes les assertions sont données pour vraies, ou vérifiables, comme dans une démonstration. Nous renvoyons à l'hypothèse principale développée dans le cadre de la pragmatique intégrée d'Anscombe et Ducrot (1988) pour définir l'argumentation : "lorsque nous parlons d'argumentation nous nous référons toujours à des discours comportant au moins deux énoncés". Ils ajoutent que "les faits d'orientation argumentative, inscrits conventionnellement dans la langue (...) contraignent les enchaînements discursifs et les contraintes structurelles ont une incidence sur l'argumentation dans le discours".

Nous pouvons considérer les éléments **plus** à l'initiale comme des connecteurs argumentatifs. De plus, le déroulement linéaire des énoncés cadre parfaitement avec les effets de balancement donnés par la réalisation des éléments à l'initiale. L'organisation le plus souvent établie avec deux segments - deux temps- est une sorte de métronome qui semble impulser un rythme à la syntaxe. Cette forme syntaxique bipolaire sur le plan syntaxique se prête bien à la formule, à la maxime et au proverbe et sa structure rythmique a une fonction mnémorique. Le retour périodique des mêmes éléments à l'initiale de chaque segment crée une scansion qui contribue à l'efficacité du message produit<sup>83</sup>. C'est l'une des raisons pour lesquelles ce type de construction est fréquemment utilisé dans les slogans publicitaires. Comme le souligne B-N. Gruning (1990) :

On peut construire une structure particulièrement remarquable avec "boucle" sans fin (...)

**Plus** vous les portez **plus** vous les aimez / **Plus** vous les aimez **plus** vous les portez (Timberland)

A l'intérieur du moule macro-syntaxique, les relations sémantiques qui s'établissent entre les segments ne sont pas toutes du même ordre. Les effets de sens sont nombreux et variés. A la valeur proportionnelle directe (ou inverse), signalée dans les ouvrages spécialisés, on doit ajouter des valeurs comme la consécution, l'évolution des faits. La consécution assortie quelquefois de relations de type cause-effet se perçoit dans les siamoises avec **plus** :

**Plus** un produit vient de loin, **plus** il est emballé, **plus** il a subi de préparations, **plus** il contient d'énergie **et plus** il coûte. (CE)

Les événements relatés peuvent entrer dans un continuum dynamique et chronologique : le contenu du premier segment est mis en relation

83. A-J. Greimas avance sur ces symétries que "l'harmonie de la forme suggère l'équilibre recherché par la société". Il est cité dans l'article : "La parole proverbiale" in Suard et Buridant (1984), volume 2, *Richesse du proverbe*, page 123.

directe avec le contenu du segment qui suit, et ainsi de suite... Le rapport corrélatif se pose en constante comme lien qui unit les éléments de chaque énoncé. L'organisation "siamoise" très contrainte sur le plan de la forme est très diversifiée pour ce qui est du contenu. Au-delà de la distribution du lexique c'est l'enchaînement qui va donner des effets de sens intéressants. Ceux-ci sont nombreux car nous assistons à une interrelation d'éléments chargés de sens et qui constituent une entité globale chargée d'un autre sens. Ainsi dans :

**Plus** on prolonge le tête-à-tête avec une Alfa, **plus** on s'attache à elle (publicité, 93)

en plus de la charge sémantique de chaque segment il est possible d'établir une relation de type causal entre les deux éléments de la "siamoise" sur laquelle s'ajoute l'expression d'un intensif impliqué par la répétition de "plus".

G. Schlocker (1957) a résumé la potentialité de ces "locutions à balancements" :

Elles exigent, avec une puissance invincible, l'achèvement de la phrase. Ce sont, pour ainsi dire, des constructions réflexes de la langue, en dehors de tout libre arbitre : qui a dit **A** doit inmanquablement dire **B**. Mais voici l'avantage de cette contrainte : elles forment un système où la concision de la forme s'allie au repos que l'esprit y trouve, à telle enseigne qu'elles deviennent catégoriques et générales comme une formule algébrique et partant aisément transportables. L'invariance leur confère un surcroît d'efficacité tant formelle que psychologique. Elles constituent la charpente pour nombre de proverbes et de locutions figées. (...) Le mécanisme de cette symétrie est mathématique et correspond à une équation. Toutefois pour l'instituer il a fallu que l'esprit s'élève au-dessus des phénomènes, qu'il établisse à vol d'oiseau un rapport entre eux. La comparaison est à son origine toujours vérifiable, intelligible.

C'est sans doute ce qui permet, au moins en partie, d'expliquer que les organisations "siamoises" nous sont aussi familières en français<sup>84</sup>.

### 1.3. LES PARTICULARITÉS DE *MOINS*

On peut noter que les organisations "siamoises" construites seulement avec les éléments **moins** sont moins représentées. Comparativement aux

---

<sup>84</sup>. Elles sont très fréquentes à l'écrit, attestées dans tous les genres. On les trouve dans le français de conversation. Ces constructions "siamoises" ne semblent attestées que dans la langue littéraire en russe.



“siamoisés” avec **plus**, on en trouve très peu dans le langage publicitaire :

**moins** on en fait **moins** on a envie d'en faire

Les énoncés avec des mélanges de polarités (négatives et positives) sont plus souvent attestés :

**moins** il en fait **mieux** il se porte  
**moins** tu le lui diras **mieux** ce sera

L'analyse macro-syntaxique de ces énoncés se calque sur celle de **plus** en système corrélatif. Elle s'en distingue par le nombre des occurrences et le sémantisme.

### 1.3.1. Le nombre des occurrences

L'organisation “siamoisée” organisée avec **moins**, comme souvent pour tous les éléments négatifs, est beaucoup moins utilisée. On peut faire, par ailleurs, l'hypothèse qu'il est plus facile d'entasser des valeurs marquées positivement. Les énoncés se limitent à deux occurrences alors que l'on trouve très fréquemment des exemples de **plus...** enchaînés comme dans :

**Plus** je suis disposé pour connaître, **plus** je convoite le bien d'autrui et **plus** je le pille et plus je m'engraisse à le dévorer. (A. de Saint-Exupéry, *Citadelle*, édit. posth. 1948)

L'écrivain René de Obaldia nous a fourni un exemple avec treize occurrences de **plus** enchaînés<sup>85</sup> :

**Plus** je regarde cette photographie d'Obaldia, **plus** je m'examine, moi, Obaldia, **plus** je me scrute, **plus** je me déchiffre, **plus** je me découvre, **plus** je me dévisage, **plus** je m'épie, plus je me provoque, **plus** je me surprends, **plus** je me mets à la question, **plus** je me considère, **plus** je me reconsidère, et **plus** je me trouve un air de famille. (R. de Obaldia, *Miroirs auto-portraits*, E. Boubat, M. Tournier, p. 134).

D'un point de vue pragmatique il semble difficile d'enchaîner autant d'occurrences de **moins** en gardant la limpidité du discours.

<sup>85</sup>. Ces énoncés posent des problèmes de segmentation sur lesquels nous ne nous étendrons pas ici.

### 1.3.2. Sur le sémantisme

Deux points permettent de démarquer les “siamoisés” avec **plus** et celles avec **moins** : la variation régressive et l'impossibilité d'avoir le sémantisme temporel équivalent à “plus ça va plus...” qui garde son originalité à cet égard.

Avec **moins**, le gradient<sup>86</sup> est inversé mais on conserve un continuum qui lie le contenu du segment **A** au contenu du segment **B** :

**Moins** on a d'activité, **moins** on a envie d'en avoir. (*L'Expression française*, P.U.F, Grenoble)

Avec **moins** on est, comme le signalent M. Ruquet et J-L. Quoy-Bodin (1988), dans le cadre de la variation parallèle et régressive :

**Moins** (et) **moins**  
**Moins** je travaille et **moins** j'ai envie de travailler  
**moins** il s'occupe de ce que je fais **moins** il y a de tensions entre nous

Le marqueur **moins**, réitéré, oriente le sémantisme vers une échelle négative, décroissante.

Dans une même organisation “siamoisée” ils induisent la variation proportionnelle inverse :

**Moins** (et) **plus**  
Généralement et malheureusement ! **Plus** le nombre de spectateurs est important, **moins** la qualité du film est certaine. Le raisonnement inverse ne s'avère pas toujours juste.

- L'interprétation temporelle ne peut pas être explicitée comme dans la tournure originale du type :

**plus** ça va **moins** ça va

dans laquelle “plus ça va...”, produit sous cette forme, occupe exclusivement la première partie de la séquence corrélatrice. L'ordre des segments est, ici, contraint. Ce tour est paraphrasable par “plus le temps passe, moins ça va bien”. C'est ce que je signale par interprétation temporelle et que j'oppose à interprétation qualitative lorsqu'il est possible de compléter le verbe “aller” par un modifieur comme “bien”, ou “mal”.

---

86 . Cf. A. Culioli (1991).

L'interprétation temporelle est déclenchée par la forme même de la première séquence.

Elle est fortement contrainte sur le plan macro-syntaxique<sup>87</sup> :

**plus ça va plus** je deviens écolo (C0)

Que peuvent avoir de commun avec un être intelligent nos voisins de la rive ? Moi, **plus** je vais, et **plus** je me sens plein d'un dédain inexprimable pour le bourgeois. (CE)

... si l'habitude émousse la souffrance, il ne l'enlève pas, au contraire ! **Plus** tu iras et **plus** tu y songeras, dans mille circonstances de la vie tu te rappelleras. (CE)

Elle se remémore l'entretien avec un ministre socialiste en mauvaise posture qui s'est mis à verser des larmes incontrôlables. "**Plus** ça allait, **moins** ça allait ; on a écourté l'interview". (*Libération*, 9/09/94, page 37).

Si l'on compare les exemples précédents et la première séquence de l'exemple:

**moins ça va plus** il adore ce que je fais

l'interprétation est différente et plus difficile. L'énoncé est moins naturel dans son ensemble. On glose le premier segment verbal par "moins ça marche". On perd l'effet temporel :

**moins ça va (bien) plus** il adore ce que je fais

Même lorsqu'on glose "ça va" par une explicitation du type :

**moins** le temps passe **plus** il adore ce que je fais

ce n'est pas très satisfaisant à cause du sens (l'énoncé n'est plus paraphrasable par "remonter le temps"). L'organisation corrélatrice avec **moins** ne peut s'interpréter qu'avec le sens qualitatif (aller moins bien). Il faut donc admettre que sur le plan de la syntaxe et du sémantisme **moins** ne peut se décrire, sur ce point, comme **plus**.

87. "**plus ça va...**", dans le premier segment de la "siamoise" signifie "**plus** le temps passe..." et n'accepte aucune valence complément.

## 2. SUR AUTANT

Cette tournure a subi au cours des siècles des changements certains sur le plan morpho-syntaxique<sup>88</sup>. La forme actuelle, se rapproche d'une forme très symétrique dont les caractéristiques morpho-syntaxiques peuvent se comparer, à cause du parallélisme des formes **autant** à l'initiale, aux autres organisations symétriques. On trouve, en français contemporain, et surtout à l'oral, des énoncés du type :

**autant** pour aller sur la lune une seule nation suffit **autant** il est impossible qu'une seule nation réussisse un voyage sur Mars. (Patrick Baudry, Arte, juillet 94)

**autant** le gérondif est majoritairement utilisé à l'oral **autant** le participe présent est utilisé à l'écrit (oral, 1995)

mais au-delà de la symétrie apparente, **autant** ne peut pas se décrire, point par point, comme **plus** et **moins** mis en corrélation.

### 2.1. LES RESSEMBLANCES

Par rapport à chaque verbe constructeur, **plus**, **moins** ne sont pas perçus comme des éléments comparatifs à l'intérieur des segments. Dans :

**plus** il mange **plus** il grossit

il est impossible de décrire les éléments **plus** comme des comparatifs qui trouveraient leur forme longue dans :

---

88. Des tours avec asymétrie et cumul des marques se trouvent au XVII<sup>ème</sup>, dans le théâtre classique :

Un oracle jamais ne se laisse comprendre  
on l'entend **d'autant moins que plus** on croit l'entendre.  
(Corneille, *Horace*)

ou bien encore :

**tant plus... tant plus...**  
**D'autant plus... d'autant plus...**

Même si on trouve, en français contemporain, les mêmes marques à l'initiale de chaque segment, il est possible de trouver en diachronie des asymétries comme :

Mais **autant que** ce dessein était utile, **autant** l'exécution était difficile. (Pascal cité par F. Deloffre).

## AUTANT LE DIRE ...

il mange **plus que** moi  
 il mange **plus qu'**avant

? **plus que** moi il mange **plus que** moi il grossit

Ces éléments font partie de la réaction verbale et ils peuvent être soumis, de façon probante, au test de l'extraction :

C'est **plus (que moi, qu'avant)** qu'il mange

Dans la "siamoise" c'est la relation causale entre le fait de **manger** et de **grossir** qui est exprimée.

Il semble cependant qu'une valeur comparative se dessine davantage pour **autant / autant** quand on considère les segments entre eux il y a comparaison des énonciations :

**autant** Paul était sportif quand il était jeune **autant** il déteste le sport maintenant

## 2. 2. LES DIFFÉRENCES

B. de Cornulier (1988) a mis en garde le lecteur contre les glissements : "On peut aussi soupçonner que l'analyse "proportionnelle" du tour **Plus P plus Q**, chez de nombreux grammairiens français s'inspire, consciemment ou non, de la ressemblance frappante des exemples suivants :

A. **Autant** Jules est chauve, **autant** il est intelligent  
 B. **Plus** Jules est chauve, **plus** il est intelligent."

Il a regretté que : "Aussi bien nombre de grammairiens commentent ce tour proportionnel sans formuler, fût-ce approximativement, son sens, mais supposent ou suggèrent, en le mélangeant avec le tour "Autant P autant Q" qu'il présente le même type de signification".

Pour abonder dans son sens, je comparerai d'un point de vue macro-syntaxique puis d'un point de vue sémantique ces deux types énoncés.

### 2.2.1. Sur la macro-syntaxe

Si les énoncés corrélatifs avec **plus**, **moins** et **autant** entrent dans des organisations macro-syntaxiques, avec répétition de marques symétriques à l'initiale, on peut s'interroger sur le statut de celles-ci.

#### 2.2.1.1. Le nombre des occurrences des segments verbaux

Il est toujours limité à deux segments pour **autant** :

Et **autant** il me déplairait d'être la victime d'un meurtre, **autant** il m'arrange qu'un héros me tue. (J. Cocteau cité par H. Béchade, 1986).

#### 2.2.1.2. La symétrie formelle des marques

La combinatoire des marques à l'initiale est libre pour **plus** et **moins**, **meilleur**, **mieux**... :

plus... (et) plus...  
 plus... (et) moins...  
 moins... (et) plus...  
 plus... (et) mieux...

sauf pour **autant** qui, pour des raisons sémantiques évidentes ne peut se combiner avec **plus** et **moins** :

\* **plus... autant**...  
 \* **moins... autant**...

Avec **autant**, on marque le rapport d'analogie, de conformité ou d'égalité. A propos des marqueurs à l'initiale, J. Dubois et alii (1971) traitent dans un même chapitre :

**D'autant plus... d'autant plus...**  
**tant plus... tant plus...**  
**plus... plus...**

que l'on trouve dans des énoncés comme :

Et d'**autant plus** longuement et soigneusement j'examine ces choses, d'**autant plus** clairement et distinctement je connais qu'elles sont vraies. (Descartes, *Méthode*, III, 12).

**Tant** il s'enrichit, **et tant plus** tu hasardes. (Corneille, *Imitation*, II, 996).

Les auteurs ajoutent que Vaugelas (1647) “déclare ce tour vieilli et recommande le tour plus moderne **plus... plus...**”<sup>89</sup>.

### 2.2.1.3. Le statut syntactico-sémantique de **autant**

L'élément **autant** sort complètement du schème rectionnel et n'entre pas dans le paradigme des quantifieurs comme **plus** ou **moins** :

**plus** il travaille et **plus** il réussit  
? **autant** il travaille et **autant** il réussit

**Autant** se comporte comme un élément de type énonciatif, extérieur à la valence verbale. Il peut s'assimiler aux symétries organisées autour de **soit... soit...** dans lesquelles les éléments **soit** n'entrent pas dans la rection des verbes qui construisent chaque segment :

**soit** il va au cinéma **soit** il reste chez lui

On peut montrer, de la même manière, que dans le cas de **autant** il est possible d'interposer, dans la structure, après l'élément à l'initiale, des éléments du domaine métadiscursif comme “il me semble que, je pense que...” :

**Autant** la juste rémunération d'une prestation considérable, d'un risque financier important, se justifie parfaitement dans la perspective de la réussite d'une opération de mise en valeur profitant à la collectivité, **autant** la spéculation - à court et long terme - basée davantage sur l'effort public que sur l'apport du bénéficiaire paraîtrait intolérable, surtout à cette échelle. (*Le Provençal Corse*, novembre 94).

**Autant il me semble** la juste rémunération d'une prestation considérable, d'un risque financier important, se justifie parfaitement dans la perspective de la réussite d'une opération de mise en valeur profitant à la collectivité, **autant je pense que** la spéculation - à court et long terme - basée davantage sur l'effort public que sur l'apport du bénéficiaire paraîtrait intolérable, surtout à cette échelle. (*Le Provençal Corse*, novembre 94).

<sup>89</sup>. Il rappelait ici que la corrélation entre les deux adverbes n'était pas toujours respectée :

Et je le connais **moins tant plus** je le contemple (Corneille, *Suite du menteur*).

L'ombre, **plus** elle devient grande, se perd **d'autant plus** tôt dans celle de la nuit. (Corneille, *Off.* 45 et 46).

Ce type de greffe, réitérée sur chaque segment, est difficile avec le quantifieur **plus** ou **moins** :

? **plus** il me semble qu'il mange **plus** je pense qu'il grossit  
 ? **plus** je vous accorde qu'il mange **plus** il grossit

En revanche, des éléments de ce type peuvent être extérieurs à l'énoncé pris dans sa globalité :

je pense que **plus** il mange **plus** il grossit  
 il me semble que **plus** il mange **plus** il grossit

De ce fait, l'énoncé avec **autant** est moins contraint et va pouvoir accepter des cumuls de quantifieurs (qui portent sur le processus verbal et occupent une place de complément du verbe) :

**autant** il mange vraiment beaucoup à Marseille **autant** il ne mange pratiquement rien à Paris  
 ? **plus** il mange vraiment beaucoup à Marseille **plus** il ne mange rien à Paris

La possibilité d'interposer un élément de type réactionnel juste derrière l'élément à l'initiale :

**autant** à Paris Leconte fut hésitant **autant** à Marseille M. Pierce fut souveraine  
**autant** avant Leconte était hésitant **autant** maintenant il est sûr de lui  
**autant** lorsqu'il y a urgence lorsqu'il y a mort inéluctable on peut comprendre le recours à cette hormone de croissance **autant** là non ce n'est pas possible on aurait dû nous avertir des complications (France 3, janvier 95).

Cette opération n'est pas attestée dans le cadre de la "siamoise" organisée avec **plus** ou **moins** :

? **plus** avant Leconte fut hésitant **plus** à Marseille M. Pierce fut souveraine  
 ? **plus** avant il travaillait **plus** maintenant il dort  
 ? **plus** lorsqu'il y a urgence lorsqu'il y a mort inéluctable on peut comprendre le recours à cette hormone de croissance **plus** là non ce n'est pas possible on aurait dû nous avertir des complications (France 3, janvier 95)



On trouverait plus facilement l'élément temporel ou locatif en dehors de l'ensemble corrélatif :

**avant (plus il travaillait plus il dormait)**

L'élément **avant** occupe alors une position d'élément associé<sup>90</sup>, extérieur à la réaction verbale, qui porte sur l'ensemble de la construction macro-syntaxique et n'entretient pas, en particulier, de lien réactionnel avec l'un des deux verbes constructeur des segments. L'analyse diffère avec **autant** :

**autant** il était sympathique **autant** il est imbuvable (oral)  
**autant** avant il était sympathique **autant** maintenant il est imbuvable  
**autant** à Paris il était sympathique **autant** à Lyon il est imbuvable

Il est même possible d'entasser plusieurs éléments :

**autant** avant à Paris avec sa copine il était sympathique **autant** maintenant à Marseille avec elle il est imbuvable

les cumuls d'éléments réactionnels après **plus et moins** sont totalement exclus.

2.2.1.4. La possibilité de faire porter une modalité négative par le verbe constructeur :

**autant** il ne voulait pas la voir avant **autant** il ne peut se passer d'elle maintenant  
 ? **plus** il ne mange pas **plus** il nous agace  
**autant bel et bien** il ne voulait pas la voir avant **autant** il ne peut se passer d'elle maintenant  
 ? **plus bel et bien** il ne mange pas **plus** il nous agace

Globalement, les organisations en **autant** sont moins contraintes sur le plan de la structure syntaxique interne.

L'ensemble des remarques sur le comportement syntaxique, sur ce qui rapproche et ce qui différencie les corrélations avec **plus**, **moins** et **autant**, peut se synthétiser :

90. On renvoie à Cl. Blanche-Benveniste (1977).

	plus... moins	autant... autant...
Organisation macro-syntaxique	+	+
Nombre des segments	plus : 2, 3, 4... moins : 2,3	2
Marque rectionnelle	+	-
Même élément à l'initiale	-/+	+
Interposition d'un élément locatif ou temporel après la marque à l'initiale	-	+
Modalités sur le verbe constructeur	-	+

L'ensemble des observations permet d'établir trois niveaux dans les relations :

- comparatif :

il mange **plus** que moi

- corrélatif :

**plus** il mange **plus** il grossit

- énonciatif, métadiscursif :

**autant** il dévore quand il est avec nous au village **autant** il est sous-alimenté quand il est seul à Paris

### 2.2.2. Sur le sémantisme

Au premier abord la saisie de la “variation proportionnelle” perd de son activité dans la mesure où la relation consécutive, avec un lien de type causal ne se saisit plus comme dans :

**plus** tu travailles **plus** tu réussis

Même avec une relation sémantique, moins pragmatique, moins directe au regard de l'expérience, entre les deux segments de la “siamoise” comme dans :

**plus** on est chauve **plus** on est intelligent

la mise en relation des contenus des deux segments est toujours présente même si elle est d'un autre ordre. En revanche, dans :

**Autant** il était agréable avant **autant** il est imbuvable maintenant

la portée de la variation du premier segment verbal **A** sur le second segment verbal **B** ne se perçoit pas. C'est l'effet de contraste qui est saisi en premier lieu. Il est appuyé par le choix et la distribution du lexique pour comparer deux situations qui se succèdent (donc à deux moments distincts) :

il était / il est  
avant / maintenant  
agréable / imbuvable

On notera que des exemples comme :

? **autant** il est agréable **autant** il est imbuvable

posent des problèmes d'acceptabilité qui sont neutralisés par une autre formulation. Celle-ci peut jouer, par exemple, sur la distribution des temps des verbes comme dans :

**autant** il était agréable **autant** il est imbuvable

La distribution des temps (passé puis présent) permet de mettre en parallèle et considérer le même fait, ou le même actant, à deux moments distincts (avant et maintenant).

Quand les temps verbaux sont identiques le contraste est explicité sur la situation elle-même :

**autant** il est agréable avec son père **autant** il est imbuvable avec sa mère

Les éléments distribués dans la chaîne expriment nettement et seulement le contraste, l'opposition sémantique contenue dans les segments constitutifs. Elle pourrait se gloser par "alors que A est ainsi B est comme ça" :

**autant** il était agréable avant **autant** il est insupportable maintenant (Oral)

Et **autant** il me déplairait d'être la victime d'un meurtre, **autant** il m'arrange qu'un héros me tue. (J. Cocteau cité par H. Béchade, 1986)

**autant** je suis optimiste sur l'évolution boursière **autant** je suis pessimiste sur l'évolution du CAC 40 (France-Infos, décembre 94)

Dans ces énoncés, les éléments **autant** ne sont pas vraiment perçus comme des éléments quantifieurs, au sens propre du terme. On n'interprète pas l'égalité en tant que telle, mais l'intensité des phénomènes qui sont mis en parallèle dans l'argumentation. On peut remarquer que cette expression serait à inclure dans les moyens disponibles pour exprimer l'opposition en français. Alors que dans :

**plus** il mange **plus** il grossit

on saisit, en filigrane, un lien du contenu de A (manger) vers le contenu de B (grossir), en même temps qu'une évaluation proportionnelle :

**plus** ça va **plus** il m'énerve

L'opposition chronologique a quelque importance sur le contenu de la seconde séquence :

**autant** il était agréable **autant** il est pénible

dans la mesure où l'on saisit une situation A (être agréable) mise en contraste avec une situation B (être pénible) qui lui succède. Les éléments comparés peuvent être contemporains :

**Autant** Malaga est gaie, riante, animée, **autant** Carthagène est morne. (Th. Gautier, *Voyage en Espagne*, p. 342)

Dans les énoncés de ce type on a l'impression que le premier élément donné sert de repère à un second item, qui peut être factuel :

## AUTANT LE DIRE ...

**Autant** j'aime me promener au soleil, **autant** je déteste me promener sous la pluie . (Cité par Chovelon, Morsel, P. 133)

Les repères chronologiques ont leur importance aussi :

**Autant** quand il était petit il était turbulent **autant** maintenant il est doux comme un agneau (Oral, décembre 94)

Dans les organisations avec **autant** et sa valeur d'égalité, à entendre au sens large, la relation n'est plus sensible à la consécution. Dans un énoncé comme :

**autant** le Parti communiste a représenté l'idéal de la jeunesse généreuse **autant** il incarne aujourd'hui la bureaucratie et le sectarisme (oral, décembre 94)

le contenu sémantique du premier segment n'est pas en relation d'inférence avec le contenu du second segment verbal. Pour gloser, on pourrait dire que l'idéal de la jeunesse n'est pas responsable de la bureaucratie et du sectarisme.

Les faits relatés sont mis en parallèle et bien que l'on compare deux situations, deux entités, à deux périodes données. L'évolution dynamique dont nous parlions pour **plus** ne se perçoit plus. On reste au niveau métalinguistique. Dans l'exemple donné ci-dessus, les marqueurs **autant** servent l'énonciation et permettent d'enchaîner les énoncés dans un même ensemble argumentatif.

## CONCLUSION

Au-delà des parentés sémantiques, les organisations corrélatives avec **plus**, **moins** (qui marquent l'inégalité) et **autant** (qui marque l'égalité), en construction verbales méritent une observation fine. Sur le plan de la syntaxe, ces formes macro-syntaxiques ne peuvent se décrire complètement par superposition et chaque type d'énoncé doit être considéré à part entière. Les énoncés macro-syntaxiques avec **plus**, **moins** et **autant**, même s'ils entrent dans les systèmes corrélatifs gardent, chacun, leur originalité.

Marie-Josée SAVELLI  
Université de Provence

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, Jean-Claude DUCROT, Oswald (1988), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
- ALLAIRE, Suzanne (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse soutenue en 1977, Université de Lille 3.
- ALLAIRE, Suzanne (1991), "A propos du système en *plus... plus...* - Regards sur la notion de coordination", *Tétralogiques 6 - Le paradoxe glossologique*, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur le langage, Rennes 2., 161-177.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1983), "Examen de la notion de subordination", *Recherches sur le français parlé*, n° 4, 71-116.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1977), "la complémentation verbale : valence, rection, associé", *Recherches sur le français parlé*, n°3, 57-98.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et alii (1990), *Le français parlé - Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- BLASCO-COUTURIER, Mylène (1990), "Les constructions caractérisées par la reduplication aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles", *Recherches sur le français parlé*, n°10, 9-18.
- BERRENDONNER, Alain (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- CALLAMAND, Monique (1987), *Grammaire vivante du français*, Paris, Larousse.
- CAPPEAU, Paul SAVELLI, Marie-Josée (1995), "Corrélation ne vaut pas comparaison", *Faits de langues*, n°5, Paris, PUF.
- CAPPEAU, Paul SAVELLI, Marie-Josée (1993), "Deux paradigmes de l'attribut : éléments de syntaxe", *Recherches sur le français parlé*, n° 12, 59-83.
- CARNAP, Rudolph (1950), *Les fondements philosophiques de la physique (Philosophical Foundations of physics)*, traduction de Jean-Mathieu Luccioni et Antonia Soulez, Paris, Colin.
- CHEVALIER, Jean-Claude BLANCHE-BENVENISTE, Claire ARRIVE, Michel PEYTARD, Jean (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CORNULIER, Benoît de (1988), "Plus on est chauve, plus on est intelligent", *Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Recueil d'études rassemblées par Claire Blanche-Benveniste, André Chervel et Maurice Gross, Publications de l'Université de Provence.

## AUTANT LE DIRE ...

- CULIOLI, Antoine (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, OPHRIS, collection H.D.L.
- DAMOURETTE, Jacques PICHON, Edouard (1911-1940), *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, 7 volumes, Paris, Editions d'Artrey.
- DUCROT, Oswald (1972), *Les Echelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- GREVISSE, Maurice (1964), *Le Bon Usage - Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, huitième édition, Paris, Hatier.
- GREVISSE, Maurice (1987), *Le Bon Usage - Grammaire française*, douzième édition refondue par André Goose, Gembloux, Duculot.
- GRUNING, Blanche-Noëlle (1990), *Les mots de la publicité - L'architecture du slogan*, Paris, Presses du CNRS.
- LE GOFFIC, Pierre (1994), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- QUILLET, Aristide (1977), *Dictionnaire Encyclopédique Quillet*, 5303.
- RIEGEL, Martin PELLAT, Jean-Christophe RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIVARA, René (1979), "La quantification corrélatrice", *Sigma* N° 4, Université de Montpellier.
- RUQUET, Michel QUOY - BODIN, Jean-Luc (1988), *Comment dire ? Raisonner à la française*, Paris, C.L.E. International.
- SAVELLI, Marie-Josée (1993), "Contribution à l'analyse macro-syntaxique : les constructions "siamoises" du type : plus v1 plus v2", Thèse Nouveau régime, UP.
- SCHLOCKER, Georges (1957), *Équilibre et symétrie dans la phrase française moderne*, Paris, Klincksieck.
- VALIN, Roch (1952), "Esquisse d'une théorie des degrés de comparaison", *Cahiers de linguistique structurale*, N° 2, 1-20.
- VAUGELAS, Claude Favre (1647), *Remarques sur la Langue Française, utiles à tous ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, Camusat et Petit.
- WAGNER, Robert-Léon PINCHON, Jean (1962), *Grammaire du français classique et moderne* (2<sup>ème</sup> édition), Paris, Hachette.





## NOTES SUR LA VARIATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS

### Premier bilan d'une enquête conduite auprès de locuteurs marseillais âgés ayant été très peu scolarisés

Pour une large part, les résultats d'une enquête<sup>91</sup> à propos de la variation en morpho-syntaxe du français apportent des éléments de vérification à l'hypothèse d'une coïncidence des plans "diachronique et diastratique"<sup>92</sup>, qui rejoint les positions développées dans A. Brun (1930), à propos des "points de faiblesse" du français ainsi que la notion de "variation de longue date"<sup>93</sup> telle qu'elle a été formulée par É. Béniak et R. Mougeon (1984).

---

91 Voir la note 9.

92 . A. Valli (1986), (1993). Voir également R. Chaudenson, A. Valli, D. Véronique (1986).

93. La notion de "variante de longue date" telle qu'elle est envisagée ici ne soulève pas comme chez F.-J. Hausmann (1992) la question de "l'âge de la faute de syntaxe". Je n'envisage pas comme lui une enquête de "sociolinguistique diachronique" dont l'objectif serait la recherche de documents sur l'usage familial passé. J'étudie la variation linguistique dans les textes du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle tels qu'ils sont : j'y cherche des traces éventuelles de l'usage jugé "fautif" aujourd'hui, qui coexisterait avec l'usage qui est le seul accepté de nos jours. Ce constat de l'hétérogénéité des usages se manifeste de manière évidente, si on choisit un exemple comme celui des relatives. S'agissant du relatif des cas obliques, j'ai montré (A. Valli 1988) qu'on peut rencontrer dans un texte de Froissart (*Chroniques*, 14), 19 emplois de *dont*, complément de verbe ou de nom, tel cet exemple avec redondance dans l'expression du possessif :

Il prist tout et s'en retourna arriere a Aurenc là où le duc de Lancastre et le connestable estoient qui attendaient le hyrault et la responce qu'il rapportoit, dont ilz furent moult resjoys de sa venue (103, 26).

et 7 emplois concurrents de *que*, *non standard aujourd'hui*, dans le même contexte :

Le duc de Braibant fut là pris et messire Robers de Namur, messire Loys de Namur son frere et messire Guillaume de Namur, filz au conte de Namur, et tant d'aultres *que* leurs ennemis estoient tous ensonniez d'entendre a eulz. (165, 29).

A l'opposé, un certain nombre des données recueillies apparaissent de nature sinon à mettre en cause ce modèle de variation, du moins, à en marquer les limites et à l'interroger.

La discussion de ce point ne manque pas d'intérêt si on tient compte du fait que ce modèle de "variation de longue date" apparaît dans nombre d'études qui touchent à la question de la variation "régionale", au sens large du terme<sup>94</sup>, incluant les processus de créolisation<sup>95</sup> et à celle des changements linguistiques qu'a connus le français.

## 1. DES EXEMPLES DE VARIATION DE LONGUE DATE

A. Brun a proposé en 1930 une description du français populaire de Marseille, dans ses écarts avec la langue standard du temps, qui n'apparaît pas si différente de celle d'aujourd'hui. Le principe de classement en parties du discours qu'il a adopté, en principe peu opératoire pour interpréter des faits d'ordre syntaxique, paraît correspondre à une prise de position sur la nature des écarts qu'il a décrits : ceux-ci concerneraient, pour l'essentiel, le plan catégoriel :

a) dans l'inventaire des catégories : telle ou telle forme passe d'une catégorie à une autre. C'est l'exemple bien connu déjà cité de *beaucoup* modifieur verbal concurrent de *très* modifieur adjectival<sup>96</sup>. C'est également le cas avec les formes *tant* et *autant* qui ont en français normé le même emploi d'élément de quantifieur (*autant de*, *tant de*) mais pas celui de comparatif (*autant adjectif... que* ; *\*tant adjectif... que*)

j'aurais jamais cru d'être *tant* populaire (Pa ; corpus A ; 85,12)

b) dans l'extension d'emploi d'un élément d'une catégorie dans une construction. Soit le cas des syntagmes prépositionnels reformulés : dans un exemple comme le suivant, le pronom complément est reformulé en clitique, la préposition apparaissant avec un régime "vide":

Il est toujours *derrière lui* [préposition + Pronom]  
 Il [*lui*] est toujours *derrière*  
 Pronom clitique Préposition

94. Par exemple, F. Martineau (1993).

95. Par exemple, R. Posner (1987). Voir également R. Chaudenson, R. Mougeon et E. Béniak (1993).

96. A. Valli (1993).

comme en italien où cette construction dative est habituelle<sup>97</sup>. Cette construction est étendue aux formes comme *contre* chez A. Brun :

le jour me vient *contre*<sup>98</sup>

ou *devant*, dans notre corpus :

je suis sortie du comptoir + *j'y suis allée devant* je lui ai dit  
 premièrement mon petit nous avons pas élevé les cochons ensemble  
 (Pe ; corpus C ; 81,12)

il tourne le plat *il se met le beau poisson devant* (Pa ; corpus A ;  
 52,11)

On retrouve chez nos informateurs<sup>99</sup> des éléments de cet inventaire d'A. Brun dressé en 1930, en particulier dans les rubriques pour lesquelles il développait l'hypothèse selon laquelle, globalement, *le français parlé de Marseille s'écarte du français standard sur les mêmes points que d'autres variétés du français familier*<sup>100</sup>.

### 1.1. "AVOIR" AUXILIAIRE, CONCURRENT DE "ÊTRE"

On rencontre cet usage de *avoir* chez tous nos informateurs, avec les verbes :

*passer*

alors les corbillards pour pour ceux qu'ils *avaient* pas : *passé* aux  
 élections il y avait les corbillards (Pa ; corpus A ; 3,6)

j'ai pas attendu de passer devant monsieur le maire hé j'y *ai* passé  
 quatre ans après (Pa ; corpus A ; 131,1)

<sup>97</sup> Lo vidi mi correva incontro (*Je l'ai aperçu courant à ma rencontre*), Gli stava dinanzi (*il était devant lui*), Gli si presentó davanti, (*Il se présenta devant lui*), P. Scavvée, et P. Intravaia (1979 p. 59).

<sup>98</sup> A. Brun (1931), p. 72.

<sup>99</sup> Nos informateurs (des femmes de pêcheurs) ont été sélectionnés par l'équipe du C.R.E.H.O.P. (Centre de recherches sur les ethnotextes-Université de Provence-C.N.R.S.) pour une enquête sur les souvenirs de la vie, avant la dernière guerre mondiale, réalisée dans les années 1980, dans deux quartiers de Marseille très populaires sur le Vieux-Port : le quartier Saint-Jean et le Panier. N'ont été retenus pour ma propre enquête linguistique, que des informateurs âgés, ayant passé toute leur vie dans le quartier et n'ayant fréquenté que l'école primaire, dans le cas le plus favorable.

<sup>100</sup> A. Brun, p. 144-5.

il y en avait qui se qui se le vendaient sur le quai des Belges comme ils font maintenant si vous *avez* passé je sais pas vous en avez vu des barques eh ben voilà (Fdp ; corpus D ; 22,3)

*remonter, monter, tomber*

il : avait oublié quelque chose à bord et il *a* remonté à bord l - la bombe *a* tombé dans le : dans la cheminée du bateau et : il a été pulvérisé (corpus A ; 35,13).

*rester*

pensez avec la pagaille qu'il y a eu quand on a été évacué avec les petits tout ça moi je vous dis j'*ai* pas beaucoup resté (Fdp ; corpus D ; 25,16)

Ces données montrent que cet écart est bien représenté dans nos corpus, mais elles ne sont pas suffisantes pour discuter la question que soulevait C. Blanche-Benveniste (1977) sur le statut grammatical de ce phénomène. S'agit-il d'une extension de l'emploi de l'auxiliaire *avoir*, ou d'une répartition originale des deux auxiliaires déclenchant des différences aspectuelles, comme en ancien français<sup>101</sup> ?

Avec le verbe *rester*, toutefois, les données réunies ci-dessous, militent semble-t-il pour la première hypothèse, celle d'une extension de l'emploi de *avoir*. En effet, dans une première série d'exemples, la présence d'un complément de durée marque un aspect qui autorise une image rétrospective :

j'*y ai resté* neuf jours moi à Fréjus avec ma fille mon mari tout le monde et mon mari séparé de moi (Scalone, 4, 14)

nous avons<sup>102</sup> été rien que notre pays natal nous avons. été aucune endroit + nous *avons resté* quinze jours + chez ma cousine des cousins à moi que nous avons (Scalone, 41, 13)

il y avait une église + l'église elle fonctionnait elle *a resté* quelques années à fonctionner et puis elle s'est arrêtée (Maldotti, 28, 14)

Au contraire, dans une seconde série, l'absence de ce type de complément autorise une interprétation "stative", qui est davantage le fait des participes passés conjugués avec *être*, en français standard.

101. G. Moignet (1973).

102. Dans les conventions de transcription du G.A.R.S, le point qui figure après la forme verbale signale que la liaison avec la forme du participe passé n'est pas faite.

alors quand je devais y aller moi j'avais neuf ans on m'a dit on peut pas la mettre avec les enfants quand même à neuf ans + elle est trop grande maintenant pour la mettre avec les enfants de jeunes + alors eh j'ai resté comme ça (Scalone, 3, 3)

les Saintes elles *ont resté* aux Saintes Maries et les autres ils sont venus à Saint Victor (Maldotti, 6, 10)

L3 *c'était le* bateau qui emmenait Saint Lazare et Sainte Madeleine + c'est le bateau et qui a il y en a un qui *a resté* comme je vous dis aux Saintes Maries pour ça qu'on fait la forme du bateau à la navette (Maldotti, 12, 9)

maintenant il y a eu les Allemands qui sont rentrés là dedans est ce que ce tableau *a resté* + on le sait pas (Maldotti, 42, 14)

et il y en a eu quelques uns nous en avons + nous en avons deux ou trois qu'ils *ont restés* marqués (par les boutons de la variole) (Maldotti, 44, 11)

ils étaient deux ou trois dans le café ils avaient attrapé la variole il y en a un seul qui est mort c'est lui les autres ils en sont sauvés mais + ils *ont resté* bien entendu marqué (Maldotti, 47, 8)

## 1.2. NEUTRALISATION DE L'OPPOSITION DE GENRE

On rencontre en particulier dans les constructions à formes redoublées du sujet<sup>103</sup> un phénomène de discordance de genre. G. Steinmeyer (1979)<sup>104</sup> relève que cela s'observe dans les textes français du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, comme dans cet extrait de Villon :

Aussi ces povres fameletes  
 Qui vieilles sont et n'ont de quoy  
 Quant ilz voient ces pucelletes  
 Emprunter elles a requoy  
 Ilz demandent a Dieu pour quoy  
 Si tost naquirent, n'a quel droit. (testament)<sup>105</sup>

ainsi que dans diverses variétés de français régional, comme dans cet exemple des parlers de Thiérache et du Laonnois<sup>106</sup> rapporté par J. Chaurand (1968) :

103. Pour une étude récente de cette question conduite à partir de l'examen minutieux d'un riche corpus de français parlé du G.A.R.S., on se reportera à la thèse de M. Blasco (1993), *Les énoncés à «redoublement et dislocation» en français contemporain*, Université de Provence.

104 . Chap. 3.2.2. Genusdivergente Redundanz.

105. Cité par G. Moignet (1965 p. 130).

106 . J. Chaurand (1968, p. 227).

Les poules i vont jouquer (= rentrer au poulailler)

Ce phénomène est largement représenté dans les corpus de chacun des informateurs, avec des variantes dans la constitution du premier terme :

a) Le nom précède directement :

XXX les : les ouvrières *ils*<sup>107</sup> habitaient par là bas là + XX  
(Pa ; corpus A ; 72,7)

b) ou bien c'est un nom suivi d'une relative qui respecte l'accord, comme dans le premier exemple, qui est repris :

et naturellement sur les rails les roues qu'elles avaient *ils* étaient  
cerclés de fer (Pa ; corpus A ; 121,10)

Il y en avait une où on sautait à la corde + alors celle qu'on sautait à  
la corde *il* disait (Pe ; corpus C ; 24,11)

Certains énoncés soulèvent un problème d'analyse ; on ne sait plus, dans un exemple comme le suivant si *il* est singulier et redouble l'item lexical *douane* ou bien s'il est pluriel et exprime une relation d'inclusion avec le sujet *douane* :

il s'était pas passé longtemps sans que la douane *il se il se* rapplique  
(Pa ; corpus A ; 17,6)

d) Le redoublement du sujet peut être réalisé à droite, par un pronom :

le perroquet il lui criait XXX alors pensez alors dans la colère *ils*  
rouspétaient toutes (Pa ; corpus A ; 48,14)

Il paraît intéressant de noter que ce phénomène de neutralisation du genre s'observe également dans le contexte d'une anaphore simple<sup>108</sup>.

moi j'étais à l'asile là il y avait pas mal de provençales vous voyez et  
alors des fois *ils* : racontaient des histoires (Pa ; corpus A ; 54,15)

ou dans cette relation antécédent, relatif sujet :

107. Dans tous les exemples de la série, la forme *il* du pronom sujet est prononcée [i] devant consonne ; la forme *ils* est prononcée [i] devant consonne et [iz] devant voyelle.

108. Il faut reconnaître que dans ce cas, l'écart par rapport à la norme est moins évident, puisque les formes susceptibles d'entrer dans une relation anaphorique apparaissent dans deux constructions coordonnées.

il y en avait qu'ils allaient à là bas qu'ils avaient des femmes qu'ils  
avaient leurs maris qu'ils avaient une petite barque (Fdp ; corpus C ;  
9,12)

On retiendra également des cas de non respect de l'accord de nombre,  
quand l'accord de genre est respecté, dans les constructions à  
redoublement du sujet :

ça je peux pas vous le dire la procession maintenant *elles* sortent dans  
la rue mais auparavant *elles* se faisaient à l'intérieur (Pa ; corpus B ;  
9,3)

il faut pas vous dire l - le pêcheur *ils* ont des frais eh (Fdp ; corpus  
C ; 34,1)

Le commentaire d' A. Brun concernant de telles rubriques est que, à  
travers les écarts mentionnés, seules les "parties fragiles de la langue"  
seraient attaquées, celles qui sont d'un maniement délicat, celles où la  
langue au cours de son histoire, a hésité, celles où les grammairiens ont  
multiplié les prescriptions<sup>109</sup>. A propos de faits de même nature observés  
dans les français régionaux au sens large, R. Chaudenson (1986)<sup>110</sup> a un  
commentaire qui rejoint celui d'A. Brun, quand il formule son hypothèse  
de "tendances à l'autorégulation du système linguistique français" sur les  
mêmes points de fragilité. Pour ma part, je suis plus intéressé à voir dans  
ces faits la manifestation d'un décalage qui se serait établi semble-t-il, plus  
ou moins tôt dans l'histoire de la langue, entre la variété prestigieuse et la  
variété commune de la langue précisément dans des secteurs de la langue  
pour lesquels la norme a pu se montrer fluctuante<sup>111</sup>.

## 2. CAS DE VARIATION SANS ATTESTATION ANCIENNE

J'ai relevé dans notre corpus au moins un exemple d'écart par rapport  
à l'organisation du français standard qui ne vérifie pas l'hypothèse d'une  
variation de longue date. Il s'agit d'un phénomène qui révèle un point de  
grammaire particulière des déterminants, en particulier, dans la  
détermination de noms pluriels, l'apparition des quantifieurs *pas des, plus  
des, beaucoup des* au lieu des formes normées attendues *pas de, plus de,  
beaucoup de*.

109 . A. Brun, p. 145.

110 . Position qui est reprise dans R. Chaudenson, R. Mougeon et E. Béniak  
(1993).

111. Pour une discussion, voir A. Valli (1986).

## 2.1. VARIATION DANS L'EMPLOI DES QUANTIFIEURS

a) Je m'appuie ici sur les observations de P. Skarup (1994)<sup>112</sup>, à propos du statut de la forme *de* qu'on rencontre accompagnée de la négation dans un énoncé comme :

je n'apporte pas de tarte (s)

qu'il ne considère pas comme une forme "réduite" de l'article partitif qu'on aurait dans :

j'apporte de la tarte.

mais comme la même forme qui s'emploie avec des substantifs et des adverbes de quantité :

J'apporte beaucoup de tarte (s).

Il appelle cette forme "générique partitive".

Je reprends, en résumant, les termes dans lesquels P. Skarup décrit les deux usages de cette forme qu'on rencontre en français normé selon que le nom est pris dans une acception "spécifique" ou "non spécifique". Un nom "spécifique" sera précédé de l'un quelconque des articles :

il a mangé un gros morceau de la tarte à la rhubarbe  
il n'a pas apporté de la tarte à la rhubarbe.

Un nom "non spécifique" ne sera précédé d'aucun déterminant :

Je n'apporte pas de tarte.  
J'apporte beaucoup de tartes.

b) Dans cet exemple extrait des corpus de français de Marseille, on pourrait voir un emploi standard de *des* avec un nom spécifique de "nourriture", comme le souligne le contraste par *mais* :

on voyait qu'on était bien nourri ah : on mangeait pas on mangeait  
pas *des* ortolans mais il y avait le ragoût de lentilles à midi et la soupe  
pour le soir (Pe ; corpus C ; 54,7)

112. Voir aussi D. Gaatone (1971), «Articles et négation», *Revue Romane* 6, p. 1-16, et C Muller (1977), «A propos de *de* partitif», *Linguisticae Investigationes* 1, p. 167-196.



On pourrait avoir la même interprétation dans le suivant, où le locuteur évoque un marché provençal maritime, d'un temps révolu :

il y avait plus des petits pourpres il y avait plus des rougets il y avait plus des beaux poissons (Tabbi, 11, 3)

*Idem* dans cet exemple, qui reprend le même thème, avec un autre locuteur, mais avec presque les mêmes mots :

depuis qu'il y a ceux qui sont venus de : de Mauritanie tout ça alors ils ont de gros engins et regardez il y a plus *de* petits rougets il y a plus *des* petits pourpres comme avant (Ra ; corpus A ; 19,11)

En revanche, dans la liste d'exemples qui suit, on relève l'emploi systématique de la forme *des* dans un contexte où le français standard demande la forme "nue" de l'article générique partitif, comme si l'opposition : [de + Ø]/ [de + le, la, les (= du, de la, des)] était absente dans la grammaire de ces locuteurs.

quand je suis partie ils ont dû plus avoir *des* odeurs (Pa ; corpus A ; 109,12)

on ne voyait pas *des* curés dans la rue le moins possible (Pa ; corpus B ; 7,14)

il y avait un peu *des des des* cancans entre voisins comme ça existe encore maintenant (Pa ; corpus A ; 123,5)

certainement ça à Marseille ça se faisait je comprends ç - ç - ça : il y a beaucoup : beaucoup *des* gens qui l'ont fait mais enfin ça maintenant ça appartient dans le domaine du passé ça c'est (Pa ; corpus A ; 72,2)

Thérèse elle m'envoyait un peu *du* poisson XXX et il le voulait pas parce que pourtant c'était frais le chalutier mais c'était glacé (Ra ; corpus A ; 25,7)

L1 mais alors après l'été il faisait des : des girelles voyez je sais pas si vous connaissez

L2 oui mm

L1 des girelles un peu *des* moules : de roche : enfin (FdP ; corpus D ; 35,15)

là vous comprenez je sais pas beaucoup *des* choses (Fdp ; corpus D ; 18,3)

vous allez sur le port là du côté de Saint Jean voyez vous descendez tout droit hein et vous XX descendre tout droit et vous - ven- il y a la mairie vous filez tout droit il y a beaucoup *des* pêcheurs voilà (FdP ; corpus D ; 18,11)

c) A ma connaissance, ce type d'écart par rapport à la grammaire du français standard n'apparaît pas comme un fait de variation anciennement attesté. Au contraire, les grammaires de l'ancien et du moyen français mentionnent que l'usage de la forme du "générique partitif" (*pas de*) suivi de zéro, dans le contexte négatif ou avec des adverbes de quantité est en train de s'installer en français, en concurrence avec l'absence totale de partitif ; suivons sur ces deux points R. Gardner et M. Greene (1958) :

"Ordinarily the partitive was omitted after a general negation in the fourteenth century, but... one sees the preposition *de*, the Modern French construction :

nul estraunge y dust passer, s'il n'avoit viaunde ou herbergement (FFW 84 :7 8).

La.5. est a noter que com les cyrurgiens fiebles et champestres qui n'ont point de refinement ne de conissance es deffautes de leur cures (CHM 1990) 113.

"The origin and development of the partitive [...] are due largely to adverbs of quantity which were usually followed in Old French, as they are to day, by the preposition "de" :

mon compaignon qui tant a eü de durtez et de maulx pour moy (B 520).

car il vous fait beaucoup de plaisirs (JP 39 :32-33)"<sup>114</sup>.

Des faits comme ceux dont il vient d'être fait état montrent, selon moi, les limites du modèle de "variation de longue date".

## 2.2. VARIANTES DANS LA RÉALISATION DE *QUE*

113. R. Gardner and M. Greene, p. 23.

114. *Id.* p. 22. Cette prise de position est confirmée par un relevé effectué, dans le cadre d'un autre travail, des fréquences d'emploi de ces formes de déterminants dans deux textes du XVe siècle : *Le Jouvenel* de Jean de Bueil, ed. C. Favre et L. Lecestre, et *Jehan de Saintré* de Antoine de La Sale, ed. J. Misrahi et C.A. Knudson.

Les formes *pas de*, *plus de*, *beaucoup de*, apparaissent régulièrement : 83 occurrences devant les noms compléments du verbe *avoir*, et *Il y a*, un seul exemple d'emploi de la forme *beaucoup des* :

et il y a beaucoup des capitaines du duc Baudouyn qui iroent (*Le Jouvenel*, 2, 153).

précisément dans un exemple où le nom déterminé a une interprétation "spécifique".

- SKARUP Povl, (1994), "La place de *de* en français contemporain devant ou dans le syntagme nominal", *Revue Romane* 29, 2, p. 195-211.
- SCAVEE Pierre et INTRAVAIA, Pietro (1979), *Traité de stylistique comparée : Analyse comparative de l'Italien et du Français*, Didier, Bruxelles.
- STEIMEYER Georg (1979), *Historische Aspekte des Français Avancé*, Droz, Genève.
- VALLI André (1986), "Le traitement de la variation linguistique dans l'étude de l'acquisition des langues secondes", *Acquisition d'une langue étrangère, Tome II*, A. Giacomi et D. Véronique éditeurs, Actes du 5eme colloque international, Aix-en-Provence, p.541-558, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- VALLI André (1987), "A propos de changements dans le système du relatif : état de la question en moyen français", *Recherches sur le français parlé*, n°7, p.119-136.
- VALLI André (1988), "A propos de *Que* relatif aux cas obliques en moyen français", *Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Recueil d'études rassemblées par C. Blanche- Benveniste, A. Chervel et M. Gross, p. 455-474, Publication de l'Université de Provence.
- VALLI André (1991), "Transcription et grammaire. La distribution de *que* sujet dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XVe siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*", *Recherches sur le français parlé*, n°11, p. 87-109.
- VALLI André (1993), "La problématique d'une enquête sur la variation en syntaxe dans le français parlé à Marseille", *Inventaire des usages de la francophonie ; nomenclatures et méthodologies*, p/395-405, Ed. AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext. Paris, p. 395-415.
- WILMET Marc (1978), "Sur certains emplois de *que* en moyen français", *Études de syntaxe de moyen français*, Actes d'un colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, édités par R. Martin, Publication de l'Université de Metz, p. 83-110.



C'est précisément ce modèle qui est critiqué dans l'étude de F. Martineau (1993), à propos de l'omission de "que complémentateur" en franco-canadien. Cette étude soulève la question d'un fait d'écart par rapport à la norme du français, relevé dans différentes variétés de franco-canadien qui ne correspond pas à un phénomène de variation généralement attesté dans les autres variétés de français ni très anciennement établi.

Si F. Martineau donne des exemples qui attestent que l'omission de *que* s'observe dans les différentes variétés de français d'Amérique du Nord, elle n'en donne pas d'attestation dans le français régional hexagonal. Quant au caractère ancien de cet usage, je crois que la formule de G. Moignet (1973)<sup>115</sup> est assez claire. *Que* peut ne pas apparaître, surtout à date ancienne, en tête des propositions complétives et consécutives. Cela se produit surtout en vers, dans les textes de caractère épique.

En français parlé contemporain, ce qu'on peut noter, c'est un phénomène d'emploi parenthétique d'un certain nombre de verbes français étudié par H. L. Andersen<sup>116</sup>, phénomène en relation avec la notion de "rection verbale faible" développée par C. Blanche-Benveniste (1989), qui concerne exclusivement des contextes de phrase à l'indicatif, comme dans ces exemples<sup>117</sup>:

ça faisait partie je crois de l'éducation (Vieilles dames, 27,11)  
elle aurait dû être dure au contraire je trouve (Vieilles dames, 99,10)

On peut interpréter ces exemples en se dégageant du modèle de la subordination et poser que le verbe y connaît un emploi parenthétique, soumis à certaines conditions (modalité impossible, par exemple), qui lui permet de s'insérer dans diverses positions : position codale, position incise, position de tête.

On peut voir l'intérêt de la discussion, si on a à l'esprit qu'un des traits du créole français du Nouveau Monde consiste précisément dans l'omission de *que* complémentateur. Selon l'analyse que l'on fera du phénomène d'omission de *que* en français, on acceptera ou on rejettera la conclusion de R. Posner sur une tendance manifestée dans l'élaboration d'un créole :

As in other respects, the New World creoles have carried further tendencies that were already perceptible in Old French and continued in modern non-standard varieties<sup>118</sup>.

115. G. Moignet (1973), p. 339. cite cet exemple de *Roland* :  
2366 ço sent Rollant de sun tens n'i ad plus

116. Thèse en cours.

117. Ces exemples sont empruntés à l'étude en cours de A.-L. Andersen.

118. Voir R. Posner (1987), p. 475.

### 3. UN CAS DE VARIATION DIFFICILE À SITUER DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

On a vu, jusqu'à présent que l'examen des données de l'ancienne langue pouvait proposer des modèles pour intégrer la variation observée aujourd'hui.

Nous allons voir qu'il peut arriver, inversement, que la perspective diachronique dans laquelle on situe une question quelconque soit interrogée par l'usage observé aujourd'hui, en français parlé. Tel est le cas semble-t-il, des formes variantes de réalisation du relatif sujet.

a) Quand elle s'interroge sur le statut du relatif sujet/ki/ obligatoire en créole du Nouveau Monde, R. Posner (1987) reprend les hypothèses contestées<sup>119</sup> de P. Hirschbülher et M. Rivero (1982), G. Ramat (1982) selon lesquelles le français aurait connu une forme *que* du sujet, en concurrence avec la forme nominative *qui* tant qu'il aurait constitué une langue à Pro-drop<sup>120</sup>, et elle note que le créole s'est écarté de ce modèle.

b) Les études sur le français parlé, même quand elles abordent des français marginaux, ne font généralement pas état d'un emploi productif de *que* relatif sujet<sup>121</sup>.

Au contraire, les relevés effectués dans les corpus manifestent l'existence d'une forme concurrente de *qui*, jugée "socialement marqué" par F. Gadet (1989), qu'il serait intéressant de confronter avec l'usage de *ki* en créole : cette variante consiste en une suite [*que* + Sujet pronominal], avec des variantes dans la réalisation du sujet, qui peut être adjacent à *que* ou clairement séparé. Dans cette construction, *que* doit être

119 . Voir A. Valli (1991).

120 . Point de vue impossible à justifier sur le plan grammatical comme l'a admis par la suite (1989) Hirschbülher lui-même.

121. Bauche (1946) et H. Frei (1929) donnent des exemples très douteux, et en tous cas marginaux, de cet emploi de *que* ; ainsi cet exemple emprunté à H. Frei (il s'agit d'une carte - lettre d'un soldat engagé sur le front en 1914) :

Dimanche que vient je lui écris ma carte

Pour M. Wilmet (1978), cet emploi de *que* pour *qui*, sans le soutien d'un clitique n'aurait pas dépassé le XVI<sup>e</sup> siècle. En revanche, il soutient que l'emploi de cette forme avec un clitique correspond à un usage vivant, ainsi cet exemple (littéraire) qu'il emprunte à Damourette et Pichon (IV : 1322) :

C'est moi que je lui piquais ses épingles (Labiche).

analysé comme un simple démarcatif, la fonction de représentant de l'antécédent et de sujet étant remplie par le pronom.

Chez nos locuteurs, l'usage normé et l'usage variant, coexistent apparemment :

celle *qu'on* y disait Louisette *qui* travaillait à la criée elle était malade elle avait fait une fausse couche elle était malade alors l'autre *qu'elle* était méchante comme une teigne [...] (Pa ; corpus A ; 59, 11)

L'usage non normé se rencontre avec des antécédents de nature lexicale :

il avait la flaquine mais l'autre *qu'il* avait perdu alors celui là on y détournait la veste et on y mettait la veste *qu'elle* était retournée (Pa ; corpus A ; 3,1)

ils étaient trois ou quatre collègues *qu'ils* étaient fauchés comme les blés (Pa ; corpus A ; 16,11)

ou pronominale :

il a le réveil dans le ventre mais alors mon père et moi *que je* le croyais qu'il avait le réveil dans le ventre (Pa ; corpus A ; 117,3)

nous autres *que nous* étions allées au patronage histoires de d'être mélangées avec les petites pour s'amuser (Pa ; corpus B ; 11,1)

Il est plus fréquent dans les constructions à présentatif en *il y a*, avec des antécédents lexicaux ou pronominaux :

il y avait les poissonnières le matin *qu'ils* <sup>122</sup>allaient acheter le poisson (Fdp ; corpus D ; 4,4)

il y en avait *qu'ils* allaient à là bas *qu'ils* avaient des femmes *qu'ils* avaient leurs maris *qu'ils* avaient une petite barque (Fdp ; corpus D ; 9,12)

il y en a *qu'ils* ont été ailleurs il y en a qui sont ils ont été à Nîmes ils ont été un peu de partout voyez eh (Fdp ; corpus D ; 26, 11)

le lendemain le jour des morts carrément alors il y en avait *qu'ils* allaient voir jeter les couronnes à la mer comme on fait toujours voyez (Fdp ; corpus D ; 33, 9)

122. On note un cas de discordance de genre entre antécédent et "sujet" dans la relative qui n'a pas été relevé plus haut.

il y en a une *qu'elle* lui dit té regarde là cette pucelle d'Orléans<sup>123</sup>  
(Pa ; corpus A ; 61,4)

dans les constructions en *C'est N que* :

et il y avait la mère : au Vallon la mère du pêcheur *qu'elle* avait le  
banc dedans la criée là à la halle de la croix XXX (Pa ; corpus A ;  
24, 9)

On peut noter une incise entre *que* et la forme pronominale :

c'était un syndicat c'était les pêcheurs *que* à la fin de l'année *ils*  
payaient voyez ils payaient le syndicat (Fdp ; corpus D ; 22,10)

Flessière eh et Flessière c'était un radical socialiste *que* quand il est  
mort *il s'est* fait incinérer (Pa ; corpus A ; 4, 5)

ou une reprise de l'antécédent par un pronom *ça*:

moi j'avais une belle sœur *que c'était* une grenouille de bénitier (Pa ;  
corpus A ; 59, 7)

qui nous conduisent à nous interroger sur le statut de cette forme *que*  
dans des exemples comme les suivants :

c'était une famille *qu'elle* vé elle faisait parler d'elle là bas à Saint  
Jean (Pa ; corpus A ; 60,13)

mon mari il était foncièrement honnête quoiqu'on en pense  
c'était = un homme *que* qu'il était foncièrement honnête (Pa ;  
corpus A ; 132,3)

mais nous *qu'on* (n') habitait pas la Charité nous étions des  
malheureux (Pe ; corpus C ; 55,4)

et puis il y a ceux qui vendent *qu'ils* ont acheté à la criée (Ra ; corpus  
A ; 23,9)

Comme F. Gadet<sup>124</sup>, on pourrait trouver des arguments pour analyser  
ce *que* qui n'apparaît pas construit sur une tête nominale, comme un  
simple connecteur et non comme un relatif ; c'est frappant dans  
l'exemple suivant où il pourrait être omis :

123. On vérifie avec cet exemple que cette forme de réalisation du relatif sujet ne se  
rencontre pas seulement devant des formes verbales à initiale vocalique.

124. F. Gadet (1989) p. 152-153., qui développe un point étudié par J. Deulofeu  
(1981).



mais autrement moi je sais que mon père qui ne voulait à aucun prix  
*qu'il* était athée et (qu'il voulait, qui voulait) et qui nous a fait athées  
 d'ailleurs (Pa ; corpus B ; 10,1)

Mais une telle analyse, à supposer qu'on parvienne à solidement l'appuyer ne pourrait être étendue à l'ensemble des formes *que* relevées. En effet, on peut relever des exemples de cet emploi de *que* avec des antécédents comme les formes particulières de pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, qu'on ne rencontre que dans les constructions relatives :

et puis ils faisaient les les enterrements alors les corbillards pour pour  
 ceux *qu'ils* avaient pas : passé aux élections il y avait les corbillards  
 (Pa ; corpus A ; 3,6)

c'est comme celui qui que : *qu'il* a les baudroies et les langoustes le  
 dimanche oh : si si vous y courez derrière vous le voyez pas hein  
 (Pa ; corpus A ; 65,11)

celle *qu'on* y disait Louissette qui travaillait à la criée elle était malade  
 (Pa ; corpus A ; 59,8)

mais ceux *qu'ils* étaient patrons de : de leur barque il y en avait *qu'ils*  
 avaient des : bateaux plus gros des chalutiers voyez c'était des  
 patrons (Fdp ; corpus D ; 21,10)

ceux *qu'ils* étaient un peu bien aisés ils sortaient pas (Fdp ; corpus  
 D ; 38,4)

A noter l'emploi de ce type dans une relative "normée" :

on allait jeter les fleurs à la mer pour ceux *qui* étaient morts en mer et  
 son mari avait le bateau XX (Ra ; corpus A ; 35,7)

c) L'existence des formes de réalisation [que + Sujet pronominal] du relatif sujet ne constitue pas un phénomène récent en français, à proprement parler. En effet, même s'il n'est pas retenu dans la présentation du chapitre des relatifs dans les grammaires historiques françaises<sup>125</sup>, l'existence de formes *quil*, *que il*, concurrentes de *qui* constitue un fait bien établi dès l'ancien français, comme en témoignent P. Kuntsman (1990) et F. Brunot<sup>126</sup> ainsi que mes propres données recueillies dans les versions manuscrites d'un texte du XV<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>.

125. Par ex. Glanville Price (1971), Gardner and Green (1957), R. Martin et M. Wilmet (1980).

126. F. Brunot. *H.L.F.I.*, p. 448.

127. J'ai étudié (Valli 1991) les différentes transcriptions du relatif sujet dans deux versions manuscrites d'un texte anonyme du XV<sup>e</sup> siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelone* : le manuscrit de la Bibliothèque de Cobourg (S, IV, 2), daté de 1453, noté C, qui a servi à l'édition de R. Colliot (1977), Édition du C.U.E.R.M.A., Aix-en-

Dans le manuscrit "C", *qui* avec antécédent animé est la forme la plus courante du relatif sujet ; mais on rencontre également une forme *quilz*, comme dans cet exemple :

et pierre humblement print congie du roy et des aultres seigneurs *quilz*  
la estoient. (C, 14,17)

ou *quelz* :

et si mist les voiles comme avoit a coustume de porter dont on ne luy  
veoit les yeulx et yng petit du nes et dessoubz elle avoit ses beaulx  
cheveux *quelz* alloient jusques a terre. (C,113,19)

On se trouve bien devant un phénomène de variation dans l'expression du relatif sujet, *mais limitée an ancien et moyen français aux contextes de troisième personne*, en tous cas selon les données recueillies jusqu'à présent, qu'on a tendance à interpréter, en suivant F. Brunot<sup>128</sup>, comme une hésitation dans la transcription due au fait qu'on ne prononçait pas le *l* final de *il*, qui a duré jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

Quelle relation doit-on établir entre ces faits et ceux observés dans l'usage parlé contemporain très familier ? Le rapprochement s'impose, même s'il faut observer que les phénomènes de variation n'ont pas la même portée grammaticale : en français contemporain, on l'a vu, c'est l'ensemble des formes personnelles et impersonnelles du sujet qui peut être couplé avec une forme *que*.

C'est de l'examen de cette question, qui passe par une étude minutieuse de l'expression du relatif sujet en ancien et en moyen français, que dépend la caractérisation du fait de variation observé aujourd'hui : continuation et extension d'un usage ancien ou bien création autonome qui appellera un autre principe d'explication que celui de la "variation de longue date".

On vient de le voir par l'examen de quelques cas de variation faciles à observer dans des corpus de français contemporain familier, la question qui intéresse aujourd'hui les linguistes est l'examen des rapports susceptibles d'exister entre ces phénomènes et les faits de variation anciennement attestés en français : mais, si le cadre diachronique permet d'établir des cas de variation dans la longue durée, il ne suffit pas à rendre compte, de façon satisfaisante et directement, de tous les faits observés. Pour ces derniers, d'autres principes d'explication sont à

---

Provence, et le ms. 1501 de la Bibliothèque Nationale (folio 117 à folio 171 verso, daté de 1430).

128. F. Brunot (1881), p. 395-6.

rechercher : évolution du français<sup>129</sup> ou résultats de l'interférence avec un substrat ou une langue en contact <sup>130</sup>.

André VALLI  
Université de Provence

### BIBLIOGRAPHIE

- BENIAK, Édouard et MOUGEON, Raymond (1982), "Possessive *d* and *de* in informal Ontario French : A long-standing case of linguistic variation", in P. Baldi (Ed.) *Papers from the XIIIth linguistic symposium on Romance languages*, p.15-36, Amsterdam : J. Benjamins.
- BENIAK Édouard MOUGEON Raymond (1989), "Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien", in *Le français canadien parlé hors Québec*. Les Presses de l'Université Laval, p. 53-74.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1977), "L'un chasse l'autre", *Recherches sur le français parlé*, n°1.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1989), "Constructions verbales en incise et rection faible des verbes", *Recherches sur le français parlé*, n°9, p. 53-73.
- BRUN Auguste (1931), *Le français de Marseille. Étude de parler régional*, Bibliothèque de l'Institut Historique de Provence, Marseille.
- BRUNOT Ferdinand (1881), *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, Thèse, Masson, Paris.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond, BENIAK Édouard (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, A.C.T.T. Diffusion Didier Érudition.
- CHAUDENSON Robert, VALLI André, VERONIQUE Daniel (1986), "The Dynamics of linguistic Systems and the Acquisition of French as Second Language", *SSLA*,8, p.277-292, Cambridge University Press.

129 . Comme l'envisage R. Posner (1987) dans certains cas, comme celui du "futur".

130. Comme l'ont proposé E. Béniak et R. Mougeon (1989), avec la notion de "convergence" qu'ils introduisent.

- CHAURAND Jacques (1968), *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois. Aspects phonétique et morphologique, Méthodologie et Lexicologie dialectales*. Thèse, Paris.
- DAMOURETTE Jean et PICHON Edouard. (1911-1940), *Des mots à la Pensée. Essai de grammaire de la langue française*. D'Artrey, Paris.
- DEULOFEU José (1981), "Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français", *Recherches sur le français parlé* 3., p.135-195.
- FREI Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Paris/ Genève.
- HARRIS Martin (1978), *The Evolution of French Syntax. A Comparativ Approach*, Longman, London.
- GAATONE David (1971), "Articles et négation", *Revue Romane* 6, p. 1-16.
- GADET Françoise (1989), *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris.
- GARDNER Rosalyn and GREENE Marion (1958), *A brief description of middle french syntax*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
- HAUSMANN Franz-Joseph (1992), "L'âge du français parlé actuel : bilan d'une controverse allemande", in Landy-Houillon, I., p. 355-362.
- HIRSCHBÜHLER Paul et RIVERO Maria-Louisa (1982), "Aspects of the Evolution of Relatives in Romance", *Papers from the 5th International Conference on Historical Linguistics*, p. 132-142, A. Ahlqvist (ed.), Benjamins, Amsterdam.
- HIRSCHBÜHLER Paul (1989), "On the existence of null subjects in embedded clauses in Old and Middle French", *Studies in Romance Linguistics*, p. 154-175, C. Kirschner and J. De Cesaris (eds.), Benjamins, Amsterdam.
- KUNTSMANN Pierre (1990), *Le relatif-Interrogatif en ancien français*, Droz, Genève.
- MARTIN Robert et WILMET Marc (1980), *Manuel de français du Moyen-Âge 2 Syntaxe du moyen-français*. Sobodi, Bordeaux.
- MARTINEAU France (1993), "Rection forte et rection faible des verbes : l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario", *Francophonies d'Amérique*, 3.
- MOIGNET Gérard (1973), *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, Paris.
- MULLER Claude (1977), "A propos de de partitif", *Lingvisticae Investigationes* 1 p. 167-196.
- POSNER Rebecca (1987), "Creolization and syntactic change", *Papers From the 7th International Conference on Historical Linguistics*, A. Giacalone-Ramat, O. Carruba et G. Bernini, Jh. Benjamins, Amsterdam, p. 473-483.
- PRICE Glanville (1971), *The French language : present and past*. Edward Arnold, London.

## MICRO-SYNTAXE ET MACRO-SYNTAXE : L'exemple des “compléments antéposés” en français<sup>1</sup>

Cet article analysera certaines séquences placées à gauche du sujet et du verbe, comme dans :

*de tout cela* Sofia ne pouvait plus se passer (oral télé)<sup>2</sup>  
ben *pendant l'été* il y a eu que des aubergines (Liot 8/3)  
*à la CGT* euh on (n')a jamais été folklorique (Navale, 57, 6)  
*à la privation de liberté* M. Marchand ajoute la calomnie (oral télé)

Ces éléments ont un comportement syntaxique intéressant à étudier dans la double mesure où :

1- comme on le montrera, ils possèdent de manière évidente le statut de compléments, c'est-à-dire d'éléments construits par le verbe recteur de l'énoncé ;

2- certaines caractéristiques touchant à leur emplacement linéaire, leur profil prosodique et leur statut vis-à-vis des modalités du verbe semblent toutefois les apparenter aux éléments “détachés” ou “disloqués”, dont le prototype est représenté par les éléments que l'on décrit comme des associés, totalement extérieurs à la construction verbale (type “*la chambre* les rideaux sont bleus”, “*la drogue* je n'y ai jamais touché”).

Nous nous fonderons dans cet article sur l'idée selon laquelle les faits de grammaire se répartissent en faits de micro-syntaxe et faits de macro-syntaxe<sup>3</sup>, et essaierons de montrer que l'antéposition des compléments peut

---

1. Nous remercions C. Blanche-Benveniste pour les conseils qu'elle nous a donnés durant l'écriture de cet article.

2. Nous faisons toujours figurer la provenance ou la référence des énoncés cités. L'absence de référence signifie qu'il s'agit d'exemples inventés.

3. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990).

être décrite comme l'effet de l'interaction entre chacun de ces deux plans de description.

Dans l'analyse des facteurs qui favorisent ou qui, au contraire, bloquent l'antéposition des compléments, on évitera de se fonder sur l'opposition classique entre compléments obligatoires et compléments "circonstanciels" non obligatoires, qui paraît très largement insuffisante et possède l'inconvénient de masquer certaines régularités de structure.

De même, nous avons choisi de ne pas faire intervenir dans la description les oppositions comme *thème-rhème* ou *topic-comment*, de peur de mêler de manière un peu hasardeuse démarche syntaxique et concepts pragmatiques ou énonciatifs.

Pour illustrer certains problèmes syntaxiques et sémantiques soulevés par l'antéposition des compléments, nous nous limiterons dans un premier temps à l'étude de certaines constructions en *se*, du type *l'argile se sèche au soleil*. Nous rappellerons ensuite brièvement quelques concepts-clé de l'analyse micro-syntaxique en rection et valence, puis poserons la question de la linéarité en syntaxe. Ensuite le domaine macro-syntaxique sera introduit, avec les notions de "préfixe" et de "noyau".

## 1. LES CONSTRUCTIONS EN *SE* : ANTEPOSITION ET EFFET DE SENS

Dans son cours de DEA<sup>4</sup>, A. Culioli s'interroge dans les termes qui suivent sur la double interprétation sémantique que peut recevoir l'énoncé *l'argile se sèche au soleil* :

Suivant le contour prosodique, on aura deux significations : soit *quand on veut sécher* (c'est-à-dire *faire sécher*) *l'argile* (c'est-à-dire *de l'argile*) *on la met au soleil*, soit *quand l'argile est au soleil*, elle (devient) *sèche*.

Si maintenant, on fait passer *au soleil* à gauche : *au soleil l'argile se sèche*, ça ne peut plus signifier que *quand l'argile est au soleil*, elle devient *sèche* (35).

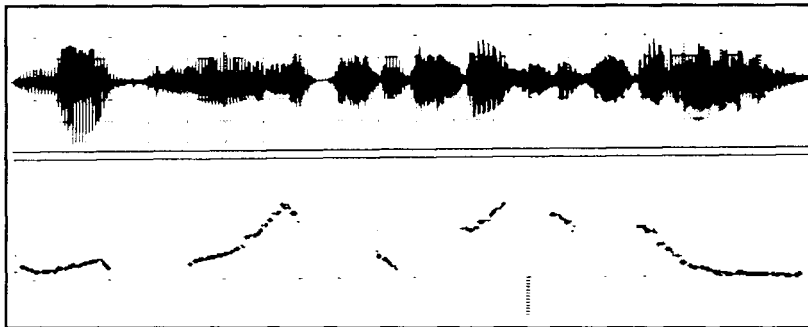
On peut développer cette observation en notant que dans *l'argile se sèche au soleil*,

1) lorsque l'élément locatif se trouve prosodiquement "lié" au verbe précédent, il paraît constituer une sorte d' "instrumental" dont l'agent

---

4. Il s'agit de la version transcrite de 1976.

resterait implicite, et l'énoncé dans son entier semble prendre un effet de passif avec valeur d'obligation. Dans cette interprétation, que A. Culioli glose par *quand on veut sécher l'argile on la met au soleil*, le profil intonatif aurait la forme<sup>5</sup> :



Doc.1 : *l'argile se sèche au soleil* : interprétation instrumentale. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre *se sèche* et *au soleil*.

2) lorsque au contraire *au soleil* se trouve prosodiquement disjoint du verbe au moyen d'une intonation "plate"<sup>6</sup> (ou au moyen de l'antéposition - nous y reviendrons), le locatif n'induit plus alors aucune signification instrumentale, mais s'apparente à un simple circonstant<sup>7</sup>, plus extérieur au verbe.

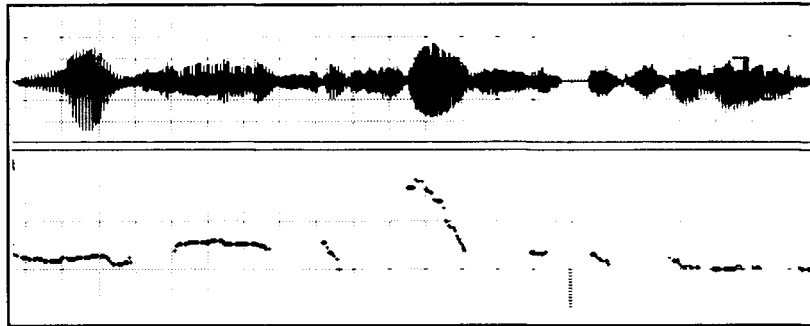
Dans cette interprétation, que A. Culioli glose par *quand l'argile est au*

5. Les documents acoustiques ont été réalisés sur le "Computer Speech Lab" de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence.

6. P. Delattre (1966) parlait d'intonation de parenthèse pour qualifier les contours situés dans la partie grave de la gamme tonale des locuteurs, et dépourvus de variation mélodique interne : c'est le contour que prendrait *Monsieur* dans *évidemment, Monsieur*.

7. On remarque en outre que *dessécher* pourrait être utilisé dans cette interprétation, mais non dans la première, puisque ce verbe n'est pas vraiment compatible avec les agents humains : *le soleil dessèche l'argile* mais ? *je dessèche l'argile en la mettant au soleil*.

soleil, elle devient sèche, le profil intonatif serait :



**Doc.2** : *l'argile se sèche au soleil* : interprétation non instrumentale. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre *se sèche* et *au soleil*.

Des exemples comme *les jardins se fleurissent au printemps* ou *cet ordinateur se recharge pendant la nuit* susciteraient la même remarque : avec le profil intonatif “lié” du premier type - que nous qualifierons d'*intérieur* - il pourrait s'agir du conseil donné par un jardinier (*les jardins doivent être fleuris au printemps, quand on veut fleurir son jardin, on le fait au printemps*) ou par un vendeur d'informatique (*c'est pendant la nuit que vous devrez recharger votre ordinateur*). Mais sous la forme intonative “disjointe” -ou *extérieure*- il ne peut plus guère s'agir d'énoncés passifs qui impliqueraient un instrumental, mais de formules que l'on peut gloser par *les jardins se couvrent de fleurs au printemps* ou *durant la nuit, cet ordinateur se recharge*, dans lesquelles *au printemps* ou *pendant la nuit* ne donnent qu'une indication du cadre temporel.

On peut rendre compte de ces différences sémantiques en notant que l'élément *se* qui apparaît dans chacune des deux interprétations ne doit pas recevoir la même analyse syntaxique :

- le *se* dont il est question dans la deuxième interprétation (non instrumentale) constitue un *se moyen* à effet réflexif qui implique que le sujet de l'énoncé joue à la fois le rôle d'agent et de patient (*ça se sèche, se fleurit, se rétracte, se recharge de soi-même*). Il s'agit du *se* qu'on aurait dans *se reposer* ou *se craqueler*.



- Dans l'interprétation passive, par contre, le *se* est l'indice d'une formulation verbale particulière<sup>8</sup>. On le désigne *se de formulation* car il forme avec le sujet une structure qui peut toujours être mise en relation avec la rection de type *le, la les* du même verbe utilisé dans une autre formulation :

*ça se sèche au soleil*  
→ je *le* sèche au soleil  
*ça se recharge pendant la nuit*  
→ je *le* recharge pendant la nuit

Le fait crucial pour notre propos est que la formulation en *se* que nous venons de décrire semble nécessiter un complément du verbe (locatif, temporel, complément "de manière") de type *intérieure* : qu'il soit affecté d'une intonation plate parenthétique à effet extériorisant, et on tombe dans l'interprétation non agentive-non instrumentale induite par le *se moyen*.

Autre fait notable, l'antéposition du complément accompagnée d'une réalisation prosodique montante<sup>9</sup> produit le même effet d'extériorité, comme l'illustre A. Culioli avec *au soleil, l'argile se sèche*.

Soit les exemples suivants, qui comportent un *se de formulation* induisant la présence d'un agent implicite :

Les pillages s'effectuent en quelques minutes. (écrit, L51)

[peut être mis en rapport avec : "ils les effectuent en quelques minutes"]

Les fruits et légumes se pèsent à la caisse. (écrit, supermarché)

[peut être mis en rapport avec : "on les pèse à la caisse"]

Notre voyage en URSS s'effectuait sous les auspices de l'Intourist.

(écrit, RG147)

[peut être mis en rapport avec : "on l'effectuait sous les auspices de l'Intourist"]

Et cette super-production théâtrale se joue sur une scène de trente mètres de long, vingt mètres de profondeur, dix mètres de haut.

(écrit, LLB10)

[peut être mis en rapport avec : "on la joue sur une scène de trente mètres..."]

8. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1984), 127 sq.

9. Ou "continuative".

un jour j'ai dit et le munster où ça se fabrique on m'a dit le munster  
ne se fabrique pas à Munster il se fabrique à Metzeral (Coste, 13,  
6, C49)  
[peut être mis en rapport avec : "on le fabrique où... on ne le  
fabrique pas à Munster... on le fabrique à Metzeral"]

On observe que, étant donné que ces énoncés ne paraissent guère  
susceptibles de recevoir l'interprétation concurrente en *se moyen*,  
l'extériorisation du complément au moyen de l'antéposition ne donne pas des  
énoncés très naturels:

- ? En quelques minutes, les pillages s'effectuent<sup>10</sup>.
- ? A la caisse, les fruits et légumes se pèsent.
- ? Sous les auspices de l'Intourist, notre voyage en URSS s'effectuait.
- ? Sur une scène de trente mètres de long, vingt mètres de  
profondeur, dix mètres de haut, cette super-production théâtrale se  
joue.
- ? à Munster, le munster ne se fabrique pas... à Metzeral, on le  
fabrique<sup>11</sup>.

Comment rendre compte de ce phénomène ? Précisons d'abord les choses  
suivantes :

le fait de remarquer que le complément antéposé semble incompatible  
avec une intonation de type continuatif ne constitue pas, à lui seul, une  
explication suffisante puisque la question est justement de découvrir quels  
changements structurels sont induits par ladite intonation continuative.

Par ailleurs, le recours à la notion de "thème du message" - en disant par  
exemple qu'en position à gauche, le complément se trouve thématifié - nous  
semble occulter une étape descriptive essentielle, en laissant sans véritable  
réponse le problème proprement grammatical posé par le phénomène de  
l'antéposition.

Enfin, le peu de naturel des énoncés ci-dessus montre - s'il en était  
besoin - que l'antéposition est bien loin de se limiter à une question de choix  
stylistique.

Une conception plus étroitement syntaxique (que toutefois nous ne  
retiendrons pas) reviendrait à dire que ces compléments ont subi une  
*transformation* d'antéposition à partir d'une position canonique abstraite

---

10. Afin de rendre plus lisibles les exemples que nous avons inventés, et parce que  
cela correspond aux habitudes de lecture, nous avons choisi de séparer le complément  
antéposé du reste de la construction par une virgule.

11. Ce dernier exemple montre que la présence d'une modalité négative rend  
l'antéposition du complément particulièrement irrecevable (voir *infra*).

située à droite du verbe, et que ce déplacement serait à même d'induire certaines différences d'interprétation ou d'acceptabilité.

Il nous semble que, pour les exemples en “de formulation”, Il serait maladroit d'expliquer l'impossibilité de passer de *l'argile se sèche au soleil* à *au soleil, l'argile se sèche* en disant que, dans ce type de construction, l'antéposition du complément locatif se trouverait bloquée. En effet, rien n'empêche d'avoir :

*au soleil*, l'argile se sèche à l'aide d'un appareil spécial  
*à la caisse*, les fruits et légumes se pèsent avec une balance  
 électronique  
*sur une scène de 30 mètres de long, 20 mètres de profondeur, 10  
 mètres de haut*, cette super-production théâtrale se joue  
 nécessairement avec des micros

On pourrait alors “enrichir” l'explication donnée plus haut en disant que l'antéposition du complément locatif n'est possible que si le verbe s'adjoint par ailleurs un complément à valeur “instrumentale”.

Mais là encore, la description ne serait pas suffisante car, d'une part, l'antéposition qu'on constate pour les locatifs se vérifie aussi pour les temporels :

*le dimanche*, les médicaments s'achètent à la pharmacie de garde  
*en été*, l'argile se sèche au soleil

et par ailleurs, le complément intérieur “de substitution” que doit s'adjoindre le verbe est lui-même variable ; il peut exprimer le temps ou la manière, aussi bien que le lieu :

à Metzeral, il se fabrique *dans trois usines différentes*  
*au printemps*  
*à l'aide d'un appareil spécial*

Notons pour finir que la notion même d'antéposition est absolument insuffisante ; avec un profil intonatif approprié, c'est-à-dire avec un contour de type terminal sur le complément antéposé et un contour plat sur la partie verbale<sup>12</sup>, on trouverait fort acceptables les énoncés suivants :

*seulement à Metzeral* il se fabrique  
*à la caisse* ils se pèsent, pas ici<sup>13</sup>  
*au soleil* elle se sèche, pas à l'ombre

Ici, l'antéposition, qui donne un effet “intérieurisant”, est tout à fait compatible avec l'interprétation instrumentale<sup>14</sup>.

12. Voir le document 3, *infra*.

13. Les contrastes sont fréquents dans ce type de structure.

A raisonner exclusivement en termes de places syntaxiques et de transformation spatiale, on aboutirait alors à une formulation fort complexe, comme : *l'antéposition extériorisante du complément locatif, temporel ou de manière n'est possible que si le verbe s'adjoit en lieu et place un complément de type instrumental, locatif ou temporel.*

Nous préférons rendre compte des contraintes sur le "se de formulation" selon certaines règles qui amènent à distinguer soigneusement le plan de la micro-syntaxe (qui rend compte des places syntaxiques : sujets et compléments) et le plan de la macro-syntaxe<sup>15</sup> :

- On observera en premier lieu qu'au plan micro-syntaxique, la formulation en *se* appelle de façon quasi-systématique un complément (locatif, temporel...), même pour les verbes qui, dans d'autres formulations, s'en passeraient aisément : ainsi, dans *je les pèse avec une balance électronique*, le complément à droite n'est en rien nécessaire, mais dans *ça se pèse avec une balance électronique*, il devient indispensable.

- On considère ensuite que dans les énoncés dont il est question, il convient de distinguer deux zones macro-syntaxiques différentes : la partie antéposée à effet "extériorisant" constitue le *préfixe* macro-syntaxique et le reste (sujet + verbe + compléments postposés) constitue le *noyau*.

à la caisse , ils se pèsent avec une balance électronique  
*Préfixe* *Noyau*

- En dernier lieu, on donne comme règle générale que la formulation en *se* contraint le noyau à ne pas pouvoir se vider de son complément : cela implique que si un complément se trouve placé en préfixe, un autre complément devra venir remplir le noyau, qui, pour ce genre de constructions, semble bien avoir horreur du vide ! Autrement dit, si l'on veut conserver à l'énoncé qui suit sa valeur agentive, on pourra passer de *ça se sèche au soleil* à *au soleil*, *ça se sèche sans difficulté*, mais pas à *au soleil*, *ça se sèche*.

Autre avantage descriptif, l'approche en constituants macro-syntaxiques permet d'y voir plus clair sur la notion d'antéposition qui, comme on l'a noté, peut prêter à confusion. Il nous semble que, toujours dans nos constructions

14. Nous ne souscrivons donc pas tout à fait à la remarque initiale de A. Culioli (*op. citée*) selon qui l'interprétation agentive-instrumentale serait exclue si le complément vient à être antéposé au verbe.

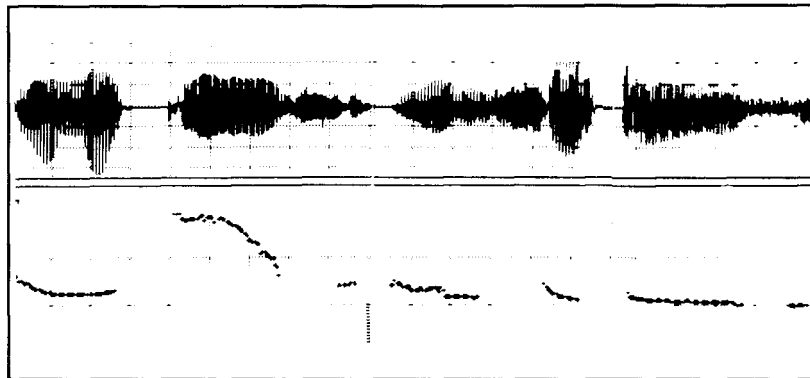
15. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990) pour la différence entre micro- et macro-syntaxe.



à “se de formulation”, l'antéposition du complément est envisageable à condition qu'elle s'effectue sous forme de noyau, dans une structure macro-syntaxique du type

à la caisse ils se pèsent . (pas ici)  
 Noyau Postfixe

Le profil intonatif rend apparente la bipartition propre à ces constructions :



**Doc.3** : à la caisse ils se pèsent. structure Noyau + Postfixe. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre le noyau (à la caisse) et le postfixe (ils se pèsent).

Sont ainsi à analyser comme des noyaux les compléments antéposés des énoncés cités plus haut et que l'on rappelle ici :

seulement à Metzeral il se fabrique  
 à la caisse ils se pèsent. pas ici  
 au soleil elle se sèche

Voici d'autres exemples de compléments-noyaux antéposés<sup>16</sup> :

un ochon de pain ça s'appelle (ex. de J. Pohl)  
 un franc il manque (ex. de J. Pohl)  
 des calamités publiques vous allez devenir (ex. de J. Pohl)  
 un très beau chat tu es (ex. de J. Pohl)  
 ah oui et un pain il nous faut demain (ex. de J. Pohl)

16. Ce type d'antéposition ne sera pas traité ici. Pour une présentation, voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990), et F. Sabio (1992).

*Un haut-le-cœur* elle a eu sitôt qu'elle m'a vue. (écrit, texte de R. Forlani)

Moi, elle me nettoyait jamais. *Toute seule* elle me laissait. (écrit, texte de R. Forlani)

*Que de la tendresse* tu m'inspires. (écrit, texte de R. Forlani)  
*quinze cents balles environ* ils avaient l'air de dire que ça coûtait  
 (oral)

Dans les énoncés précédents, tout le domaine verbal se trouve réalisé comme un postfixe, c'est-à-dire comme une séquence caractérisée par l'absence de relief tonal (*voir document 3*) ainsi que par certaines restrictions syntaxiques dont il sera question ci-après. On voit avec ces exemples que, du moment que le noyau n'est pas vidé du complément du verbe, l'antéposition cesse d'être problématique.

Dernière remarque, la description en préfixe et noyau permet de comprendre pourquoi, même quand le complément est bel et bien postposé au verbe, l'interprétation instrumentale peut disparaître au profit de l'interprétation en *se* moyen : c'est quand le complément n'est pas affilié à la position de noyau mais à celle de postfixe (*voir document 2*) :

l'argile se sèche	au soleil
<i>Noyau</i>	<i>Postfixe</i>

Nous venons de présenter à l'aide d'exemples assez simples l'hypothèse selon laquelle l'analyse grammaticale pourrait gagner à être conduite selon les deux plans autonomes mais inter-reliés que sont la micro-syntaxe et la macro-syntaxe. Avant d'illustrer cette hypothèse plus avant, il nous paraît utile de rappeler brièvement quelques concepts de l'analyse micro-syntaxique en rection et valence proposée par C. Blanche-Benveniste et K. van den Eynde sous le nom d'approche pronominale, puis de poser la question de la linéarité en syntaxe.

## 2. L'ANALYSE MICRO-SYNTAXIQUE EN VALENCE ET RECTION

### 2.1. PRESENTATION

La syntaxe (ou "micro-syntaxe"), telle qu'elle est conçue ici, peut être présentée comme une grammaire de dépendance qui assigne une structure rectionnelle à des unités constructrices telles que le nom et le verbe. La sémantique "primitive" qui y est attachée est en gros d'ordre argumental. On

peut résumer les propriétés constructrices des verbes par le schéma V[[Px] [Py]], dans lequel les positions régies par le verbe -sujets et compléments- figurent entre crochets.

Par exemple :

savoir : [ [P0] [P1] ]  
 ressembler : [ [P0] [P2] ]  
 préserver : [ [P0] [P1] [P3] ]  
 répondre : [ [P0] [P1] [P2] ]

Les symboles P0, P1, P2, P3 (pour *paradigmes 1, 2, 3*) désignent les fonctions syntaxiques calculées relativement aux paradigmes de proformes possibles pour chaque verbe :

P0 : il-lui<sup>17</sup>  
 P1 : le-lui; le-ça  
 P2 : lui-à lui  
 P3 : lui-de lui; en-de ça

PO	P1	P2	P3	Verbe	Formes pronom. de reprise
il	le			sait	ça
il		lui		ressemble	à lui
il	l'		en	préserve	lui, de ça
il	le	lui		répond	ça, à lui

Les éléments qui occupent une *place de construction* acquièrent - par ce fait même - un certain nombre de propriétés syntaxiques très largement décrites dans l'ensemble des travaux du GARS. On rappelle, pour mémoire :

- *la proportionnalité entre lexique et proformes* : l'hypothèse majeure de l'analyse en rection et valence est que les proformes fonctionnent comme des classificateurs du lexique, et constituent en cela des indices syntaxiques précieux pour calculer sur une base contrôlable les relations entre les unités constructrices et leurs dépendances. La systématique du lien entre les éléments lexicaux régis (sujets et compléments) et leur version pronominale permet de poser entre les deux l'existence d'une relation de *proportionnalité* : ainsi, *Paul a lu ce livre* sera donné comme proportionnel à *il l'a lu*.

17. La première de chaque paire de proformes est la forme clitique ; la seconde, la forme "disjointe".

- *la réalisation possible dans plusieurs catégories syntaxiques* : les places de constructions peuvent toujours se réaliser à travers plusieurs catégories syntaxiques. Par exemple, la place *P1* d'un verbe comme *savoir* peut être instanciée par une proforme clitique (*il le sait*), une proforme non clitique (*il sait ceci*), un syntagme nominal (*il sait son nom*), une Qu-Phrase (*il sait qu'il est malade*)... La pluralité des catégories affiliées à une place de construction révèle d'importantes propriétés syntaxiques car, pour une fonction donnée, tous les verbes constructeurs n'acceptent pas le même paradigme de catégories. Ainsi, *connaître* - bien que régissant - tout comme *savoir* - une place de type *P1* - refuse les Qu-Phrases : *\*il connaît qu'il est malade*.

- *la mise sous dispositif* : toute construction peut "disposer" ses éléments régis de plusieurs manières :

- dispositif direct : *ça l'intéresse*
- dispositif d'extraction : *c'est ça qui l'intéresse*
- dispositif restrictif : *il n'y a que ça qui l'intéresse*
- dispositif pseudo-clivé : *ce qui l'intéresse c'est ça*
- dispositif relatif : *ce qui l'intéresse*

La notion de dispositif permet de faire le lien entre les domaines micro- et macro-syntaxiques, puisqu'elle induit, dans le cas de l'extraction et de la restriction, une organisation en noyau + postfixe :

c'est ça	qui l'intéresse
il n'y a que ça	qui l'intéresse
<i>Noyau</i>	<i>Postfixe</i>

Le dispositif pseudo-clivé correspond, lui, à la séquence macro-syntaxique préfixe + noyau :

ce qui l'intéresse	c'est ça
<i>Préfixe</i>	<i>Noyau</i>

Cependant, au plan des relations strictement micro-syntaxiques, il faut souligner que ces divers dispositifs n'affectent nullement les relations dépendancielles existant entre les termes de la construction : dans tous les exemples précédents, la proforme *ça* occupe la place *P0* (fonction sujet).

## 2.2. PLACES SYNTAXIQUES ET LINEARITE

Le modèle micro-syntaxique présenté ici ne rend pas directement compte des phénomènes touchant à l'emplacement linéaire des unités : c'est par simple convention que l'on a schématisé plus haut la structure



rectionnelle de *répondre* par la séquence [P0] [P1] [P2]<sup>18</sup> ; nous aurions pu aussi bien adopter la notation [PO] [P2] [P1] (l'ordre que l'on observe dans *il a répondu à Marie qu'il serait en retard*), [P2] [P0] [P1] (comme dans *à Marie, il a répondu ceci*) ou encore [P2] [P1] [P0] (*à Marie, qu'a-t'il répondu*).

Afin de pouvoir justifier la non prise en compte de la linéarité par la composante micro-syntaxique du modèle grammatical, il faut insister sur le caractère très abstrait de la notion de *place syntaxique* introduite plus haut : celle-ci constitue en effet une unité fort complexe dans la mesure où elle implique un mouvement d'abstraction vis-à-vis des catégories et des modes singuliers de réalisation. On peut admettre qu'entre termes concrets et places syntaxiques existe une certaine autonomie. C'est en vertu de cette hypothèse d'autonomie que, par exemple, on s'autorisera à dire que dans *il boit*, la position complément est bel et bien présente, mais qu'elle est instanciée par un élément zéro ; en vertu de cette hypothèse toujours que l'on pourra considérer comme syntaxiquement identiques des termes différents (voir plus haut les phénomènes de pluri-catégorialité), et syntaxiquement dissemblables des termes identiques (*Marie l'a vu* opposé à *on a vu Marie*). Il découle de ce fait que les places syntaxiques ne sont pas observables en tant que telles, mais ne peuvent être appréhendées qu'indirectement, par le biais de leurs instanciations. Comme l'écrit J.-C. Milner,

Pour pouvoir raisonner sur les sites [*pour nous "places"*], la syntaxe préfère généralement les rendre visibles. Or, cette visibilité suppose qu'on raisonne sur des sites occupés par des termes. En ce sens, on peut dire que la syntaxe s'appuie sur des termes occupant des sites (1989, 292).

Toute approche syntaxique, quel que soit le cadre théorique dont elle se réclame, doit prendre position sur la manière dont s'établit le passage entre le plan des phénomènes observables et celui des places abstraites.

On a insisté plus haut sur le caractère concret des faits d'instanciation : ils s'incarnent dans une forme phonologique, dans une substance phonique, sont analysables au plan morphologique, se répartissent en catégories syntaxiques... A leur appartenance au concret, ils doivent de s'inscrire dans une linéarité immédiatement perceptible. Or, s'il est évident que les termes possèdent des caractéristiques linéaires, nous défendrons l'idée qu'il n'en va pas de même pour les places syntaxiques elles-mêmes, bien conscient d'être

---

18. Plus précisément, l'ordre P0 P1 P2 se fonde sur l'organisation séquentielle des clitiques (*il le lui répond*), mais ne prétend nullement constituer un ordre syntaxique fondamental.

sur ce point en rupture avec plusieurs modèles syntaxiques. Certaines observations d'ordre distributionnel guideront l'argumentation.

Au plan de la répartition séquentielle des termes syntaxiques, il est bien connu que la possibilité de faire varier l'emplacement linéaire dépend grandement des contraintes "micro-grammaticales" inhérentes aux catégories. Par exemple, la catégorie clitique connaît de sévères contraintes de linéarité (*je le lui ai promis* mais \**je lui l'ai promis*). En outre, si l'un des constituants vient à être mis en extraction, il devra alors être antéposé au verbe (*c'est à Marie que j'ai promis ce livre* mais \**j'ai promis ce livre c'est à Marie*). Ces quelques phénomènes montrent qu'on ne peut pas décrire de manière unifiée les propriétés linéaires des termes occupant une place syntaxique : la micro-grammaire des catégories ainsi que certains phénomènes comme la mise sous dispositif assument en ce domaine un rôle différenciateur qui semble interdire toute généralité descriptive... mais est-ce bien certain ? car après tout, si l'on accepte l'hypothèse - et tout syntacticien doit l'accepter - selon laquelle des termes appartenant à des catégories différentes peuvent correspondre à une place syntaxique unique, il doit être *théoriquement* possible de soutenir que des termes présentant des caractéristiques linéaires différentes puissent correspondre à une place dotée d'une propriété linéaire abstraite. Cette hypothèse - souvent retenue par les linguistes générativistes - suppose au moins deux choses :

1) pouvoir dire que certains termes occupent une place linéaire canonique, normale, basique... donc une place linéaire correspondant à la place linéaire de la fonction qu'ilsinstancient.

2) pouvoir décrire les éventuelles "distorsions"<sup>19</sup> entre termes et places en recourant à la notion de transformation linéaire : antéposition, postposition, déplacement.

Le modèle micro-syntaxique n'accepte pas la notion de transformation linéaire parce qu'il n'accepte pas la conception linéaire des places syntaxiques. L'argument principal motivant ce refus est qu'il semble impossible d'opérer la distinction entre ordre canonique et ordre non canonique de manière non arbitraire. En effet, on ne saurait pas bien sur quels faits empiriques se fonder pour dire, par exemple, que la fonction sujet est à gauche du verbe, et la fonction complément, à droite. Nul doute qu'un certain conservatisme syntaxique n'intervienne dans ce choix.

---

19. Voir J.-C. Milner (1989).

On pourrait, comme J.-C. Milner, avancer des arguments statistiques :

Si dans une langue un élément donné occupe régulièrement une place donnée, on conclura que, sauf forte raison de penser le contraire, cette place correspond à sa position. C'est ainsi qu'on construit en français la position du sujet. Sa place est de manière régulière devant le verbe (1989, 396).

Deux mots de commentaire : d'abord, l'argument statistique paraît assez suspect dans la mesure où il est le plus souvent méconnu dans les autres secteurs de l'analyse grammaticale<sup>20</sup>.

Plus fondamentalement, l'idée qu'un complément serait plus souvent à droite du verbe qu'à gauche suppose que l'on raisonne sur les compléments *lexicaux*, à l'exclusion par exemple des proformes clitiques ; de même l'idée que les sujets auraient vocation à se placer à gauche du verbe suppose que l'on exclue certaines catégories comme les *Qu-Phrases*<sup>21</sup>, ce qui est pour nous assez incompatible avec l'hypothèse selon laquelle la notion de place syntaxique devrait transcender l'appartenance catégorielle des termes.

En résumé, nous pensons devoir renoncer à traiter la question de la linéarité de manière homogène, par l'affectation d'une disposition canonique à chaque place micro-syntaxique : dans le modèle qui fonde ce travail, les propriétés linéaires<sup>22</sup> sont principalement affectées à deux niveaux distincts d'analyse syntaxique :

- 1) la micro-grammaire des catégories (voir plus haut l'exemple des clitiques), et
- 2) le plan macro-syntaxique.

La (micro-)syntaxe, quant à elle, ne semble pas intervenir dans l'affecta-

---

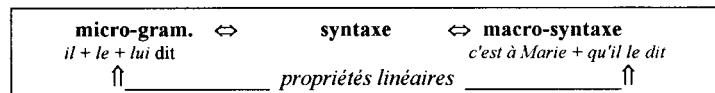
20. On se souvient que N. Chomsky (1957) rejetait sans ambiguïté le recours aux arguments statistiques pour l'analyse syntaxique :

je pense que (...) les modèles probabilistes n'éclairent pas la solution de certains des problèmes fondamentaux posés par la structure syntaxique (p.19 de la traduction française).

21. Il semble en effet que *à cela s'ajoute que le chômage est loin d'avoir été endigué* est mille fois meilleur à *que le chômage est/soit loin d'avoir été endigué s'ajoute à cela*. Dans ce cas précis, l'ordre Objet-Verbe-Sujet est plus "normal" que l'ordre Sujet-Verbe-Objet.

22. D'autres facteurs, tels que la longueur des constituants, semblent avoir une influence sur l'emplacement linéaire.

tion des propriétés linéaires.



Comme on a commencé à le montrer dans la première partie de l'article, c'est au niveau des relations macro-syntaxiques que nous proposons de traiter le cas de l'antéposition des compléments, en disant que ceux-là ne se trouvent pas simplement antéposés à leur verbe constructeur mais qu'ils viennent occuper la place macro-syntaxique de préfixe alors que la partie verbale de l'énoncé, elle, constitue le noyau. Les plans micro- et macro-syntaxiques interagissent de telle sorte que l'affiliation d'un élément au rôle de préfixe (comme d'ailleurs à celui de noyau ou de postfixe) ne peut s'exercer que dans certaines limites imposées par la micro-syntaxe. Dans la suite, on se demandera en quoi consistent ces "limites". La description sera menée selon deux voies :

- *Les places syntaxiques.* Il sera montré que tous les compléments ne peuvent pas se trouver préfixés et que la micro-syntaxe assume un rôle de sélection à cet égard ;

- *L'incidence modale.* On verra que la préfixation a pour effet de soustraire les compléments aux modalités portées par le verbe, ce qui entraîne certains effets sémantiques remarquables.

### 3. PREFIXATION ET PLACES MICRO-SYNTAXIQUES

#### 3.1. LA PREFIXATION DES ELEMENTS DE SIMPLE RECTION

Les éléments de simple rection - ceux quiinstancient une position qui n'est pas définitoire du verbe constructeur - peuvent normalement avoir le statut de préfixe à partir du moment où ils sont sous forme non clitique. En particulier, la préfixation des locatifs et des temporels est des plus fréquente :

*quand tu es jeune* bon tu penses qu'à travailler (La Navale, 42, 10)  
 donc *à ce moment-là* on est obligatoirement en jeu (Occhi, 24, C49)  
*après la manif* il était intervenu à la télévision (Navale, 55, 13)  
*à l'école supérieure* il y avait que deux grands dortoirs (Sola-Sim, 4/14)

*à la Renaude* là-bas il y a que des gitanes (Sola-Sim, 3/11)  
*à la CGT* on (n')a jamais été folklorique (Navale, 57, 6)  
*pour sauver sa tête* Jean Portais n'a que deux atouts (Bonn, 128, 17)  
*pour entendre* il faut plutôt tendre l'oreille (Guait, 19, 1)  
*avec un bon entraînement* c'est faisable (oral télé)

Mais on n'oubliera pas que la préfixation de ce type d'éléments est fortement contrainte dans le cas de certaines constructions telles que la formulation en *se* (voir supra). Seront évoquées par la suite d'autres contraintes qui concernent l'incidence modale, et qui interdisent les énoncés comme *pas à Paris, j'ai passé quinze jours*.

### 3.2. LA PREFIXATION DES COMPLEMENTS VALENCIELS

Pour les compléments valenciels - qu'on considère comme essentiels au fonctionnement syntaxique du verbe - la situation est plus complexe puisque chaque type de place syntaxique doit être envisagé de manière indépendante :

#### 3.2.1. compléments qui réalisent une place P3 (type *en parler*)

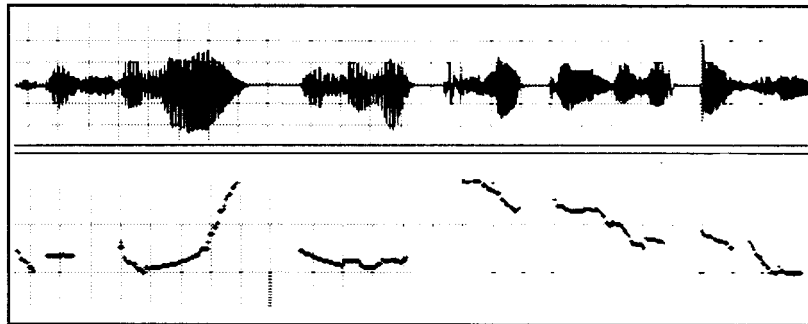
Les compléments [P3] (*en parler, en être convaincu, en faire un portrait...*) semblent pouvoir être préfixés sans difficulté. A cet égard, ce sont les moins problématiques de tous les éléments valenciels :

*de cela* on aura tout le temps de reparler ce soir (oral, télé)  
 Inlassablement, *du passé* ils faisaient table rase. (écrit)  
*De tout cela*, Mitterrand était convaincu. (écrit)  
*de la paix au Proche Orient* il sera encore question demain (oral)  
*des araignées* j'ai peur (oral)  
*De ceux-là* nous dressons plus loin quelques significatifs portraits.  
 (écrit)  
*D'un criminel peut-être ordinaire*, la justice fera l'incarnation des  
 classes laborieuses dangereuses pour les honnêtes gens. (écrit)  
*De ce volet "italien" de l'imbroglia belge* il n'a donc pour l'instant  
 pas été question. (écrit)  
*des instituteurs* on (n') a pas parlé (oral, ex. de J. Pohl)  
*de ça* tu n'as pas besoin ? (oral, ex. de J. Pohl)  
 en revanche *de révolution* on ne parle plus (oral, ex. de J. Pohl)  
 mais *des arméniens* il n'est presque jamais question (oral, ex. de J.  
 Pohl)  
*de la plus grande victoire de la guerre* il reste aujourd'hui quelques  
 vestiges et une certitude (infos télé)  
*du projet initial* il ne reste plus grand-chose (radio)

*de cette évolution* le Real de Madrid a fait les frais depuis deux semaines (oral, télé)

*de ce chahut monstre qui paralysa le territoire* De Gaulle ne se remit jamais (radio, texte lu)

La structure en *préfixe* et *noyau* de ces énoncés peut être illustrée par le document intonatif suivant :



**Doc.4** : structure en Préfixe + Noyau pour l'énoncé *de cela on aura tout le temps de reparler*. Le trait vertical en pointillés marque la frontière entre le préfixe (*de cela*) et le noyau.

### 3.2.2. verbes à structure P1 + P2

Pour ce type de construction, deux cas sont à distinguer :

a) verbes pourvus d'un P1 "non personnel" (type *le lui dire*) :

Possèdent le trait syntactico-sémantique "non personnel", les verbes dont le P1 peut être instancié par *le-ça* (comme *je l'avoue, ça*). Les verbes à P1 uniquement non personnel ont en outre la propriété de pouvoir être formulés sous la forme *ça se, elle se*<sup>23</sup> : *ça ne s'avoue pas facilement, il s'en achète beaucoup, un tel secret, ça ne se confie à personne*.

Pour les constructions de ce type, la préfixation de P1 semble difficile,

23. Voir *Pronom et syntaxe*, 88 sq.

alors que celle de P2 ne pose aucun problème :

<b>le lui</b>	demander	<b>ça, à lui</b>
	acheter	"
	offrir	"
	avouer	"
	devoir	"
	répondre	"
	rappeler	"
	confier	"
	conseiller	"
	présenter	"
<b>l'y</b>	ajouter	<b>ça, à ça</b>
	associer	<b>ça/lui, à ça</b>
	intégrer	<b>ça/lui, à ça</b>

Exemples de préfixation sur P2 :

*A la jeune femme qui leur ouvre la porte*, les policiers annoncent qu'ils sont venus chercher sa sœur pour la renvoyer au Maroc. (écrit)

*à son père* il ne racontait pas les choses tristes (oral)

*à la privation de liberté* M. Marchand ajoute la calomnie (oral télé)

*A la famille* nous présentons nos sincères condoléances. (écrit)

*A ces critiques*, le ministre des Affaires Etrangères répond que cette expulsion aurait dû être ordonnée beaucoup plus tôt. (écrit)

*à Guédin* on rappellera éternellement le sort de la famille Roucoult (oral télé)

Comme si Marguerite Duras voulait nous faire comprendre qu'*au bel "amant de la Chine du Nord"* elle devait non seulement d'avoir perdu autrefois sa jeunesse, mais aussi de la retrouver aujourd'hui. (écrit)

*aux jeunes de l'ouest* le pape a demandé de lutter contre le mal de vivre (oral télé)

il vaut mieux donner aux restos du cœur qu'aux impôts parce qu'*aux restos du cœur* on donne ce qu'on veut (oral, télé)

La préfixation nous semble en revanche plus difficile sur P1 :

? *la calomnie*, M. Marchand ajoute à la privation de liberté

? *nos sincères condoléances*, nous présentons à la famille

? *le sort de la famille Roucoult*, on rappellera éternellement à Guédin

? *les choses tristes* il ne racontait pas à son père

La préfixation pourrait bien sûr passer dans des énoncés à reprise

pronominale comme :

*le sort de la famille Roucoult, on le rappellera éternellement à Guédin*  
*les choses tristes il ne les racontait pas à son père*

mais on ne s'occupe pas de ces constructions ici.

b) verbes à P1 uniquement + personnel (type *l'y inciter*) :

Ce type se caractérise par un P1 uniquement + personnel : *je l'y incite, lui*. Le P2 est, lui, marqué par le non personnel : dans *je l'y incite, y* est forcément en relation avec *à ça (je l'y incite, à ça)*.

Exemples :

<b>l'y</b>	mener	<b>lui, à ça</b>
	obliger	"
	inciter	"
	encourager	"
	former	"
	exhorter	"
	rappeler	"
	contraindre	"
	conduire	"
	habituer	"

On refuse pour cette classe de verbes la préfixation de P1 comme celle de P2 :

la crise a contraint le pays à des économie  
 → \*à des économies, la crise a contraint le pays  
 \*le pays, la crise a contraint à des économies

cette observation a mené les chercheurs à la conclusion suivante  
 → \*à la conclusion suivante, cette observation a mené les chercheurs  
 \*les chercheurs, cette observation a menés à la conclusion suivante

l'incident a rappelé les participants à plus de prudence  
 → \*à plus de prudence, l'incident a rappelé les participants  
 \*les participants, l'incident a rappelés à plus de prudence

j'ai incité Paul à être prudent  
 → \*à être prudent, j'ai incité Paul  
 \*Paul, j'ai incité à être prudent



Deux mots de commentaire :

- On note que le P2 de ce type de verbes possède d'évidentes affinités avec les constructions infinitives : *le contraindre à cesser de fumer, le conduire à ne plus jamais faire ça, l'inciter à travailler plus vite*. Mais ce fait n'explique pas en soi l'irrecevabilité de la préfixation, dans la mesure où les constructions infinitives peuvent fort bien être préfixées lorsqu'elles ont le statut d'associé à une construction verbale :

à répondre de la sorte, tu te rendras ridicule  
à trop te faire plaindre, tu n'obtiendras rien

- Il peut sembler étrange et compliqué de devoir rendre compte de la possibilité de préfixer les éléments P2 (rection prépositionnelle) en passant par les caractéristiques syntactico-sémantiques de P1 (objet non prépositionnel) ; on aurait trouvé bien plus commode de pouvoir formuler un principe du type *si le P2 est de tel ou tel type, il peut (ou ne peut pas) être préfixé* sans avoir à s'occuper du P1 des verbes. Pourtant c'est bel et bien l'élément P1 qui semble compter. Soit

à des économies budgétaires, il faudrait ajouter des décisions d'ordre politique  
? à des économies budgétaires, la crise a contraint le gouvernement

Le premier énoncé semble mieux supporter la préfixation de P2 que le second ; or, les éléments P2 en question sont rigoureusement les mêmes dans les deux cas. D'où notre hypothèse selon laquelle c'est bien le fait que *ajouter* - et non *contraindre* - est compatible avec les P1 "non personnel" qui rend le mieux compte des principes gérant la préfixation.

Pour terminer sur ce sujet, il est intéressant d'observer le comportement macro-syntaxique d'une construction telle que [rappeler [P0][P1][P2]], qui peut apparaître dans chacune des deux structures qu'on vient de décrire : l'une en P1 non personnel et P2+personnel, et l'autre en P1+personnel et P2 non personnel. Les différences d'acceptabilité apparaissent clairement :

a) P1 non personnel ; P2 +personnel :

j'ai rappelé la date de l'examen aux étudiants  
→ aux étudiants, j'ai rappelé la date de l'examen  
→ ?la date de l'examen, j'ai rappelé aux étudiants

b) P1 +personnel ; P2 non personnel :

la crise a rappelé le gouvernement au sens des responsabilités  
→ ? au sens des responsabilités, la crise a rappelé le gouvernement  
→ ? le gouvernement, la crise a rappelé au sens des responsabilités

On pourrait être tenté de mettre en rapport la résistance à la préfixation au caractère “essentiel” de certains compléments :

- \* la crise a rappelé le gouvernement
- ? la crise a contraint le pays
- \* cette observation a mené les chercheurs

Mais une telle explication a comme principale faiblesse de manquer de généralité, puisque, comme on l'a vu, même les éléments P3 les plus indispensables semblent pouvoir être préfixés sans difficulté majeure (*de cela il sera question, de Paul dépend la réponse*).

Une remarque d'ordre plus sémantique consiste à noter que les P2 non préfixables sont ceux qui apparaissent dans les structures V[[P1][P2]] à sens non datif.

### 3.2.3. les verbes “à complexité” (type *ça s'ajoute à ça*)<sup>24</sup>

Les verbes qui possèdent le trait de complexité ont la caractéristique de pouvoir être réalisés sans leur valence prépositionnelle à condition de s'adjoindre un P0 pluriel :

- ce problème s'ajoute à cet autre → ces problèmes s'ajoutent,
- ce problème peut être comparé à celui-là → ces problèmes peuvent être comparés
- ce problème dépend de cet autre → ces problèmes dépendent l'un de l'autre

- En structure P1+P2, on trouve des verbes comme

**ça/il** succède **à ça/à lui**  
correspond

et des constructions en *se*, comme

**ça/il** s'associe **à ça/à lui**  
se ralie  
s'ajoute  
se surajoute  
se compare  
s'identifie  
s'unit  
se mêle  
s'assimile

---

24. Voir C. Blanche-Benveniste et al. (1990), 194-195.

- Dans la structure comportant un P3, on relève les verbes à complexité suivants :

<b>ça</b>	se dégage	<b>de ça</b>
	découle	"
	provient	"
<b>ça</b>	dépend	<b>de ça/de lui</b>
	relève	"

On observe que dans ces constructions, la préfixation de P2 ou P3 peut provoquer le déplacement du sujet à droite du verbe :

Exemples sur P2 :

- ce problème-ci s'ajoute à celui-là  
→à ce problème-ci s'ajoute celui-là
- plusieurs sénateurs se sont déjà raliés aux députés de droite  
→aux députés de droite se sont déjà raliés plusieurs sénateurs
- A cette fonction se surajoute celle de support de forme marquée  
comme indéfinie (écrit)
- à chaque étape du dialogue entre l'homme et la machine  
correspondent plusieurs métiers (oral, Deglie, C83, 6, 4)
- aux robes et aux bijoux succèdent bien vite la combinaison et le  
casque (télé)
- à la joie que vous avez ressentie à l'annonce d'une telle nouvelle  
succède une petite angoisse (radio)

Exemples sur P3 :

- tous ces problèmes ont découlé de la dernière guerre  
→de la dernière guerre ont découlé tous ces problèmes
- une impression étrange se dégage de la première partie du livre  
→de la première partie du livre se dégage une impression étrange
- arrosages : d'eux dépend la réussite ! (écrit, livre de jardinage)

### 3.2.4. le cas des verbes à structure P0+P1

La préfixation des compléments des verbes transitifs pose des problèmes assez complexes que nous examinerons dans la partie consacrée aux modalités. Pour l'instant, on se contentera de noter que la préfixation ne

paraît fréquemment attestée que pour un petit nombre de verbes : les verbes appréciatifs comme *aimer*, *détester*, *adorer*, et les verbes du type *savoir* et surtout *connaître*. La plupart des exemples qui suivent proviennent des relevés effectués par J. Pohl et par I. Fónagy :

**connaître, savoir :**

le jugement, vous connaissez ? (écrit)  
 l'amour, vous connaissez ? (titre d'une pièce)  
 Afghanistan, connais pas (titre d'un article)  
 la politique-fiction, vous connaissez (titre d'un article)  
 Redu-la-Spatiale, on commence à connaître (titre article)  
 Verdun, je connaissais, tout le monde connaît Verdun  
 mais oui la rasette, je connais  
 P. est un grand spécialiste du peplum mais n'apporte rien de nouveau  
 dans ce film. Les gros muscles, les défenseurs de la jeune fille, on  
 connaît déjà (écrit)  
 Roger Vailland moi je connaissais pas bien  
 moi la bourgeoisie de province j'ai pas connu (écrit)  
 combien ça a coûté je sais pas  
 inventer, je saurais pas (écrit)  
 comparer, on peut (écrit)  
 Raconter le trajet aéroport de Nice - rue d'Antibes Cannes, je peux  
 pas (écrit)

**verbes d'appréciation :**

et bien Rodin, on n'aimait pas du tout  
 moi je crois qu'un très bon flan que je te ferais au four, tu aimerais  
 bien  
 mais je crois que les framboises, ils aiment bien  
 le bon yaourt il aime  
 parce que l'hygiène j'aime pas tellement  
 le sanglier, tu aimes, petite fille ?  
 rouler le soir, elle n'aime surement pas  
 Roger Gallet, vous aimez bien ?  
 les modaux je déteste moi  
 ce temps je supporte pas  
 moi le chocolat j'adore  
 les F3 elle supporterait pas (oral, film)

Sur ces constructions, nous nous limiterons dans l'immédiat à quelques

simples observations<sup>25</sup> :

La préfixation semble induire une saisie non individualisante du lexique. Cela se traduit notamment par une certaine “chosification” dès qu’il s’agit de personnes humaines : dans *les défenseurs de la jeune fille*, on connaît, il est surtout question de connaître, de manière générique, un type prototypique de personnage de cinéma. Dans les exemples cités, les noms *Roger Vailland* ou *Rodin* font davantage référence aux sculptures de Rodin ou aux ouvrages de Vailland qu’aux personnes elles-mêmes. A ce propos, un adverbe sémantiquement individualisant comme *personnellement* passe pour nous assez mal dans l’énoncé *Roger Vailland moi je connaissais personnellement*.

L’effet non individualisant imputable à la préfixation touche également les faits de quantification : si *les étudiants, je connais* passe très bien, on trouvera moins bonnes les séquences ? *dix étudiants, je connais*, ? *presque tous les étudiants, je connais* ; quant à un indéfini à sens fortement individualisant tel que *chaque*, il semble totalement irrecevable : \* *chaque étudiant, je connais*.

Ces constructions paraissent également induire une saisie non individualisante du temps : on note que tous les verbes cités sont fortement statifs dans les exemples cités ; ils apparaissent pour cela difficilement ponctualisables. En revanche, si on prend le verbe *aimer* dans un sens nettement occurrenceiel, on s’aperçoit que la préfixation du complément devient plutôt étrange : \* *son amant, elle a aimé toute la nuit*, ? *son mari, elle aura aimé jusqu’au bout*.

### 3.2.5. locatifs et compléments “de manière” à statut valenciel

Enfin, les compléments valenciels de type *y* locatif ou *ainsi* passent mal sous forme préfixale, contrairement à leurs correspondants simples rectionnels<sup>26</sup>. La différence d’acceptabilité est très nette entre

ici à Benot, il y a eu deux feux comme ça en quinze jours (locatif simple rectionnel), et

?à Benot, il habite  
il réside  
il va  
il vit (locatif à statut valenciel)

25. Qui résument certaines observations faites dans F. Sabio (1992).

26. Comme les verbes transitifs, les verbes à valence locative seront réexaminés dans la 5<sup>e</sup> partie.

Pour certains verbes à rection locative qui supposent l'existence d'un "point d'aboutissement", la préfixation produit des effets de sens très sensibles. Dans

il a lancé le ballon près de Paul

le locatif semble constituer le point d'aboutissement induit par le mouvement (le ballon aboutit près de Paul). Par contre, dans

près de Paul, il a lancé le ballon

le locatif préfixé semble ici devoir être interprété indépendamment du sémantisme propre au verbe *lancer*. On pourrait gloser l'énoncé en deux parties distinctes : *il est près de Paul / il lance le ballon*<sup>27</sup>.

L'effet serait assez semblable pour *au fond de la piscine, je suis tombé*, comparé à *je suis tombé au fond de la piscine*.

- Les valences proportionnelles à *ainsi, comme ça* semblent moins préfixables encore que les locatives :

il s'est comporté bêtement  
→ ? bêtement, il s'est comporté

il s'en est sorti avec talent  
→ ? avec talent, il s'en est sorti

tu t'y es pris n'importe comment  
→ ? n'importe comment, tu t'y es pris

tu as agi stupidement  
→ ? stupidement, tu as agi

l'album s'appelle ici-Londres  
→ ? ici-Londres, l'album s'appelle

j'intitule cette partie avant-propos  
→ ? avant-propos, j'intitule cette partie

je le considère comme mon frère  
→ ? comme mon frère, je le considère

Pour conclure cette partie, nous insisterons sur le fait que la préfixation des compléments est soumise à certaines propriétés micro-syntaxiques des

---

27. L'acceptabilité de *près de Paul, il a lancé le ballon* est due au fait que *lancer* admet la réalisation zéro de sa valence. Ainsi, on analyse le préfixe *près de Paul* comme un simple rectionnel. Rection et valence locative co-existent d'ailleurs dans *près de Paul, il lance le ballon vers Marie*. De même, *à Paris* est valenciel dans *j'habite à Paris*, mais simple rectionnel dans *à Paris, j'habite dans le 14<sup>e</sup>*.

constructions dans lesquelles ils apparaissent. Ces propriétés sont à certains égards assez abstraites : elles obligent à prendre en compte la nature des places syntaxiques ainsi que certains aspects comme le trait syntactico-sémantique + ou - personnel, le trait de complexité, ou encore le caractère valenciel ou rectionnel des éléments construits. On note en outre que le caractère préfixable des compléments n'est pas lié de manière simple à leur "faible nécessité" par rapport au verbe, comme l'intuition pourrait le faire croire (dans *il sera question de ça*, le complément prépositionnel est préfixable malgré son caractère essentiel). Enfin, le phénomène de préfixation ne peut pas toujours être conçu de manière isolée puisqu'il induit parfois d'autres faits linéaires comme la postposition du sujet.

#### 4. PREFIXATION MACRO-SYNTAXIQUE ET "DOMAINE D'INCIDENCE"

En introduisant plus haut le domaine micro-syntaxique, on a vu que les termes qui occupent les places syntaxiques acquièrent un certain nombre de propriétés : réalisation possible dans plusieurs catégories syntaxiques, proportionnalité entre lexique et proformes... Une autre propriété que connaissent généralement les termes régis consiste à pouvoir s'adjoindre les modalités du constructeur : modalités affirmatives, négatives, restrictives, contrastives.

Nous proposons de poursuivre la description macro-syntaxique des compléments-préfixes par l'observation du jeu des modalités au sein du groupe de construction verbale.

Au plan morpho-syntaxique, tout d'abord, il convient de distinguer la modalité *de relation*, morphologiquement portée par le verbe tensé, et la modalité *de termes*, directement branchée en tête du constituant à modaliser<sup>28</sup>.

##### Exemples de modalité de termes :

il est allé à Paris mais *pas* avec sa mère  
 je dis ça *pas* seulement par dépit  
 j'ai enseigné l'anglais mais *surtout* à Marseille  
 il a vécu à Lyon *qu'* en 1988  
 ils venaient me chercher le matin pour partir pour aller chasser *pas*  
 tout le temps mais enfin de temps à autre (Conseil, 12, c.49)

28. Se reporter à C. Blanche-Benveniste, et al. (1990) pour une analyse plus détaillée.

### Exemples de modalité de relation :

il *n'est pas* allé à Paris avec sa mère  
je *ne dis pas* ça seulement par dépit  
j'ai *surtout* enseigné l'anglais à Marseille

Au plan des effets sémantiques, la modalité de relation a une portée (un "scope") parfois assez floue<sup>29</sup>, contrairement à la modalité de terme dont la portée sémantique est clairement définie, puisque linéairement repérable<sup>30</sup>. Comme le note D. Gaatone (1971), bien que la tradition grammaticale présente les adverbes comme "modifiant le verbe", c'est en fait beaucoup plus que le verbe qui est affecté par des termes comme *pas*, *surtout*, ou *beaucoup*.

Il est évident que *ne-pas*, comme d'autres adverbes, ne détermine point uniquement le verbe, dès que celui-ci est suivi d'une ou plusieurs expansions. Dans une phrase comme "le parlement ne siège pas en permanence", la négation porte sur le rapport qui s'établit entre le verbe et son expansion (...) Dans un énoncé tel que "je ne parle pas de cela", c'est à nouveau le rapport entre le verbe et l'objet qui est nié et rien d'autre (Gaatone, 1971, 79).

On peut schématiser les deux types de modalité au moyen du schéma suivant, dans lequel *V* désigne le verbe constructeur, [Px] et [Py], des positions régies quelconques et *m*, la modalité :

<p>V [ [Px] [Py<sub>m</sub>] ] : modalité de <b>terme</b>: portée clairement définie V<sub>m</sub> [ [Px] [Py] ] : modalité de <b>relation</b> : mise "en facteur commun" de la modalité. portée floue</p>
--

En résumé, tout terme régi est structurellement *susceptible* d'être affecté sémantiquement par une modalité de relation. En revanche, on notera que la micro-syntaxe telle qu'elle a été définie ne permet pas de spécifier quelle place est *sémantiquement* affectée par telle ou telle modalité dans tel ou tel énoncé. Autrement dit, les termes occupant des places réactionnelles sont structurellement indifférenciés quant à leur possibilité de constituer la portée

29. Par exemple, dans *alors tu trouveras une autre personne d'un certain âge tu lui demanderas si avant on buvait pas le viandox dans les bars avec des grosses tasses blanches épaisses* (Lomba, 22, c49), la portée de la modalité négative de relation n'est pas spécifiée au plan micro-syntaxique : s'agit-il de ne pas boire le viandox, de ne pas boire dans les bars, ou de ne pas boire avec des grosses tasses blanches épaisses ?

30. Nous ne tenterons pas de définir plus précisément la notion de "portée"; Ducrot utilise lui l'expression "segment incident" pour désigner la portion d'énoncé sur laquelle portent les morphèmes dits "à segment incident" (comme à *peine*, *même*, *aussi*) : voir O. Ducrot (1972), 256-257.



sémantique de la modalité (c'est ce que veut résumer la notation  $V_m [[Px] [Py]]$ , dans laquelle l'indice  $m$  se trouve en quelque sorte placé en facteur commun et peut porter sémantiquement soit sur  $[Px]$  soit sur  $[Py]$ ). Nous présenterons ici l'hypothèse selon laquelle l'organisation macro-syntaxique est à même de spécifier les relations entre positions relationnelles et portée de modalité. Plus précisément, on montrera que les compléments préfixés ont comme caractéristique essentielle de toujours demeurer hors du domaine d'incidence modale<sup>31</sup>. Cela signifie

1) qu'ils sont sémantiquement soustraits aux modalités verbales de relation ;

2) qu'ils ne peuvent pas s'adjoindre les modalités de termes.

#### 4.1. PREFIXES ET MODALITE DE RELATION

Soit les énoncés suivants qui présentent une modalité négative de relation :

à son père, il ne racontait pas les choses tristes  
 à la privation de liberté, il ne veut pas ajouter la calomnie  
 de cela, je n'ai pas envie de parler  
 avec sa mère, il n'est pas allé à Paris  
 quand j'ai eu mon accident je ne me suis plus du tout senti enfant  
 (Occhi, 1, c49)  
 à ce moment-là il était pas là (Occhi, 8, c49)  
 en tant que paysan je ne m'occupe pas de ça (Conseil, 14, c49)  
 pendant la guerre il y en a pas eu des quantités industrielles (Bresq,  
 28, 10, c58)

On vérifie que les compléments préfixés sont extérieurs au domaine d'incidence modale négative par la difficulté de les mettre en contraste :

? à son père, il ne racontait pas les choses tristes *mais à sa mère*  
 ? à la privation de liberté, il ne veut pas ajouter la calomnie *mais à l'injustice*  
 ? de cela, je n'ai pas envie de parler *mais de ceci*  
 ? avec sa mère, il n'est pas allé à Paris *mais avec sa voisine*  
 ? quand j'ai eu mon accident je ne me suis plus du tout senti enfant,  
*mais deux mois avant*  
 ? à ce moment-là il était pas là, *mais le jour d'avant*  
 ? en tant que paysan je ne m'occupe pas de ça, *mais en tant que citadin*

---

31. Ce terme est emprunté à D. Gaatone (1971).

? pendant la guerre il y en a pas eu des quantités industrielles, *mais à partir de quarante-six*

L'expression du contraste est toutefois possible au prix de certaines manipulations syntaxiques :

- soit en créant une seconde construction macro-syntaxique en *préfixe* + *noyau* selon la formule :

à son père il ne racontait pas les choses tristes, *mais à sa mère oui*  
de cela je n'ai pas envie de parler, *mais de ceci OK*

- soit en remplaçant la modalité de relation par une modalité de terme branchée sur le dernier constituant des énoncés :

à son père il racontait les choses tristes *mais pas à sa mère*,  
Quand on est venus ici pour la première fois, on voyait encore  
l'océan entre les hôtels, *mais plus maintenant* (D. Lodge,  
Nouvelles du Paradis, trad. française).

Mais, si on laisse de côté ces possibilités, il semble bien que les compléments ne peuvent être dans le scope de la négation qu'à la condition de se trouver disposés à l'intérieur du noyau<sup>32</sup> :

il ne racontait pas les choses tristes à son père *mais à sa mère*  
il ne veut pas ajouter la calomnie à la privation de liberté *mais à l'injustice*  
je n'ai pas envie de parler de cela *mais de ceci*  
il n'est pas allé à Paris avec sa mère *mais avec sa voisine*  
je ne me suis plus du tout senti enfant quand j'ai eu mon accident  
*mais deux mois avant*  
il était pas là à ce moment-là, *mais le jour d'avant*  
je ne m'occupe pas de ça en tant que paysan *mais en tant que citadin*  
il y en a pas eu des quantités industrielles pendant la guerre *mais plutôt à partir de quarante-six*

Comme il a souvent été remarqué, les énoncés à rection causative sont ceux pour lesquels la préfixation peut avoir les effets sémantiques les plus nets. Des exemples comme :

je ne suis pas parti à cause de ma famille  
on ne dépose jamais de motion de censure pour faire plaisir au  
gouvernement

---

32. Ce phénomène est plus difficile à tester pour les modalités restrictives en *que* qui sont généralement branchées à gauche du terme sur lequel elles portent : voir cependant *ben pendant l'été il y a eu que des aubergines* (Liot, 8/3), où il semble que la restriction ne puisse pas porter sur le temporel, alors que cela serait à la rigueur possible dans *il y a eu que des aubergines pendant l'été*.

sont sémantiquement ambigus dans la mesure où ils présentent plusieurs “candidats” plausibles à la portée de la négation (est-ce le verbe qui est nié ou la partie qui exprime la cause ou le but ?).

Par contre, la préfixation des compléments, dans :

à cause de ma famille, je ne suis pas parti  
pour faire plaisir au gouvernement, on ne dépose jamais de motion  
de censure

a pour effet de vider le noyau macro-syntaxique de la partie causative, et par conséquent de ne plus permettre d'interprétations concurrentes pour ce qui est de la portée de la négation (c'est forcément ici le verbe qui est nié).

On peut généraliser cette observation à certains modalisateurs affirmatifs ou restrictifs du type *bien, seulement, surtout...* :

à son père, il racontait *surtout* les choses tristes  
à Paris, il a *souvent* habité dans le 14<sup>e</sup>  
à la privation de liberté, il veut *bel et bien* ajouter la calomnie  
avec sa mère, il est allé *seulement* à Paris  
hier, ils se sont *bien* fait voler leur voiture  
avec Marie, on ira *peut-être* en Irlande

Les éléments préfixes (qu'ils soient valenciels ou simples rectionnels) ne peuvent pas constituer la portée des modalités ; il semble en effet que :

*surtout* porte sur la relation entre *raconter* et *les choses tristes* ;  
*souvent*, sur la relation entre *habiter* et *dans le 14<sup>e</sup>* ;  
*bel et bien*, sur la relation entre *ajouter* et *la calomnie* ;  
*seulement*, sur la relation entre *aller* et *à Paris* ;  
*bien*, sur la relation entre *se faire voler* et *leur voiture* ;  
*peut-être*, sur la relation entre *aller* et *en Irlande*.

On le vérifie de manière indirecte par la possibilité d'extraire au sein d'un même bloc l'élément régi modalisé et sa marque modale :

à son père, **c'est surtout les choses tristes qu'il** racontait  
à Paris, **c'est souvent dans le 14<sup>e</sup> qu'il** a habité  
à la privation de liberté, **c'est bel et bien la calomnie qu'il** veut  
ajouter  
avec sa mère, **c'est seulement à Paris qu'il** est allé  
hier, **c'est bien leur voiture qu'ils** se sont fait voler  
avec Marie, **c'est peut-être en Irlande qu'on** ira

Les éléments du type *surtout* ou *seulement* ont ici un effet “paradigmatisant” dans la mesure où “ils suggèrent en tant que présupposé un paradigme d'éléments [...]” (H. Nölke, 1993, 49). De fait, on pourrait développer sous forme de liste paradigmatique la partie des énoncés

précédents qui sont sous le scope de la modalité, et faire apparaître ainsi les possibilités de contraste :

à son père	il ne racontait	pas	les choses agréables
	mais surtout		les choses tristes

Enfin, les exemples suivants montreront que la modalité interrogative de relation, en *est-ce que* paraît soumise aux mêmes limitations. Dans les énoncés,

- à ta mère, est-ce que tu oserais dire ça ?
- à Paris, est-ce que tu les as vus ?
- de ceci, est-ce qu'ils avaient envie de parler ?
- au niveau de ta vie professionnelle, est-ce que ça a changé beaucoup de choses (enfants, 2, c49)
- à ces enveloppes-ci, est-ce que correspondent celles-là ?

L'interrogation, marquée par l'élément *est-ce que*, ne peut pas porter sur le préfixe. Ce qui explique l'impossibilité du développement en *ou* à sens alternatif :

- ? à ta mère, est-ce que tu oserais dire ça ou à ton père ?
- ? à Paris, est-ce que tu les as vus, ou à Lyon ?
- ? de ceci, est-ce qu'ils avaient envie de parler, ou de ça ?
- ? au niveau de ta vie professionnelle, est-ce que ça a changé beaucoup de choses, ou sur le plan personnel
- ? à ces enveloppes-ci est-ce que correspondent celles-là ou à celles-ci?

D'ailleurs, ce n'est pas l'emplacement de *est-ce que* (à cheval entre le préfixe et le noyau) qui est responsable de cet effet ; il est tout aussi difficile d'avoir :

- ? est-ce qu'à ta mère, tu oserais dire ça ou à ton père ?
- ? est-ce qu'à Paris, tu les as vus, ou à Lyon ?
- ? est-ce que de ceci, ils avaient envie de parler, ou de ça ?
- ? est-ce que au niveau de ta vie professionnelle, ça a changé beaucoup de choses, ou sur le plan personnel
- ? est-ce qu'à ces enveloppes-ci correspondent celles-là ?

## 4.2. PRÉFIXE ET MODALITÉ DE TERMES

De même que les compléments préfixes ne peuvent pas constituer la portée des modalités de relation, ils ne peuvent pas s'adjoindre les modalités de terme négatives et restrictives<sup>33</sup>, et n'entrent pas facilement dans les contrastes de modalité. Il n'est guère possible d'avoir :

- ? *pas* à son père , il racontait les choses tristes
- ? *qu'*à la privation de liberté, il ajoute la calomnie
- ? *rien que* de cela, j'ai envie de parler
- ? *pas* avec sa mère, il est allé à Paris

De même, les complément-préfixes n'entrent pas aisément dans des contrastes de modalité du type :

- ? à son père *mais pas à sa mère*, il racontait les choses tristes
- ? de ses enfants *mais jamais des vôtres*, elle s'est plainte devant moi
- ? de cela *mais pas de ceci*, j'ai envie de parler
- ? avec sa mère *mais pas encore avec moi*, il est allé à Paris<sup>34</sup>

Ce phénomène montre qu'ils constituent des unités assez "amorphes" vis-à-vis des modalités, tant au plan syntagmatique (ils constituent des domaines que les modalités du verbe ne franchissent pas) que paradigmatique (les termes placés en préfixe se développent difficilement en listes contrastives).

---

33. Ouvrons une parenthèse pour préciser qu'il existe un cas au moins où les éléments préfixes portent une marque de modalisation restrictive en *rien que*. Il s'agit d'exemples comme :

- *rien qu'à Marseille, il y a deux crimes par jour*
- *rien que ces derniers temps ils nous ont sorti le vin de raisin symphonie*  
(radio)
- *après ma deuxième opération rien que dans mon lit déjà je souffrais de la jambe* (Dur, 75/7)

Mais ces séquences antéposées ne sont pas des compléments au vrai sens du terme : il s'agit d'après nous d'éléments non régis (extérieurs à la dépendance syntaxique du verbe), qui dépassent le propos de cet article ; on remarque que le sémantisme de telles restrictions est nettement énonciatif : *pour ne parler que de Marseille, pour ne parler que de ce qui s'est passé ces derniers temps...*

34. Les rares exemples de préfixes qui présentent un contraste sont du type :  
*peut-être pas après dans le professorat mais à l'école ils vivent dans un milieu pratiquement euh entièrement féminisé* (Sciutto, Lic.91, 10, 4)  
*peut-être pas -au niveau gestuel mais au niveau intonation de la voix je trouve que c'était parfait ce qu'elle faisait* (Suter, C42, 16, 5)

L'idée selon laquelle les préfixes constituent des *domaines* macro-syntaxiques particuliers sera à présent illustrée avec l'exemple de la portée du verbe.

#### 4.3. PREFIXATION ET PORTEE DU VERBE

On fait l'hypothèse que, dans les séquences enchâssées du type

à son père, il n'ose pas raconter les choses tristes  
de ses enfants, je crois qu'elle a cessé de se plaindre  
avec sa mère, je veux qu'il aille à Paris

le verbe *oser* porte sémantiquement sur la relation entre *raconter* et *les choses tristes*,

le verbe *croire*, sur les relations entre *cesser* et *de se plaindre*,

le verbe *vouloir*, sur les relations entre *aller* et *à Paris*.

On peut le vérifier si on observe le comportement de certains verbes qui construisent une relation causative, comme

je crois que j'ai commencé à écouter France Culture parce que j'avais  
une copine qui travaille à France Culture (Rhumato)  
je pense que je suis devenu acteur pour faire plaisir à ma famille

Dans leur interprétation la plus banale, on pourrait analyser ces énoncés en disant que les verbes principaux *croire* ou *penser* portent sémantiquement sur la *relation causative* entre les deux constructions qui les suivent. On pourrait les gloser ainsi :

je crois que c'est parce que j'avais une copine qui travaille à France  
Culture que j'ai commencé à écouter France Culture  
je pense que c'est pour faire plaisir à ma famille que je suis devenu  
acteur

Pour dire les choses de manière plus syntaxique, les séquences en *parce que* et en *pour* apparaissent régies par les verbes *écouter* et *devenir*, et non par *croire* ou *penser* : on le vérifie par l'impossibilité d'avoir dans cette interprétation,

\* je le crois parce que j'avais une copine qui travaille à France  
Culture  
\* je le pense pour faire plaisir à ma famille

et par l'effet bizarre produit par la préfixation des séquences causatives,

parce que j'avais une copine qui travaille à France Culture, je crois  
que j'ai commencé à écouter France Culture  
pour faire plaisir à ma famille, je pense que je suis devenu acteur

qui, en obligeant à concevoir que *croire* porte sur la relation entre *commencer* et *écouter France Culture*, et que *penser* porte sur la relation entre *devenir* et *acteur*, oriente vers une interprétation assez absurde dans laquelle le locuteur se montre très hésitant sur ses propres agissements !

De cela on peut retenir que dans les cas d'enchâssement dont le verbe principal est de type modal, les compléments préfixés s'extraitent sémantiquement de la portée verbale.

En conclusion à cette partie, on retiendra que la relation syntactico-sémantique de modalisation (négation, restriction, assertion, interrogation, contrastes, portée sémantique du verbe modal) ne semble pouvoir s'établir qu'au sein de *domaines* spécifiques dont les limites ne coïncident pas forcément avec le groupe de construction verbale dans son entier, tel qu'en rend compte le niveau micro-syntaxique. On fait l'hypothèse que les éléments régis préfixés au noyau macro-syntaxique ont pour caractéristique d'être situés à l'extérieur de tels domaines ("domaines d'incidence modale").

## 5. NOYAU ET MODALISATION INTERNE

Pour faire le lien entre ce qui précède et le phénomène de modalisation interne aux éléments verbaux (type : *à Paris, il ne pleut pas*), considérons les exemples suivants<sup>35</sup> :

la cuisine c'est pour nécessité que je me suis mis à faire (oral, ex. de J. Pohl)  
 et les prunes et tout ça je laisse dix minutes (oral, ex. de J. Pohl)  
 le postafène, je crois qu'autrefois ils donnaient sans prescription  
 (oral, ex. de J. Pohl)  
 d'essence, il dépense moins que toi (oral, ex. de J. Pohl)  
 au restaurant plus tu vas plus tu dépenses (ex. de M. Savelli)  
 mais au théâtre c'est vrai qu'on va vachement moins (ex. personnel)  
 à Paris je suis allé en trente-cinq fin trente-cinq (Lefebvre, 12, 13, c77)

Ces énoncés sont caractérisés par la préfixation de leur valence *non prépositionnelle*<sup>36</sup> (*faire ça, laisser ça, donner ça, dépenser ça*), ou de leur

---

35. La quasi-totalité des exemples donnés dans cette partie proviennent du relevé de J. Pohl (1984).

valence *locative* (*aller là*), c'est-à-dire le type-même de compléments qu'on a décrit plus haut comme difficilement préfixables. Pour rendre compte de ces acceptabilités, il paraît essentiel de porter son attention sur la composition du noyau macro-syntaxique : celui-là intègre - en plus de la partie proprement verbale - un élément de simple rection de type *pour ceci, ainsi, combien, quand*. Comme on l'a fait pour les constructions en "se de formulation", on pourrait généraliser ces observations en disant que les valences de type P1 ou de type locatif ne peuvent normalement pas être préfixées, sauf si le noyau est rempli en contre partie par certains éléments de rection. L'effet de l'intégration des rectionnels au sein du noyau semble être de permettre au verbe constructeur d'exercer son incidence, la seule chose un peu étrange ici étant que l'incidence s'applique non pas sur le complément valenciel mais sur un simple rectionnel ; on pourrait catégoriser ces énoncés comme présentant une rupture de hiérarchie micro/macro-syntaxique : des deux éléments régis, c'est celui qui est le plus proche du verbe au plan micro-syntaxique qui se trouve le plus extérieur au plan macro-syntaxique, et inversement.

Dire que les préfixes sont situés hors du domaine d'incidence modale revient à supposer - on vient de le voir - que la portée des modalités doit obligatoirement être trouvée "quelque part" au sein du noyau macro-syntaxique. Par commodité, nous avons dans ce qui précède donné des exemples d'énoncés comportant plusieurs compléments, où il s'agissait d'assigner un des éléments régis au noyau, et l'autre au préfixe, afin d'apprécier l'effet produit. On se tournera à présent vers les faits de modalisation "interne" au verbe : en passant de *il ne pleut pas à Paris*, à *à Paris, il ne pleut pas*, on doit admettre qu'on passe d'une modalité négative portant sur la relation entre le verbe et sa rection locative, à une modalité dont la portée se cantonne au procès du verbe. A nouveau, les possibilités de contraste illustrent ce fait :

il ne pleut pas à Paris → mais à Tours  
 à Paris, il ne pleut pas → mais il fait gris

Parmi les énoncés qui possèdent un préfixe, nombreux sont ceux qui

---

36. Il ne sera pas question ici des verbes de la série *aimer-détester* ou *savoir-connaître* qui préfixent facilement leur complément : *les modaux, je déteste ; le travail, je connais*.



présentent une modalisation interne au groupe verbal :

en 1920 tu étais pas né (viandox, 4, 10)  
 maintenant je fume plus (Gibie, 17, 3) [*plus* négatif]  
 de tout cela Sofia ne pouvait plus se passer (télé)  
 du nom je me rappelle plus (viandox, 6, 8)  
 de ça, tu n'as pas besoin ? (oral)  
 moi la bourgeoisie de province j'ai pas connu (écrit)  
 les modaux je déteste moi (oral)  
 ce temps je supporte pas (oral)  
 jusqu'à midi une heure on s'arrête pas (poissonnier, c52, 9)  
 avec un bon entrainement c'est faisable (oral télé)

Rien d'étonnant à cela puisqu'on a déjà observé que la préfixation semblait généralement possible pour ce type de constructions.

Si maintenant on tente de passer de *il n'habite pas à Paris* à ? *à Paris, il n'habite pas*, on se heurte à la difficulté déjà notée : le locatif entretient avec *habiter* un lien tel qu'il a en quelque sorte vocation à en constituer la portée ; aussi, l'affectation macro-syntaxique du locatif à la place préfixe paraît-elle peu acceptable.

Mais en manipulant un peu l'énoncé précédent, on obtient des versions tout à fait recevables :

à Paris, il n'habiterait pour rien au monde  
 à Paris, je suis sûr qu'il habiterait volontiers  
 à Paris, tu es sûr qu'il n'a jamais habité ?  
 à Paris, ça lui dirait d'habiter ?

Dans le relevé de J. Pohl, on note les énoncés suivants :

**énoncés négatifs :**

cette assurance, Israël n'a pas  
 le chef m'a dit que plus incapable que moi il y avait pas  
 parce que la même on ne trouvera pas (la même horloge)  
 bête, il n'est pas  
 mouillé, il n'est pas  
 lourde, elle n'est pas  
 soixante ans, il n'a surement pas  
 la confiture, qu'il ne prennent pas ("prennent" subjonctif)  
 ah de la Vieille Cure je n'ai pas madame  
 non ça on n'a pas  
 oh chéri, toutes ces photos-ci, c'est pas la peine de garder

**énoncés interro-négatifs :**

et un caleçon, tu n'as pas ?  
 un petit tube de pastilles Vichy, je ne peux pas avoir ?  
 et de la sauge, tu ne prends pas ?  
 deux francs vous n'avez pas ?  
 un franc vous n'auriez pas ?  
 les huit francs, vous n'avez pas ?  
 des pommes pour la compote, on n'a pas ?  
 un petit tube de pastilles Vichy, je ne peux pas avoir ?  
 les grands ciseaux rouges, personne n'a vu ?  
 des pochettes rouges, tu n'as pas encore eu ?

**un exemple interrogatif non négatif :**

le billet de retour, vous avez ?

**énoncés affirmatifs en croire que :**

tu crois qu'une figue je peux leur donner ?  
 ça je crois que monsieur Bekaert a toujours fait  
 je crois que du beurre il y a assez  
 je crois que des cafetières je n'ai pas  
 Grande-Grille je crois que j'ai

**autres formules verbales fortement modalisées :**

il est possible que ça je puisse mettre  
 des francs, si vous avez, ça me ferait plaisir  
 des tomates, je ne sais pas si tu peux manger moi

**Énoncés à forte valeur impérative :**

ça tu me donnes, ça tu remets (demandant à quelqu'un de prendre  
 tel ou tel plat qu'elle indique)  
 il faut fermer la porte ? - non, la porte tu laisses ouverte

On propose de décrire les choses ainsi : dans les constructions comportant un seul complément, de type P1 ou locatif, la préfixation de la valence ne paraît attestée que si le noyau comporte certaines marques de modalisation interne, qui semblent avoir pour effet macro-syntaxique de venir compenser le “vide” laissé par la préfixation du complément.

On est bien conscient d'utiliser la notion de modalisation avec un certain

flou<sup>37</sup>. On y trouve pêle-mêle :

- des formes négatives
- des formes interrogatives
- l'emploi de termes à valeur modalisante :
  - adverbes : *soixante ans il n'a sûrement pas* ; voir aussi *j'habiterais volontiers*
  - verbes : *pouvoir + V, croire que, dire que, il est possible que, je ne sais pas si*
- dans les cas non marqués (*la porte, tu laisses ouverte*), les énoncés prennent un sens nettement impératif.

Très souvent d'ailleurs, les énoncés comportent plusieurs marques modales à la fois : voir la proportion importante d'énoncés interro-négatifs, et ceux qui combinent interrogation et termes à valeur modalisante.

Il faut bien noter que si la modalisation du noyau est particulièrement remarquable (parce que particulièrement nécessaire) pour les verbes univa-lenciels à rection transitive ou locative, il se pourrait fort que la modalisation joue - à l'égard de la préfixation - un rôle facilitateur pour d'autres types de constructions également. On pourra par exemple trouver que *de cela, je ne parle jamais volontiers* passe mieux que *de cela, je parlerai*. Toutefois, l'existence d'énoncés comme

de tout cela, Mitterrand était convaincu  
des araignées j'ai peur

montre que la modalisation du noyau n'est pas pour les valences de type *en* une nécessité aussi impérieuse que pour les verbes qu'on vient de décrire. Il en va de même pour les verbes de type *aimer* et *connaître* : on note que dans la liste donnée plus haut, de nombreux énoncés sont à la forme négative ou interrogative. Mais le point important est qu'avec ces verbes, la préfixation passe très bien aussi sans aucune modalisation particulière :

le bon yaourt il aime  
Verdun je connaissais

Autre remarque : le type de modalisation interne nécessaire n'est peut-être pas du même ordre pour les verbes à P1 et pour ceux à valence locative : il

---

37. O. Ducrot et T. Todorov (1972) définissent ainsi le style modalisant :

Le locuteur porte dans ce cas une appréciation sur la valeur de vérité du discours, autrement dit sur la relation entre le discours et sa référence (ou son contexte). Cette appréciation se manifeste par des expressions comme *peut-être, sans doute, il ne semble*, etc. (387).

semble que l'utilisation de *pas* suffise à rendre acceptable *ah de la Vieille Cure je n'ai pas*, alors que, pour nous, à Paris, *il n'habite pas* demeure assez peu naturel, et nécessite un surcroît de remplissage modal pour devenir tout à fait bon : à Paris, *il ne voudra jamais habiter*. Malheureusement, nous ne disposons pas de données suffisantes pour pouvoir développer cette idée.

-----

On propose de résumer les relations entre propriétés micro-syntaxiques et préfixation macro-syntaxique des compléments, en distinguant plusieurs types :

A- LA PREFIXATION EST FACILE ET LARGEMENT ATTESTEE :

- 1) pour les compléments de simple rection (locatifs, temporels, compléments de manière) :

ici à Benot, il y a eu deux feux comme ça en quinze jours  
ben pendant l'été, il y a eu que des aubergines (Liot 8/3)

- 2) pour les valences proportionnelles à *en* (type P3) :

de tout cela, Mitterrand était convaincu

- 3) pour la valence proportionnelle à *lui/y* des verbes du type *je le lui dis / je l'y ajoute*, dont le P1 est pourvu du trait "non personnel" :

à son père, il ne racontait pas les choses tristes  
à ma sauce, j'ajoute du persil

- 4) pour la valence des verbes du type *aimer* et *connaître* :

le chocolat, j'adore  
la bourgeoisie de province, j'ai pas connu

## B- LA PREFIXATION EST PEU RECEVABLE :

- 1) pour les éléments valenciels proportionnels à *ainsi* :  
? n'importe comment, tu t'y es pris<sup>38</sup>
- 2) pour le rectionnel à effet "instrumental" des énoncés en "se de formulation" :  
? à la caisse, les fruits et légumes se pèsent
- 3) pour les valences non prépositionnelles (P1) des constructions en P1+P2 :  
? la calomnie, M. Marchand ajoute à la privation de liberté  
? le pays, la crise a contraint à des économies
- 4) pour la rection proportionnelle à *y* des verbes comme *je l'y incite*, dont le P1 est uniquement "+ personnel" :  
? à des économies, la crise a contraint le pays

## C- LA PREFIXATION DE L'OBJET DES VERBES TRANSITIFS ET CELLE DES VALENCES LOCATIVES EST ATTESTEE LORSQUE LE NOYAU SATISFAIT A CERTAINES CONDITIONS :

- 1) le noyau comporte un rectionnel de type *ainsi*, *combien*, *pour cela* ;  
on décrit un phénomène de rupture hiérarchique entre les plans micro- et macro-syntaxiques :  
et les prunes et tout ça, je laisse dix minutes
- 2) la préfixation est "compensée" par la modalisation interne du noyau :  
un petit tube de pastilles Vichy, je ne peux pas avoir ?

## D- LA PREFIXATION DE P2 OU P3 FAVORISE LA POSTPOSITION DE P0 POUR LES VERBES A COMPLEXITE :

aux robes et aux bijoux, succèdent bien vite la combinaison et le casque

Pour les cas A et B, les contraintes jouent essentiellement de la micro-syntaxe vers la macro-syntaxe : la connaissance des places syntaxiques

---

38. Etant entendu que dans un énoncé comme *il ne viendra pas mais n'importe comment je ne voulais pas le voir, n'importe comment* - qui n'est pas régi par le verbe - n'a pas le statut de complément.

régies par tel ou tel verbe, ou encore la connaissance de la structure propre à tel dispositif suffit à rendre compte des possibilités de préfixation.

Pour le cas C, les contraintes doivent, en outre, être exprimées de manière macro-syntaxique interne : la préfixation est possible si la composition du noyau satisfait à certaines conditions de remplissage modal.

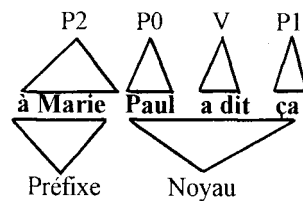
### CONCLUSION : MICRO-SYNTAXE ET MACRO-SYNTAXE

La macro-syntaxe doit permettre de décrire certains phénomènes grammaticaux qui ne sont pas réductibles aux propriétés micro-syntaxiques des catégories. Elle rend compte de certaines dispositions particulières que peuvent connaître les termes engagés dans une construction syntaxique (voir la notion de “dispositif de la réaction”), et aussi de certains regroupements que l'on ne peut pas appréhender en termes de places syntaxiques.

Comme on l'a vu plus haut, la place linéaire du complément dans

*de tout cela* Sofia ne pouvait plus se passer

n'est pas simplement conçue comme le résultat d'une transformation spatiale par rapport à un ordre de base donné comme théoriquement premier, mais comme l'affiliation de la place complément à la fonction macro-syntaxique de préfixe :



Cette approche induit une interprétation modulaire de l'organisation grammaticale : elle suppose l'existence d'au moins deux plans d'analyse ayant chacun leur autonomie mais dont les relations doivent pouvoir être décrites de manière systématique. En prenant pour thème les compléments-préfixes, on a tenté d'illustrer la façon dont les deux plans de la grammaire inter-agissent, en insistant sur les contraintes que le niveau micro-syntaxique exerce sur le niveau macro-syntaxique. La notion de contrainte est ici capitale : en effet, pour que l'hypothèse modulaire soit théoriquement fondée, et ne se limite pas à un simple catalogue de niveaux hétérogènes, il

était essentiel de pouvoir décrire la façon dont un des niveaux d'analyse influence l'autre niveau. A cet égard, nous souhaiterions avoir bien mis en évidence que les conceptions défendues ici relèvent d'une démarche grammaticale unifiée.

L'article ayant traité exclusivement des compléments du verbe, la relative autonomie des notions de préfixe ou de noyau vis-à-vis du plan micro-syntaxique n'a pas pu apparaître très clairement. Aussi faut-il préciser que ce que l'on appelle *préfixe* ou *noyau* peut être de nature syntaxique fort variée.

On analyse comme préfixes :

- des éléments valenciels réputés "nécessaires" (*les haricots j'adore*),
- des éléments valenciels aisément effaçables (*à Marc je parle de ça*),
- des éléments de simple rection (*à Paris j'ai vu Paul*),
- des éléments sans aucun lien de rection vis-à-vis du verbe (*New York il y a des choses incroyables*),
- des constructions verbales totalement autonomes au plan micro-syntaxique (*on serait en Grèce on appellerait ça un atrium*)
- des éléments ne se rattachant à aucune construction syntaxique (*New York bof*)

On analyse comme noyaux :

- des constructions verbales complètes (*New York il y a des choses incroyables*)
- des constructions verbales partielles (*les haricots j'adore*)
- des éléments régis "prélevés" dans une construction verbale (*dix francs il manque*)
- des éléments nominaux (*Marie un café au lait*)
- des éléments non constructeurs (*Paul oui*)

Une telle hétérogénéité montre clairement que la notion de préfixe, comme celle de noyau, transcende nécessairement le statut micro-syntaxique des termes considérés : on pourrait dire que, de même que la notion de place micro-syntaxique transcende l'appartenance catégorielle des termes, la macro-syntaxe transcende la notion de place micro-syntaxique.

Nous opposerons donc les deux plans de l'analyse grammaticale de la façon suivante : alors que la micro-syntaxe cherche à décrire les propriétés structurelles partagées par des termes relevant de catégories diverses, la macro-syntaxe entend dégager les propriétés structurelles communes à certains termes relevant de places syntaxiques diverses : par exemple, cela semble une propriété commune à tous les préfixes que d'être situés hors du domaine d'incidence modale. Cette propriété est importante pour rendre

compte du sémantisme des éléments préfixes ; étant d'une part situés hors du domaine d'incidence modale, et d'autre part subordonnés à leur noyau, les préfixes combinent deux tendances antagonistes : la non-autonomie, en terme de structure dépendentielle, et une forme d'autonomie sémantique interne dans la mesure où leur interprétation est totalement soustraite au réseau des modalités tissé par le verbe.

Frédéric Sabio  
Université de Provence



## BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine, EYNDE Karel v.d. (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean, EYNDE Karel v.d. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF.
- CHOMSKY Noam (1957), *Syntactic structures*, La Haye, Mouton & Co; trad. française: 1969, Paris, Seuil.
- CULIOLI Antoine (1976), "Extraits du Séminaire de DEA", 1975-76, Dpt de recherche linguistique, Université Paris VII.
- DELATTRE Pierre (1966), "Les dix intonations de base du français", *French Review*, vol. XL, 1, 1-14.
- DUCROT Oswald (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- DUCROT Oswald, TODOROV Tzvetan (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- FÓNAGY Ivan (1985), "J'aime □ je connais □. Verbes transitifs à objet latent", *Revue Romane*, 20, 1, 3-35.
- GAATONE David (1971), *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- MILNER Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.



- NØLKE Henning (1993), *Le regard du locuteur. pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- POHL Jacques (1984), "Documents pour servir à l'étude des phrases du type *Les fleurs, j'aime*. Première partie à propos des documents. Les phrases D-Cr", *Romanistisches Jahrbuch*, Walter de Gruyter, Berlin, New York, Band 35, 36-58.
- SABIO Frédéric (1992), "Les compléments antéposés en français: analyse de deux types syntaxiques et prosodiques", *Recherches sur le Français Parlé*, 11, 31-56.



## RÉÉCRIRE DES TEXTES D'ENFANTS

### Les modèles du Galioupin

Notre objectif est ici de reprendre la question du lien entre norme(s) grammaticale(s) et enseignement de l'écrit à partir de l'expérience menée par des maîtres enseignant dans plusieurs écoles de la zone d'éducation prioritaire (ZEP) de Vitrolles qui éditent les textes d'élèves (presque uniquement des enfants qui ont quatre et cinq années d'école) dans un journal, *Le Galioupin*<sup>1</sup>. Nous nous demanderons quels sont les modèles discursifs valorisés et en quoi l'idée de "texte d'enfant à publier" pèse sur les interventions des maîtres.

#### 1. PRÉSENTATION DU GALIOUPIN

Depuis quelques années, le journal paraît au rythme de quatre à cinq numéros par an et circule ensuite dans le quartier. La valorisation liée à ce statut "public" a suffi pour susciter chez les élèves un grand désir d'écrire. Persuadés que la pratique de l'écrit est la meilleure façon d'améliorer l'écrit, on pourrait s'arrêter là et saluer une des initiatives (il y en a bien d'autres dans la région) qui favorisent l'expression écrite. Mais le projet est plus ambitieux.

Dans un *avertissement* répété à chaque numéro, les enseignants expliquent que les productions des écoliers sont réécrites avant

---

1. Mot valise forgé à partir du nom des trois quartiers qui participent à l'expérience, *Ga* comme la petite Garrigue, *liou* comme le Liourat, *pin* comme les Pins.

publication par un comité composé par ceux qui se sont lancés dans l'aventure du journal. Les retouches sont proposées dans *un souci de qualité littéraire, pour renforcer les idées des enfants et leur faire prendre conscience (par une exploitation en classe) qu'écrire est une technique qui s'acquiert petit à petit. Le comité de réécriture met d'ailleurs les textes initiaux des enfants à la disposition de tous les collègues qui souhaiteraient les exploiter dans leurs classes pour aborder les problèmes de correction comme des questions techniques susceptibles d'un apprentissage systématique*<sup>2</sup>. L'orthographe a été rétablie dans ce premier jet mais la ponctuation est celle des enfants.

A la place des traditionnels *mal dit, gauche, impropre*, non explicites et décourageants puisqu'ils laissent l'élève seul, sans moyen de corriger ce qui lui est reproché, le *Galioupin* propose des interventions positives qui amènent les textes à un état assez satisfaisant pour justifier la publication<sup>3</sup>. Il ne s'agit pas de produire des modèles, mais d'aboutir à un compromis entre le texte de départ, et une reformulation que l'enfant puisse reconnaître comme sienne, forme améliorée certes mais encore proche de sa production, et que le lecteur adulte visé par le journal puisse lui aussi accepter. La contrainte du lecteur impose en effet de ne pas être trop ennuyeux tout en restant conforme à un effet de vraisemblable enfantin.

En comparant les deux états des textes, nous pouvons donc dégager ce qu'est un "bon" texte d'enfant pour cette équipe de professeurs, ou du moins ce qu'est un texte suffisamment amélioré pour être montré. Nous avons dépouillé quatre numéros parus pendant l'année 1992. Notre description n'est ni une critique, ni une approbation inconditionnelle.

Les numéros sont thématiques. En 1992, les sujets proposés aux élèves correspondaient au monde de l'enfance (jeux, bêtises), des loisirs (vacances), ainsi qu'aux "mythologies" de notre temps (Martiens<sup>4</sup>). Les maîtres évitent semble-t-il tout ce qui pourrait paraître trop sérieux ou

---

2. Dans ses stages, l'AFL (*Association française pour la lecture*) propose ce dispositif d'amélioration des textes par des adultes experts.

3. Cf. Des réécritures de textes pratiquées par des professeurs de collège volontaires sur des copies de niveau 5<sup>e</sup> ont été étudiées par des chercheurs de l'Université de Provence (cf. Monte et al, 1992). Y. Touchard une des collaboratrices de ce groupe de recherches consacre une partie de sa thèse à l'examen des "retouches" proposées par des enseignants lorsqu'on leur demande d'améliorer la forme des textes tout en respectant le contenu. Toutefois cette activité de correction est en partie factice ; les enseignants volontaires corrigent quelques copies en situation expérimentale.

4. Les éditoriaux, rédigés par un adulte, attirent notre attention sur les enjeux moraux des sujets ; par exemple sous-jacent aux histoires de Martiens, un appel à la tolérance et à l'accueil des différences.

trop moralisateur. L'enfant joue, rêve... il a le temps de se préparer à devenir adulte.

Nous n'avons pas de trace du travail effectué en classe ; les maîtres ont certainement guidé les élèves dans leur rédaction, leur proposant par exemple des sous-thèmes dont on trouve la trace dans plusieurs historiettes. Le comportement des Martiens dans les grands magasins, les discussions entre Martiens et Vitrollais sur l'école idéale, les "poèmes" sur la formulette *Arrête de faire des bêtises*, les adresses qui débutent par *Martien, j'ai des choses à te dire* constituent des séries qui ne peuvent être dues au hasard...

Les enfants emploient (ou sont incités à employer) plusieurs genres, la description d'actions domine dans le numéro consacré aux jeux, la narration dans celui des Martiens et des bêtises ; les poèmes se retrouvent partout mais en quantité moindre.

Tous les textes sont retouchés et donc toujours considérés comme améliorables. Les correcteurs ont parfois modifié complètement la rédaction, ne conservant qu'un vague thème :

Il était une fois les martiens s'est fait attaquer. Ceux qui font soldats portent des habits de soldats. Ils portent des cheveux courts ou longs. les nuits tombaient et se coucha. et le matin ils se lèvent s'habillent et partent en route. Ils marchent de la même vitesse. On a tiré sur un des soldats et il tombe à terre [...] (Sym P.)

—> LA GUERRE EST DÉCLARÉE  
*De notre envoyée spéciale à Vitrolles, Sym Phy*  
*Jeudi 1<sup>er</sup> avril*

Hier à la tombée de la nuit, nous apprenions que les Terriens préparaient une attaque contre les Martiens basés à Vitrolles. Au lever du jour, alors que les Martiens marchaient au pas sur l'avenue des Salyens, les Terriens embusqués derrière les immeubles de la petite Garrigue ont tiré les premiers. Un Martien s'est écroulé.

Nous n'avons pas tenu compte de tels textes car les changements effectués sont si profonds qu'on ne peut plus parler de transformation. Nous analyserons les cas plus nombreux pour lesquels ont été préconisées des adaptations en nombre limité. L'objectif nous semble en un sens plus ambitieux puisque l'élève est invité à s'approprier un nombre limité de règles auxquelles obéissent les discours recevables.

## 2. LES INTERVENTIONS SUR LE CONTENU ET LES PROCÉDÉS DU FRANÇAIS GRAMMATICAL

Les interventions des adultes portent sur le contenu et sur la composition des textes.

### 2.1. MORALE ET SUSPENS

Quel que soit le genre, les correcteurs ajoutent une *évaluation* morale ou affective, soulignant ainsi ce qui rend l'histoire "intéressante". La "morale" apparaît souvent en conclusion et sert de chute au récit :

Elle sautait à un pied puis deux pieds. elle fait le contraire d'ici (Phy. S.) → C'est **drôle** elle faisait le contraire de nous ;

il tirait les billes et ça faisait mal aux doigts (Karima F) → **c'était bien mais** ça faisait mal aux doigts ;

il allait dans les vignes et prenait les grappes de raisin, les mangeait mais après [...] il avait toujours la courante, il essayait d'attraper les poules de son grand père (Aurélie. S.) → il avait toujours la courante. **Drôle de jeu** ;

La morale peut aussi servir d'introduction comme dans cet exemple où la mère d'une élève se moque d'un clochard :

Un jour ma mère et sa copine étaient dans la rue (Laetitia T.) → On sait bien qu'on n'a pas le droit de se moquer des gens dans la rue. Mais entre copines, on a parfois envie de faire des farces.

Les correcteurs proposent volontiers le "suspens" qui consiste à retarder l'identification des personnages ou des faits. Cette technique est employée plusieurs fois. Voici un début banal :

Je m'appelle Di Di Doun, je suis une petite chatte blanche (Jacqueline. S.).

Le texte, qui s'appelait *Les bêtises*, est renommé *Devinez*. L'ordre d'exposition est modifié. En ouverture, on s'en tient au nom propre, *Je m'appelle "Di Di Doun"* et c'est la conclusion (*Avez-vous trouvé ?*) qui révèle qu'il s'agit de *Di Di Doun, fille de Pitou et de Chloé, la minette adorée [...]*.

Dans une autre histoire *devinez* est utilisé comme moyen de transition :

Mon frère l'a ouverte [une valise]. Et il a appelé ma sœur et il lui a dit "Entre dans cette valise". Ma sœur est entrée dans la valise mon frère a fermé la valise (Djouar K.).

—> Devinez un peu qui s'est retrouvé coincé dedans ! Ma sœur bien entendu. Il paraît que c'est mon frère qui le lui avait suggéré.

D'autres opérations énonciatives fréquentes concernent *les introducteurs* de narration. Les enfants invités à raconter des rencontres partent très souvent d'un récit individuel (ils étaient là, un jour précis et ont vu quelque chose) :

Le vendredi 8 janvier j'ai vu (Marie F.).  
Un soir je me promenais et j'ai vu (Julie F.).

Les enseignants peuvent accepter la référence au narrateur. Mais il leur arrive de supprimer le point de départ trop personnalisé, d'effacer sa trace :

Un jour, je suis allée à Carrefour et quand je suis arrivée j'ai vu un martien [...] (Djouhar. K.).

—> Ce jour-là, un Martien faisait ses courses.

La modification est plus profonde pour ce texte dans lequel le personnage n'est plus décrit comme l'objet du discours de l'élève mais comme l'origine fictive de la narration<sup>5</sup> :

Il était un jour un martien qui était venu sur terre et puis le martien rencontre un gentil garçon (Jérémy S.)

—> Un jour, lors d'un voyage galactique, j'atterris sur la planète Terre. En descendant de ma soucoupe, je rencontrais un gentil garçon.

Alors que le scripteur avait choisi une énonciation de type-récit, centrée sur le Martien, le correcteur reformule tout le texte à la première personne. Il se peut qu'en variant l'énonciation, les "éditeurs" cherchent à éviter la lassitude du lecteur adulte auquel le journal s'adresse.

Pour nous, les interventions les plus intéressantes sont les interventions grammaticales qui se donnent pour but de retoucher la syntaxe.

---

5. Je ne m'occupe pas ici des opérations d'expansion. Il est clair qu'un souci esthétique conduit à étoffer les phrases.

## 2.2. LE STYLE DES DESCRIPTIONS D'ACTIONS

Beaucoup de textes proposés ont la même allure. Ils reposent sur l'utilisation de constructions semblables et l'effet est encore accentué par la reprise au moins partielle du lexique. Nous avons utilisé la représentation en grille pour rendre visibles les effets de paradigme qui en résultent. Ainsi dans *La petite fille*, texte de Loubna N., on observe :

- Une série de constructions verbales constituées par l'entassement d'associés et d'éléments de rection à gauche du verbe, en particulier, la redondance du nom et du pronom (*ma mère, elle*).

- La répétition des sujets, *elle*, et des verbes, *prenait* :

ma mère pour faire une poupée, elle prenait un tronc coupé et elle coupe le tronc pour faire les cheveux elle prenait de la paille. Et pour faire les yeux elle prenait deux billes. Et pour faire les pieds elle prenait deux bâtons et les collait. Et pour le nez ma mère prenait un pot de yaourt. Tout ça se passe au maroc quand elle était petite.

ma mère	pour faire une poupée	elle	prenait un tronc coupé
et		elle	coupe le tronc
	pour faire les cheveux	elle	prenait de la paille
Et	pour faire les yeux	elle	prenait deux billes
Et	pour faire les pieds	elle	prenait deux bâtons
		et	les collait
Et	pour le nez	ma mère	prenait un pot de yaourt
		Tout ça se	passé au maroc quand elle était petite

Voici maintenant les corrections proposées :

*La petite fille* : texte édité

Elle faisait une poupée avec un tronc coupé. Un peu de paille, voilà pour les cheveux ; deux billes suffisaient pour le regard. Un pot de yaourt devenait le nez et deux bâtons en guise de jambes terminaient la poupée. Ceci se passait au Maroc et cette petite fille était ma mère.



	Elle	faisait une poupée	avec un tronc coupé.
	Un peu de paille,	voilà pour les cheveux ;	
	deux billes	suffisaient	pour le regard.
	Un pot de yaourt	devenait le nez	
et	deux bâtons en guise de jambes	terminaient la poupée	
	Ceci	se passait au Maroc	
et	cette petite fille	était ma mère	

- Du point de vue des catégories et du lexique, le schéma sujet-clitique, verbe *prendre*, valence nominale du premier texte donne lieu à deux modifications. Les clitiques sujets sont remplacés par des sujets nominaux et les nombreuses répétitions de *prendre* ont disparu ; à la place, on trouve *devenir*, *suffire*, *terminer*.

- Du point de vue des constructions, c'est peut-être également le souci de diversité qui amène à interrompre les constructions à verbe recteur par un énoncé sans verbe, *un peu de paille, voilà pour les cheveux*, et surtout à réintégrer dans la construction verbale les éléments régis en *pour* en faisant chaque fois varier le lexique verbal :

pour faire une poupée, elle prenait → elle faisait une poupée  
 pour faire les cheveux elle prenait → voilà pour les cheveux  
 pour faire les yeux elle prenait → suffisaient pour le regard  
 pour faire les pieds elles prenait → en guise de jambes

Les correcteurs réinsèrent les éléments compléments sous forme de sujets de façon à produire simultanément la simplicité de la phrase courte et le maximum de diversité lorsqu'on considère paradigmatiquement l'ensemble de la scénette.

- Mais ces modifications ont demandé une transformation de l'organisation d'ensemble du texte ; la nouvelle version ne dit pas la même chose que l'ancienne. L'élève avait adopté comme point de départ des objectifs en *pour*, et pris comme sujet, un agent, *ma mère*. Le professeur décrit des résultats d'action. Ce sont les matériaux, *paille*, *billes* ou *yaourt*, qui occupent la position sujet, et les verbes sont tous statifs. Le récit est devenu description d'objet.

Il est impossible de savoir si le refus de la construction d'origine (détachement à gauche, répétitions lexicales) est à l'origine des modifications de la problématique, ou s'il en découle. Toutefois la

fréquence des corrections syntaxiques fait pencher pour la première hypothèse. Voilà un deuxième exemple qui montre la superposition des niveaux en jeu dans les corrections :

*Les vacances* (Aurélié S.)

Maman, elle pour les vacances, c'est les maillots qu'elle va s'acheter  
Papa a tenue de plongée, Élodie ma petite sœur les seaux, les pelles, les  
râteaux... Et moi, les lunettes, les tee-shirts, et, la plage.

Maman, elle pour les vacances	c'est	les maillots qu'elle va s'acheter
Papa		la tenue de plongée
Élodie ma petite sœur		les seaux
		les pelles
		les râteaux...
Et moi		les lunettes
		les tee-shirts
et		la plage

Dans la première partie de son énoncé, l'enfant isole un membre de sa famille ; dans la seconde, le dispositif d'extraction encadre les achats. Par la suite, il utilise le même ordre, à gauche, l'agent humain ; à droite, les courses.

les vacances sont l'occasion de nombreux achats. Pour maman, ce sont les maillots. Papa, la tenue de plongée et pour Élodie, ma petite sœur, ce sont les seaux, les pelles, les râteaux.

	les vacances sont	l'occasion de nombreux achats
Pour maman	ce sont	les maillots
papa		la tenue de plongée
et pour Élodie	ma petite sœur, ce sont	les seaux
		les pelles
		les râteaux

Le reformulateur a éprouvé le besoin de situer d'abord ce récit qui s'appuie sur une expérience personnelle dans un ensemble non narratif et non individuel. *Pour les vacances* est recatégorisé en sujet nominal ; le verbe *acheter* devient *les achats*. Du même coup, la "monotonie" de la structure est corrigée puisque sujet nominal et sujet clitique alternent. Enfin, la longue séquence d'éléments à gauche est allégée.

2.3. LES INCISES DES TEXTES NARRATIFS

Lorsque les enfants produisent des textes narratifs, le traitement du discours rapporté est remarquable. La structure à incise est pratiquement absente des textes de départ.

Ma grand mère elle devait crier aïe ! (Fatma B.)

C'est peut-être pour cette raison que les correcteurs la proposent systématiquement :

Aïe ! Aïe ! Aïe, criait ma grand-mère.

Jérémy S., un des rares élèves de ce groupe à utiliser l'incise, la fait alterner avec d'autres modes d'introduction des paroles rapportées :

Et la mère dit qu'est ce que c'est que ça. mon copain, on peut le garder ? Où t'habites, dit la mère ? j'habite sur une autre planète [...] bon, c'est d'accord. Le garçon dit super viens je vais te faire visiter ma chambre. Ça, c'est mon lit, et ça c'est mes posters d'élève et de garçon. C'est bien.

Et la mère dit		qu'est ce que c'est que ça ?	
	mon copain	on peut le garder ?	
		Où t'habites	dit la mère ?
		j'habite sur une autre planète [...]	
	bon	c'est d'accord	
le garçon dit		super viens je vais te faire visiter ma chambre	
		[...]	
	ça	c'est mon lit	
	et ça	c'est mes posters	d'élève
			et de garçon
		c'est bien	

Le retoucheur a traité tous les verbes de parole de façon identique, après le discours, sur le modèle verbe-sujet (enrichi éventuellement d'un gérondif ou d'un adjectif détaché). Il renonce étrangement à varier les formulations. S'agit-il de faire travailler le vocabulaire : *dire* —> *demander, implorer, s'inquiéter, décider, s'écrier* et de montrer qu'on évite ainsi la répétition pure et simple du verbe *dire* trop ordinaire ?

qu'est ce que c'est que ça ?	lui demanda sa mère	en m'observant
Ça, c'est mon copain		
On peut le garder	implora le gentil garçon	
D'où vient-il	s'inquiéta sa mère	
Maman, il vient de la planète M.		
Bon, d'accord on le garde	décida-t-elle	
Super ! Viens je vais te faire [...]	s'écria mon nouvel ami [...]	
Ce sont mes posters	d'élève	
	et de garçon	
C'est bien, hein ?	me répondit-il	enthousiasmé

Le plus souvent, les enfants composent leur discours en deux constructions à verbe tensé, coordonnées (une pour l'action, une pour le dire). Les correcteurs conservent parfois les formulations de départ mais ils transforment souvent le verbe d'action en gérondif :

Il me regarda et me dit : Où suis-je (Naéma B.) —> Où suis-je, dit-il en me regardant.  
 Il vit un arbre et me demanda : Qu'est-ce que c'est (Naéma B.) —> Qu'est ce que c'est ? demanda-t-il en montrant un arbre.

Une autre intervention consiste, quand il y a échange de répliques, à remplacer la succession verbe de dire, parole rapportée, par du discours non introduit. Seule la première intervention est introduite ; la distribution des locuteurs est ensuite indiquée par le passage à la ligne et le tiret<sup>6</sup> :

Et après je lui ai demandé d'où il venait il m'a dit de Mars. Je lui ai dit moi je m'appelle Julie ici c'est la Terre. Je lui ai demandé s'il avait faim il m'a répondu oui E.T. a faim [...] (Julie F).

—> Je me suis approchée et je lui ai demandé son nom. Il m'a répondu  
 "Je m'appelle ET  
 — D'où viens-tu ET ?  
 — Je viens de Mars  
 — Moi je m'appelle Julie. Ici c'est la terre. As-tu faim ET" ?

Le travail de style passe par l'introduction de la ponctuation qui permet même de remplacer une réplique (selon les jeux bien connus des bandes dessinées), permettant du même coup à la notation narrative de fonctionner à la place de l'incise.

6. Ces structures existent aussi à l'oral ; à l'écrit, elles supposent un travail sur la ponctuation.

Le martien crie : amalafatima. Personne ne comprend le martien  
(Nassim T.)

—> — Amala fatimata crie le Martien.  
— ?” (personne ne comprend).

### 3. LE STYLE “PETIT NICOLAS”

Dans un deuxième modèle, les correcteurs pratiquent plutôt la reproduction du parlé (ou plutôt sa production fictive) en visant des effets littéraires à la fois enfantins et “branchés”

#### 3.1. LE PARLER ENFANTIN

texte de l'élève (1) :

Maman

Maman faisait du patin à roulettes.

	Les patins [...] étaient faits	avec une planche avec des roues de chariot
et pour mettre les roues	elle prenait des vis	
	elle les plantait	avec une grosse pierre
et avec les patins	elle allait au parc	avec ses copines
et	elle prenait de la lavande	
et	elle la mettait dans une bouteille	
et	l'offrait à ma grand-mère	

texte retouché.(2)

Moi ma maman, c'est la plus forte du monde. Même que quand elle était petite, ses patins à roulettes, elle les faisait toute seule. Avec une planche et des roues de chariot. Et, elle plantait les vis dans les roues avec une grosse pierre. Avec les patins, elle allait au parc faire des courses avec ses copines.

Pour suggérer une liberté enfantine supposée, le retoucheur introduit une ou deux “fautes”, la locution *même que*, considérée comme populaire<sup>7</sup>, et le détachement :

7. Grevisse §1003 ; Hanse.

	Moi ma maman		c'est la plus forte du monde
Même que [...]	petite	ses patins à roulettes	elle les faisait [...] seule
			Avec une planche et des roues [...]
Et	avec les patins	elle plantait les vis dans les roues	avec une grosse pierre
		elle allait au parc faire des courses	avec ses copines

Le début d'un récit qui suit un ordre S -V- O classique sera en partie réécrit selon un ordre "expressif" :

texte de l'élève (1)

un jour	ma mère	a acheté une valise rouge
	elle	l'a mise dans le débarras sur une chaise
	mon frère	l'a ouverte
Et	il	a appelé ma sœur
et	il	lui a dit : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Entre dans cette valise</span>
	ma sœur	est entrée dans la valise
	mon frère	a fermé la valise
	ma sœur	a commencé à crier
		<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">maman maman</span>
	ma mère	est venue en courant

texte retouché (2)

	Rouge	elle était	la valise qu'avait achetée ma mère
	Dans le débarras	elle l'avait mise <sup>8</sup>	
Et	devinez un peu	qui s'est retrouvé coincé dedans	
	ma sœur bien entendu		

La position détachée de l'attribut à gauche du verbe, qui est en réalité peu attestée à l'oral, a été couplée avec un double marquage du sujet pour introduire un effet stylistique.

8. Le reste du texte présente d'autres constructions.

### 3.2. ÉCRIRE COMME ON CHANTE

Un dernier modèle bien installé est la pratique de la comptine qui associe une formule grammaticale et du vocabulaire qui rime ou qui assone. La contrainte de la rime entraîne une fragmentation maximum du texte (succession de propositions closes sur elles-mêmes, le lien se faisant par la répétition, ou par le contraste). Les interventions consistent à retranscrire les textes en adoptant une disposition rompue et à accentuer les effets de rythme comme dans ce fragment de *Terriens et Martiens* où *un humain* (trois syllabes) remplace *un être humain* (quatre syllabes) et satisfait aux exigences métriques de l'ensemble :

Un martien c'est coquin un être humain c'est vilain (Safir R.).

—> Un Martien, c'est coquin (3-3)  
Un humain, c'est vilain (3-3)

Nous reviendrons sur les conséquences grammaticales de ces jeux sur les rythmes.

## 4. LES PRINCIPALES INTERVENTIONS

### 4.1. DANS LES CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES

Des structures non normatives, sont tantôt supprimées, tantôt tolérées, tantôt mêmes ajoutées. Voici un relevé des points principaux où peuvent alternativement s'exercer la correction grammaticale et la "liberté" enfantine.

#### 4.1.1. Des interventions normatives : les transitions temporelles

La seule correction systématique concerne les changements de temps. Les textes de type description d'actions sont par exemple unifiés à l'imparfait :

elle prenait un tronc coupé et elle coupe (Loubna N.)  
—> Elle faisait [...], suffisaient [...], devenait [...], terminaient.

Elle jouait à la corde, [...] Elle fait le contraire d'ici (Sim P.)  
—> Ma mère jouait à la corde [...] Elle faisait le contraire d'ici.

Les enchaînements imparfaits/passé simples sont normalisés :

Quand on lui achetait plein de jouets elle lui arracha les cheveux à sa petite poupée (Myriam A.)

—> Un jour pour Noël, on lui acheta plein d'autres jouets. Alors elle arracha les cheveux de sa petite poupée.

Toutefois, on peut conserver une rupture de temps en conclusion, un passé composé après une description au présent :

Il me dit de me dépêcher de prendre la laisse pour aller le promener. Un jour il m'a dit je t'aime (Maëva)

—> Et même un jour, il m'a dit "je t'aime".

#### 4.1.2. "Il y a" et "c'est"

Le correcteur supprime fréquemment *il y a* et *c'est* ou du moins accorde *c'est* avec le nom au pluriel :

il n'y avait personne chez moi jusqu'au soir (Hamed Z.)  
—> personne n'était à la maison.

je me demande ça parce que dans l'avion il y a beaucoup de gens qui ont peur (Fanny P.)  
—> je dis ça parce que beaucoup de gens ont peur.

il y avait un garçon qui s'appelait Jérôme et il m'embêtait alors j'ai pris des ciseaux et j'ai coupé un peu de ses cheveux (Hamed Z.)  
—> Avec mes ciseaux, j'avais coupé un peu des cheveux de Jérôme qui m'embêtait.

C'est les vacances (Julie F.) —> Les vacances sont là

Il ne faut pas rêver quand ce n'est pas les vacances (Émilie A.)  
—> Il ne faut pas rêver. Il faut attendre les vacances

c'est les maillots qu'elle va s'acheter (Aurélié S.)  
—> ce sont les maillots [...].

#### 4.1.3. Double marquage

Le pronom peut être supprimé en ne gardant que le SN :

moi, ma mère elle jouait à la corde (Phy S.)  
—>ma mère jouait à la corde.



moi ma grand-mère quand elle était petite, elle jouait [...]  
(Myriam H.).

—> ma grand-mère quand elle était petite, jouait aux voitures.

Ma grand-mère quand elle était toute petite elle jouait aux billes  
fabriquées en crottes de mouton (Fatma B.).

—> Ma grand mère quand elle était toute petite jouait aux billes ; des  
billes, fabriquées en crottes de mouton !

ça c'est mes posters d'élève (Jérémy S.).

—> ce sont mes posters d'élève.

Mais, essentiellement dans les “poèmes”, le pronom peut être maintenu,  
surtout lorsqu'il s'agit de *moi je* ou de *nous on*.

Moi je joue avec mes copains au ballon  
On joue à dix  
Moi je joue aux jeux clipos avec mes frères  
Moi je joue au jeu de métiers avec mes cousins (Jean-Antoine S.)

Et nous ?  
on fait ci  
on fait ça (Frédéric I.)

Le retoucheur peut même ajouter le pronom :

Je prends des sous  
tu prends des coups [...]  
J'aime bien le foot (Sabi M.)  
—> Moi, je gagne des sous  
Toi, tu prends des coups [...]  
Le foot, c'est à notre goût

#### 4.1.4. suppression ou emploi de “ça”

- *Ça* devient *ceci* ou *ce* :

Tout ça se passe (Loubana N.) —> ceci se passait

Ho ! ça brille dans le ciel ho une soucoupe volante, ça s'ouvre, un  
martien (Christophe D.)

—> Oh regarde quelque chose brille dans le ciel

— C'est une soucoupe volante"  
Elle s'ouvre.

- *Ça* reste *ça* ou est même introduit quelquefois dans des passages  
narratifs :

Ça faisait mal aux doigts (Karima F.) —> C'était bien mais ça faisait mal aux doigts.

plus souvent dans des comptines ou des dialogues :

Les bébés jouent à ça  
Les bébés jouent à ci (Frédéric I.)  
—> les bébés jouent à ci  
les bébés jouent à ça

Qu'est-ce que c'est dit le martien (Jérémy S.)  
—> Qu'est-ce que c'est que ça, le questionnai-je.

#### 4.1.5. Alternance entre réalisation et omission du “ne”

Les maîtres rétablissent parfois le *ne* dans la forme négative :

Mon petit frère fait que des bêtises (Brahim M.)  
—> Mon petit frère ne fait que des bêtises

Mais ils peuvent au contraire supprimer *ne* dans les paroles rapportées :

Mes parents ont crié : "Enlève ça, ce n'est pas bon, c'est dégueulasse ! (Jonathan R.) —> Crache ça, c'est pas bon à manger

Ils peuvent également l'éliminer lorsqu'ils réécrivent selon le modèle de la comptine rap :

Avant les vacances, je ne sais pas ce que je vais faire [...] Je vérifie que ma chambre est bien rangée (A. Trovato<sup>9</sup>)  
—> Qu'est-ce que je peux faire  
J'sais pas quoi faire [...]  
J'vérifie ma chambre  
Si elle est bien rangée

#### 4.1.6. Emploi de “on” pour “nous”

*On* est corrigé en *nous*

on jouera plus jamais ensemble  
—> C'est la dernière fois que nous jouons ensemble.

*Nous* apparaît en particulier quand le retoucheur une chute à la fin des textes :

---

9. Le texte comporte aussi une forme en *si phrase* en place de *qu + P*.

Nous sommes désormais copains (ajout au texte de Kadem H.).

Ensemble Martien, nous découvririons la vie.  
Avec ta soucoupe volante, nous visiterions le monde, nous  
partagerions les mêmes jeux, les enfants de tous les pays seraient nos  
amis (ajout au texte d'Aurélië P.).

Occasionnellement, *on* est toléré et même *nous*, *on*

et on cherchera mon chien (Winnis. A.)  
Nous on aime les bonbons [...] nous on va à l'école (Nadège M.)  
Nous on a des mars, des malabars, [...] (Hayette R.)

#### 4.2. LE VOCABULAIRE

L'attitude face au vocabulaire se caractérise par la même diversité.  
Tantôt les mots familiers sont corrigés :

Fais gaffe (C. Dossetto)  
—> Fais attention

Paul tombe dans les pommes (Nourelhouda B.)  
—> Paul est étendu sans connaissance sur le sol

Je me régale d'essayer (J. Scherrer)  
—> Rien n'est plus palpitant que d'essayer.

Tantôt, des abréviations familières sont acceptées ou proposées, en  
particulier dans les textes qui recherchent le rythme :

Tu es gentille,  
Tu es sympa  
Tu es ma Vanessa (Nadège M.)

Les enfants jouent au football  
Les adolescents à faire des courses de mobylettes  
et surtout et surtout au football (Frédéric I)  
—> Les enfants jouent au foot  
Les ados en moto  
pensent au foot, rien qu'au foot.

La disposition en vers libre notamment, va de pair avec le modèle  
"familier" ; c'est ainsi que *Arrête*, texte de Julia M., devient *Ras-le-bol*  
après correction.

J'ai fait du VTT en famille et des rollers sur le plateau de Vitrolles  
(Priscilla C.)

—> JE<sup>10</sup>      faisais du VTT  
                  m'éclatais en rollers sur le plateau de Vitrolles

Le style de chanson visé par le correcteur a entraîné le choix d'un vocabulaire jugé peut-être plus moderne, plus "vivant" ou adolescent. Bien sûr, ces formes apparaissent préférentiellement dans ce genre bien circonscrit et l'on peut penser que les élèves et les maîtres le vivent comme un contrepoint à la langue standard. Mais les frontières sont brouillées dès lors que les récits à la première personne donnent aussi à entendre une voix enfantine (la voix de l'adulte mimant l'enfant).

## CONCLUSION

Que signifient ces jeux sur le vocabulaire adolescent et la place faite aux marqueurs non normatifs ? Certains enseignants auraient-ils évolué sur les paramètres à prendre en compte dans une correction, allant jusqu'à considérer, qu'aujourd'hui, on doit faire une place au double marquage, à l'emploi de *ça*, ou à l'omission de *ne...* dans le français écrit ? De même qu'à l'oral, l'écart entre le français "populaire" et le français simplement "familier" semble s'être restreint, on assisterait dans ces textes scolaires à l'amorce d'une évolution concernant l'écrit : des traits encore récemment considérés comme des marqueurs du mauvais usage seraient en voie de légitimation et la variabilité nous renseignerait donc sur le devenir de la norme scolaire et plus largement sur les déplacements de la ligne de démarcation entre français normatif et français illégitime annonçant peut-être à terme une large diffusion du français familier à l'écrit.

Ou bien les enseignants ont-ils défini des priorités. Peut-être que ceux qui travaillent dans une ZEP ont renoncé à sanctionner des traits qu'ils jugeraient relativement périphériques pour se concentrer sur l'essentiel. Ils se seraient libérés de l'obsession des variables morpho-syntaxiques au bénéfice de l'apprentissage technique de la grammaire de textes, de la

---

10. Le dispositif graphique qui met le pronom en facteur commun a été proposé par le correcteur.

cohérence des idées, de la cohésion linguistique, et de "l'enrichissement des phrases".

Toutefois ces "explications" rendent mal compte des retouches qui ajoutent des incorrections ou du vocabulaire familier. Les maîtres ne sont pas *résignés* à des "fautes de français". Ils sont parfois intervenus *dans le sens* de l'écart.

Selon une autre hypothèse, qui rend mieux compte des effets de pittoresque des poèmes et dialogue, les enseignants considèrent bien que les traits relevés sont significatifs de l'oral, selon les cas, familier (*J'verifie ma chambre, Si elle est bien rangée*), adolescent (*Ras-le-bol*), ou enfantin (*Moi, ma maman c'est la plus forte*). Mais ils auraient recours à ces indices justement parce qu'ils produisent un effet littéraire intéressant. Les textes sont alors le reflet d'une école où "l'écrit correct" ne saurait constituer un objectif suffisant, suffisamment séduisant. La référence à "la" norme disparaîtrait au profit de la recherche de la diversité des styles.

Deux faits ont pu accentuer cette tendance. Le journal est destiné à un lecteur adulte étranger à l'école. L'image de ce lecteur idéal pousse à se méfier d'un français trop "neutre" qui risquerait de paraître trop fade. On recherche les stéréotypes bien diffusés par la publicité, par la télévision, par les interviews des magazines féminins afin d'afficher conventionnellement la méfiance devant les exercices trop formels accusés d'être inhibants ou oppressifs et devant un usage de la parole accusé d'être froid, desséché et ennuyeux. Les médias imposent les stéréotypes du "langage copain" comme norme de style, la fantaisie et l'affectivité comme figures de l'authenticité.

L'écriture est par ailleurs conçue comme un exercice de "subjectivité" et l'investissement subjectif est plus facile à obtenir pour le jeu verbal que pour le travail rationnel. Avec les poèmes, avec le style transgressif, les enfants sont autorisés (et peut-être même invités), à se soustraire à la rationalité, à adopter un comportement "ludique" et enfantin. Cette volonté d'auto-représentation dans des rôles de jeu pousse elle aussi vers une représentation du français qui s'écarte de la langue correcte et promet comme "valeur" ce qui était "faute".

Une question se pose alors : peut-on espérer que n'importe quelle pratique de l'écrit stimule suffisamment l'envie d'écrire pour produire l'habitude du retravail des textes ? Qu'importent alors les genres travaillés ; les élèves-auteurs sauront bien mettre en place d'autres habitudes rhétoriques pour d'autres types de textes. Ou bien (c'est notre position) les modèles du rap et de la publicité ne sont-ils pas trop distants

pour que leurs stéréotypes puissent constituer des habitudes de structuration et de mise en forme réinvestissables dans de nouvelles situations de production ?

Sonia BRANCA-ROSOFF  
Université de Provence

#### BIBLIOGRAPHIE

- GREVISSE, Maurice (1987), *Le Bon Usage, Grammaire française*, 12<sup>e</sup> édition refondue par M. Goose, Gembloux, Duculot.
- JEANJEAN, Colette (1977), "Norme linguistique et institution scolaire", *Recherches sur le français parlé*, n° 1, UP.
- MONTE Michèle, TOUCHARD Yvonne, SANTACROCE Michel, VERONIQUE Daniel, VION Robert (mars 1993) ; "Quand des enseignants réécrivent des textes d'élèves", *Pratiques* n°73.

**BROUILLONS DE PAROLE :**  
**visualisation et genèse du texte oral**

La découverte de la littérature orale, sa compréhension et son analyse impliquent une étape nécessaire, celle de la transcription. Non seulement parce que l'analyse suppose de remettre cent fois l'ouvrage sur le métier mais aussi, et peut-être plus encore parce que notre conditionnement à l'écrit exige l'inscription du texte, la transformation de la trajectoire temporelle et mémorielle de la parole en un espace limité et conventionné. Souvent considérée comme un problème "technique" susceptible donc de solutions, plus ou moins satisfaisantes, mais en tout cas "neutres" en ce qui concerne le sens, la transcription a peu à peu retenu l'attention des chercheurs en littérature orale qui, au delà des questions linguistiques et grâce à elles, ont pu la comprendre comme un processus de traduction et de révélation du discours et du texte oral<sup>1</sup>.

Les travaux de Cl. Blanche-Benveniste et du Groupe Aixois de Recherches Syntaxiques (GARS) ont représenté, à cet égard, un outil remarquable, ouvrant et balisant des pistes de recherche jusqu'alors ignorées : il fallait briser le "masque du discours" (J. Derive, 1975, 184) et expliciter les éventuels ratés et les innombrables "ratures" en analysant la production du texte oral — et en particulier du texte perçu comme **littéraire** — avec l'aide des processus critiques développés dans l'étude d'un genre particulier d'écrits "spontanés" : les brouillons des écrivains.

A première vue, la comparaison semblait impossible en raison de la différence fondamentale entre les "supports" : à la spatialité de la feuille de papier, où l'on peut raturer, déplacer, annuler, s'oppose la linéarité

---

<sup>1</sup>. Avec P. Zumthor (1983, 80-81), on distinguera l'œuvre, qui désigne tout ce qui est communiqué poétiquement ici et maintenant, du **poème**, qui correspond à l'ensemble texte + modalités d'utilisation de la voix ; le terme **texte** étant réservé à la séquence linguistique. Le texte oral existe donc dans l'oralité qui le crée et dans la matérialité où le fixe le processus de transcription.

temporelle du discours oral où le dit ne peut être effacé. Il peut cependant être nié ou nuancé par une “correction” immédiate. Il a donc semblé utile, dans un premier temps, d’étudier les phénomènes d’auto-interruption afin de comprendre leur fonction dans l’élaboration d’un discours oral et, plus spécialement dans un discours poétique élaboré, tel que le pratique un conteur expérimenté. Dans une deuxième étape, ces mêmes textes oraux ainsi que d’autres, apparemment “non littéraires”, ont été soumis à une mise en configurations à base syntaxique qui a permis d’approfondir considérablement l’analyse de ces textes.

Les textes oraux utilisés pour cette analyse sont originaires du Brésil, de deux conteurs de l’État de Paraíba, dans le Nord-est : Manuel Domingos Pereira, conteur habituel<sup>2</sup> et grand artiste du verbe possédant un répertoire dont l’ampleur et la richesse n’ont pu encore être clairement délimités, malgré l’attention constante de M.C. Abreu de Andrade Silveira, enseignante et chercheur à l’Université Fédérale de Paraíba ; et Beatriz Medeiros, chanteuse occasionnelle au répertoire assez restreint, mais dont l’histoire de vie, que nous avons recueillie, a révélé les qualités de narratrice. L’univers considéré étant celui de la tradition orale brésilienne, en particulier celle du Nord-est du Brésil, il était indispensable d’en préciser auparavant les contours.

## 1. CHANTS, CONTES ET AUTRES HISTOIRES DU NORD-EST BRÉSILIEN

En portugais, le chant et le conte ne se différencient que par une seule voyelle : *canto* et *conto* et lorsque tous deux racontent des histoires, la chose se complique car on hésite souvent entre les *histórias*, considérées comme “vraies” (même si elles ne sont pas absolument authentiques), et les *estórias*, que l’on dit pour se distraire ou pour mentir “à faire dormir un bœuf” (*estória pra boi dormir*). De transmission et tradition orale, ces histoires peuvent être mises par écrit, dans la *literatura de cordel*, la littérature de colportage.

---

<sup>2</sup>. Nous reprenons ici la distinction établie par D. Fabre et J. Lacroix (1973-1974), qui caractérisent les conteurs, en fonction de différents critères tels que l’amplitude de leur répertoire, la qualité de leur voix, la cohésion de leur discours et la continuité de leur pratique du conte. Les catégories retenues — habituel (I ou II, selon l’intensité des critères évoqués) et occasionnel (I ou II) — permettent de classer avec précision les différents conteurs d’une même communauté, de celui qui conte à grand peine quelques fragments de texte (occasionnel I) jusqu’à l’artiste reconnu, le “porteur de mémoire” de la communauté (habituel II).



Dans l'une ou l'autre de ses modalités, la littérature populaire brésilienne, orale et écrite, et surtout celle du Nord-est, est une poésie vivante, actuelle et, comme telle, en constante évolution. Les chanteurs sont dans les bars des quartiers populaires à Recife mais aussi à São Paulo, ou sur les estrades des campagnes électorales ; ils circulent dans tout le Nord-est mais aussi en Amazonie ou au Tocantins — l'amour de la *cantoria* permettant de tester à coup sûr la présence de la diaspora nordestine — ; ils sont aussi à la radio où ils ont leurs programmes ou bien à la télévision. Les *folhetos* (livres de colportage) sont plus rares qu'autrefois, certes, mais on les trouve sur les marchés, dans les gares routières ou dans les boutiques de souvenirs.

Cet ensemble poétique récité, chanté, improvisé ou écrit illustre la complexité des rapports possibles entre voix et écriture, tradition et création :

- la *cantoria*, poésie improvisée selon des modalités et contraintes poétiques très précises, dont la performance orale conditionne en grande partie l'expression, par l'instauration d'un échange fructueux entre le *cantador* et son public, est conservée longtemps dans les mémoires exercées des *cantadores*. Elle est appelée *cantoria de repente* (d'improvisation) pour la distinguer sans conteste de la *peleja de cordel*, qui se veut une mise par écrit de cantorias du passé — ce qu'elle est parfois — mais correspond, dans la plupart des cas, à une réécriture postérieure, ou écriture "à la manière de" la *cantoria*, aboutissant à la création d'une catégorie thématique et formelle particulière de la littérature de colportage.

- le *romanceiro*, de tradition ibérique ou de création brésilienne, est une poésie narrative généralement chantée qui appartient aujourd'hui, en grande partie, au répertoire féminin. Le passage à l'écrit, rare pour les romances de tradition ibérique, constitue la règle générale des productions brésiennes et constitue le *romance de cordel*, c'est-à-dire une longue histoire en vers de thème héroïque, amoureux ou ludique.

- il est parfois difficile de distinguer l'immense réservoir des récits de tradition orale (contes) de ceux de la tradition écrite — livres traditionnels du peuple (L. Cascudo, 1979), contes et récits de divers pays transmis par l'ensemble de la littérature dite enfantine et juvénile, ou encore romans populaires du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècles, publiés en feuilletons ou en livres et découverts par un poète populaire qui les "traduit" en *folheto de cordel*, nouveautés et nouvelles extraites de la presse écrite ou audiovisuelle etc — mais là encore, le processus de transmission orale se double et s'articule en permanence avec une

production écrite qui gère, à son tour, une transmission écrite et orale (par la lecture communautaire) et une conservation qui est paradoxalement (mais est-ce vraiment un paradoxe dans une culture orale ?) meilleure dans la mémoire collective que dans la matérialité fragile et illusoire du *romance (ou folheto) de cordel*.

- tout converge ainsi vers le *folheto*, une forme poétique écrite et qui conserve maints aspects de l'oral. Cette littérature de colportage, apparue au Brésil dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (V. Silva, 1993), constitue dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle un système littéraire complexe et indépendant du système littéraire institutionnalisé avec ses poètes, ses maisons d'édition, appartenant le plus souvent aux poètes eux-mêmes, ses circuits de distribution et surtout son public, un public d'illettrés sinon d'analphabètes, de ruraux mais aussi de citadins.

Mais, contrairement aux théories qui veulent voir dans l'oral l'enfance de la littérature et dans l'écriture l'aboutissement et la fin de la tradition orale, le *folheto* participe aussi de cette dynamique culturelle puisqu'il entre à son tour dans le circuit qui réalimente et renouvelle, du point de vue poétique autant que narratif, la tradition orale de la *cantoria* et des contes. Manuel Domingos Ferreira, auquel nous emprunterons différents textes pour cette étude, classe ses histoires en trois catégories : les histoires de Trancoso<sup>3</sup> — terme fréquemment utilisé par le peuple pour désigner les contes de tradition orale qui renvoie à l'auteur portugais — les histoires de *folheto* et les histoires courtes. S'il reconnaît avoir beaucoup lu de *folhetos*, il agit en conteur en les recréant librement, sans la moindre trace des vers originaux. La même liberté se manifeste chez le poète populaire puisant où il la trouve la matière narrative de ses histoires : dans quelque conte qu'il a entendu, dans un livre pour enfants, un livre scolaire ou dans la Bible, la Clef des Songes ou un feuilleton radiophonique. L'originalité de la fiction ne constitue pas, on le sait, la caractéristique fondamentale de l'innovation et de la création dans les récits oraux : c'est bien la **diction**, la voix du conteur et son art de la parole, qui l'emporte et qui se constitue en véritable appropriation, en élaboration de l'œuvre poétique.

## 2. MINTO EU... OU LA RATURE DE LA VOIX

<sup>3</sup>. Gonçalo Fernandes Trancoso est l'auteur des *Contos e Histórias de Proveito e Exemplo*. Lisboa, 1575 - 1596. "En 1618 déjà, dans la Capitainerie de Paraíba, dans le Nord-est du Brésil, Alviano disait, dans le troisième des *Diálogos das Grandezas do Brasil*: — "Ceci ressemble à un de ces contets de Trancoso et, comme tel, je ne parviens pas à lui donner crédit." apud L. Cascudo (1978, 174).

Les études sur l'auto-interruption dans le processus de correction montrent à la fois l'importance et les limites du diagnostic de l'erreur : "Souvent, un fait que le sujet perçoit comme erreur ne correspond pas à un écart de la syntaxe canonique. Il y a, d'autre part, des erreurs évidentes qui ne sont pas corrigées. Ce type de correction semble correspondre, en fait, au niveau de conscience linguistique du sujet." (P. Sá-Silva, 1989, 703) L'auto-interruption, qui se manifeste dans tout type de discours oral, en situation de conversation ou autre, revêt dans le cas particulier du conteur des aspects spécifiques. En effet, c'est dans la conscience linguistique du sujet — que nous appellerons *narrateur* dans le cas d'un texte oral poétique — que se situe et que prend corps cette première recherche d'un avant-texte oral.

Sans prétendre réaliser un relevé exhaustif, car les recherches dans ce domaine sont encore peu développées, on examinera ci-après quelques cas de ce qu'il est convenu de nommer **autocorrection immédiate** :

**1<sup>er</sup> cas** : L'auto-interruption immédiate, qui interrompt parfois le propre élément à corriger, assume rarement, en **performance poétique**<sup>4</sup>, le caractère abrupt qu'il revêt dans une conversation interactive ordinaire, lorsque le locuteur se corrige pour éviter d'être interrompu par l'autre. Alors que l'autocorrection indique une connaissance linguistique et le contrôle du texte produit, l'hétérocorrection pourrait, dans une conversation, être comprise comme une négation de cette connaissance, équivalent donc à une censure (P. Sá-Silva, 1989, 706).

Le conteur, au contraire, n'a aucun besoin, comme dans une conversation, de défendre son espace de parole puisque la communauté et le public présent le reconnaissent déjà comme sien. Il peut ainsi, en s'apercevant d'une erreur, répéter simplement la phrase en substituant le ou les mots erronés :

---

<sup>4</sup>. Avec P. Zumthor (1983, 38-39), nous appelons **poésie orale** tout discours oral marqué et dans lequel l'auditeur perçoit une intention non exclusivement pragmatique. "Le poème en effet [e] est senti comme la manifestation particulière, en un temps et un lieu donnés, d'un vaste discours constituant globalement un trope des discours ordinaires tenus au sein du groupe social. Des signaux souvent le jalonnent ou l'accompagnent, révélant sa nature figurale: ainsi, le chant par rapport au texte de la chanson."

**ex 1.** (Silveira, 178)

[<sup>2</sup>] *amontou-se no boim e o carroceiro cá na frente, quer dizer, a carruagem saiu na frente.*

[<sup>3</sup>] elle monta sur le petit taureau et le cocher devant, c'est-à-dire, la voiture est partie devant.

**ex. 2.** (Silveira, 221)

*Aí Maria disse à mulher de Manuel : — Bom, Fulana, aqui a gente vamos viver a vida da gente. Você não tem marido, eu também não tenho. Eu tenho meu marido, mas não tenho filho.*

“Alors Maria dit à la femme de Manuel : — Bon, Unetelle, ici on va vivre notre vie. Toi tu n’as pas de mari, je n’en ai pas non plus. J’ai un mari mais je n’ai pas d’enfant.”

Il s’agit ici d’une correction immédiate qui ne cause aucune altération du rythme du discours, mais parfois une légère emphase est perceptible dans le ton de la phrase “corrigée”.

**2<sup>e</sup> cas :** le narrateur perçoit son erreur et décide de continuer l’énoncé en cours ou bien il ne perçoit son erreur que longtemps après sa production. A un moment du récit, la présence d’une formule ou d’un motif spécifique lui a fait perdre le fil de l’histoire principale et il s’est engouffré dans un autre “possible narratif” qui n’appartient pas à son histoire.

S’il a peu d’expérience, le conteur s’embrouille et perd la perspective narrative de l’histoire. Il s’interrompt avec des excuses au public du type : *Je ne me souviens plus* ou *Il y avait encore d’autres choses mais je ne sais plus*. Un conteur habituel, maître de ses ressources narratives et qui connaît bien son public, peut se permettre d’interrompre son histoire : *Non, ce n’est pas comme ça* et reprend le récit à partir du point où il avait dévié le cours de l’histoire.

**ex.** (Silveira, 192)

*E construíram uma casa e foram viver a vida deles. Então ela engravidou, ficou grávida e Guimar com muito tempo ... minto eu, ela não engravidou não. Eles viveram a vida deles.*

“Et ils construisirent une maison et vécurent leur vie. Alors elle devint enceinte, elle devint enceinte et Guimar longtemps après... **je mens, elle n’est pas tombée enceinte.** Ils vécurent leur vie.”

S’il ne s’agit que de l’oubli d’un segment narratif que se révèle indispensable à la suite du récit, le conteur expérimenté l’insère grâce à un rapide “flash-back” :

**ex. (Silveira, 179)**

*Abriu um vulcão e a carruagem entrou e o boizin pulou por cima. //*

*Mas antes dela sair de casa, o boizin disse pra ela : — Dona Joana, você pega um poquin de cinza, pega um poquin de sabão e pega um poquin de sal. Conduza com a senhora que a senhora está lutando com o demônio. — Tá certo, meu boizin. // E quando chegou nesse lugar que a carruagem entrou e se enfiou-se no chão e o boizin pulou, aí saiu a toda : — Corra, Dona Joana...*

“Alors un volcan s’ouvrit et la voiture tomba et le petit taureau sauta par-dessus. //

Mais avant de partir de chez elle, le petit taureau lui dit : — D. Joana, prends un peu de cendre, un peu de savon et un peu de sel. Emportez-les avec vous car vous combattez le diable. — Très bien, mon petit taureau.// Et quand on arriva à cet endroit où la voiture tomba et entra dans le sol et le petit taureau sauta, alors il partit très vite : — Cours, Joana...”

C’est au moment où Joana a besoin d’utiliser le premier des objets magiques, indispensables pour lutter contre le diable, que le conteur découvre qu’il a omis d’identifier l’adversaire et oublié de parler des objets magiques. Très naturellement, il introduit le flash-back par un *Mais avant de partir de chez elle*, et après avoir inséré le segment narratif qui lui manquait, il reprend son histoire en ayant soin toutefois de répéter la dernière phrase prononcée *et quand on arriva à cet endroit...* — l’endroit de la route ou l’endroit de l’histoire ? — . Le complément explicatif n’a gêné personne, ni le conteur ni son public, et n’a provoqué aucune altération de ton ou de rythme. Ce procédé implique une extraordinaire sûreté du verbe et de l’art de conter, digne d’un artiste de la parole.

**3<sup>e</sup> cas :** Le narrateur perçoit qu’il y a une incohérence dans son discours, soit qu’il ait omis de donner le nom d’un personnage au début du conte, soit qu’il ait changé le nom du personnage, soit en raison de quelque défaut mineur dans l’organisation narrative ou linguistique du discours. Sans s’arrêter pour raconter, comme dans le cas précédent — surtout s’il a réussi à capter l’attention du public ou si le segment narratif révèle de fortes tensions émotionnelles — il répète rapidement la ou les phrases, en essayant de les compléter ou de les reformuler, de façon à pouvoir continuer l’histoire. Cette reformulation est souvent ratée et, au lieu d’expliquer l’ambiguïté détectée, elle la complique. Le public pourtant ne réagit pas et, en général, ne perçoit pas la “fausse correction” car il est, comme le conteur, plus attentif au futur narratif du récit qu’à sa formulation exacte.

**ex. (Silveira, 199)**

— *É isso mesmo — o rei, né? — Vou matar todos três. Mas ele pra não dizer, ou seja, que ia matar pelo erro da filha, que a filha não errou. Errou porque jogou um penico de mijo no pobre do Francisco. Mas ele que é que faz? Compra um navio...*

“— C’est cela même — le roi, n’est-ce pas ? — Je vais les tuer tous les trois. Mais lui pour ne pas dire, enfin qu’il allait tuer à cause de l’erreur de sa fille, parce que sa fille ne s’était pas trompée. Elle s’était trompée parce qu’elle avait jeté le pot de chambre sur le pauvre Francisco. Mais lui, qu’est-ce qu’il fait ? Il achète un bateau...”

Le texte produit est rempli de contradictions au point de devenir totalement incompréhensible. Un écrivain le réécrirait certainement. Le conteur ne s’est pas interrompu mais il essaie, par des variations de ton et de rythme, de maintenir une certaine cohérence du récit, sans y parvenir toutefois. La communication établie avec son public est si intense que personne ne semble s’être aperçu de l’incohérence.

La recherche fondée sur la conscience linguistique du narrateur peut donc se révéler fructueuse et mettre en évidence un certain nombre de processus de correction, proches de la rature manuscrite, par leur sens et leur fonction dans le texte. Comparée à celle d’autres locuteurs, dans des performances non poétiques, l’attitude du conteur se caractérise par une totale sérénité : l’autocorrection se produit sans changement de rythme ni d’attitude du conteur ou du public, qui ne la perçoit généralement pas. Cette recherche révèle donc aussi ses limites, qui sont en réalité celles du texte oral si on l’isole de l’ensemble de l’œuvre et de la réalisation performatique.

### 3. L’ANALYSE DES CONFIGURATIONS SYNTAXIQUES : RÉVÉLATION D’UNE GENÈSE LITTÉRAIRE

Les difficultés déjà signalées, et d’autres encore, ont conduit les chercheurs en littérature orale à tenter de résoudre ou au moins de limiter les problèmes de transcription et l’établissement du texte transmis oralement. Des traductions dites “littéraires”, c’est-à-dire coulées dans le moule de la littérature écrite, généralement destinées au grand public, mais souvent lues et utilisées par des chercheurs, jusqu’au document linguistique, avec transcription phonétique, accessible aux seuls spécialistes, la liste des tentatives plus ou moins réussies est longue.

A partir de ses travaux sur la langue parlée, le GARS propose un type de mise en grille qui permet une réelle analyse textuelle. Remarquable que, dans le discours oral, sont prononcés successivement des mots, ou des

groupes de mots, correspondant à une même localisation syntaxique, et pour éviter les ruptures de lecture, le GARS établit des représentations graphiques qui rendent visibles les phénomènes en explorant l'axe vertical : "Chaque ligne représente une suite concrète de mots, telle qu'elle a été énoncée. Le mode de lecture consiste à lire chaque ligne l'une après l'autre, quelle que soit son étendue. Les colonnes verticales qui apparaissent indiquent le remplissage d'un même emplacement syntaxique." (Cl. Blanche-Benveniste - C. Jeanjean, 1987, 167).

Une telle grille correspond, en fait, à une pré-analyse en "configurations" à base syntaxique. Nous utiliserons cette méthode avec une certaine liberté pour y chercher un "sens" ou une structure littéraire et en privilégiant la dimension lexicale, ce qui n'était sans doute pas l'objectif de ceux qui créèrent ce type d'analyse. Ces configurations font apparaître en effet des listes paradigmatiques qui orientent et, en partie, expliquent la production du discours, donc révèlent la genèse du texte oral. Nous l'utiliserons dans deux types de récits : des extraits de contes traditionnels narrés par Manuel Domingos Ferreira et un passage particulièrement significatif de l'histoire de vie de Beatriz Medeiros.

### 3.1. Exemple de mise en grille : le début du conte *O enjeitado de Orion*<sup>5</sup>

Les colonnes verticales indiquent les mots à partir desquels le début de ce récit est peu à peu remis en mémoire, reconstruit mentalement par le conteur. L'hésitation initiale : *Cette histoire commence comme ça, à peu près comme ça* indique une première vacillation qui sera suivie de beaucoup d'autres, mises en évidence par la répétition ou par la recherche, dans une liste paradigmatique restreinte, du terme le plus adéquat au futur narratif de l'histoire.

---

<sup>5</sup>. *L'abandonné d'Orion* est une de ces histoires de folhetos, selon la classification du conteur lui-même. Le folheto "originel", de même titre, compte 40 pages et il est dû au poète populaire Delarme Monteiro da Silva, né à Recife, Pe, en 1918.

Esta história	começa	assim assim	mais ou menos
Mas não	Era era era	um rei muito poderoso um rei tão mau não uma boa pessoa	
Casado, muito unido com		a esposa dele	ou seja
Então acontece que		a rainha, né? a rainha, a esposa dele	morreu
Ele ficou desesperado ficou desesperado		porque perdeu a esposa e	
Então	fizeram o funeral da esposa dele, o sobrado dele ficava perto do mar e	ele saiu ele saiu ele saiu dele	là da casa
		e veio até a beira do mar.	<sup>6</sup>

Dans la seconde liste, par exemple, *roi très puissant* doit être immédiatement corrigé par *mais c'était pas un roi si méchant*, et finalement renforcé *c'était une bonne personne* de façon à éviter une orientation de l'horizon d'attente des auditeurs vers une de ces histoires de rois méchants et tout-puissants.

De même, l'hésitation perceptible dans la troisième liste, plus longue, entre *femme* et *reine* manifeste encore l'incertitude du narrateur quant à la relation prédominante pour le futur narratif de l'histoire : le choix final sera réitéré et renforcé par la quatrième liste, en fait une simple répétition à l'identique, mais qui a pour rôle d'articuler directement et d'établir avec clarté la situation initiale du récit : un bon roi a perdu sa femme et se retrouve au désespoir.

La dernière liste, qui comprend trois fois *Il est sorti* et une variante *il est venu* sert à introduire la localisation *au bord de la mer*, à partir de laquelle l'histoire, enfin remémorée et solidement ancrée, pourra se développer sans à-coups ni problèmes : c'est au bord de la mer, où il fallait amener le personnage, que sera découvert l'enfant abandonné qui deviendra le héros de ce récit. Manuel a trouvé la pointe de la bobine de fil (l'image est de lui) et il peut maintenant la dévider tranquillement : é

<sup>6</sup> "Cette histoire commence comme ça, à peu près comme ça. Il y avait un roi très puissant, mais c'était pas un roi si méchant, c'était une bonne personne. Marié, très uni avec sa femme, c'est-à-dire avec la reine, quoi. Alors, il arrive que la reine, sa femme est morte. Il était désespéré parce que... il a perdu sa femme et il était désespéré. Alors il est sorti, on a fait l'enterrement de sa femme, il est sorti, sa grande maison était près de la mer et il est sorti de sa maison et il est venu jusqu'au bord de la mer." (Silveira, 234)



*só puxar que vai s'embora* (il n'y a plus qu'à tirer et ça part, Silveira, 10).

### 3.2. Exemple de mise en grille : *Dona Joana* (premier fragment)

	Quando Dona Joana jogou o sabão, aí ficou	escorregando
		o caminho escorregando
E o diabo	caí aqui	
	caí acolá	
se levantava	caía	
se levantava	caí	
e se aprumava	caía de novo	
e eu sei que passou o sabão. <sup>7</sup>		

La première liste représente une simple correction d'une ambiguïté narrative : la construction de la phrase pouvait laisser supposer que Dona Joana, elle-même, était en train de glisser : il s'agit donc d'une autocorrection immédiate, sans interruption du récit.

La seconde liste diffère totalement quant à ses objectifs narratifs et à l'effet produit : si la première correction n'a pas été perçue par le public qui semble avoir entendu seulement *le chemin devint glissant*, dans ce second cas, il s'agit d'une répétition insistante, qui recherche un effet de durée, de difficulté, "d'anarchie" dirait notre conteur. Il provoque le rire du public et semble mimer presque la gesticulation ; il rompt ainsi la tension dramatique de la poursuite et conclut cet épisode comique par une phrase abrupte qui ne dit pas comment le diable réussit à passer mais seulement que la poursuite continue.

<sup>7</sup>. "Quand Dona Joana a jeté le savon, alors c'est devenu glissant, le chemin glissant. Et le diable tombe par ci, tombe par là, il se levait, il tombait, il se levait, il tombe et il se remettait droit, il tombait à nouveau et je sais qu'il est passé sur le savon." (Silveira, 179)

### 3.3. Exemple de transcription en configurations : *Dona Joana* (second fragment)

Aí ela fez uma carta mandando um aviso pra o marido dela  
contando qque tinha ganhado um belo menino  
qque tava passando bem  
ela e o menino  
chamando  
e convidando ele para vir embora

Aí pede o carteiro  
Chamou uma pessoa  
um portador  
o carteiro pra levar essa carta.<sup>8</sup>

La première liste présente un exemple d'ampliation textuelle, assez fréquente dans la production d'un texte oral : le noyau *initial mandar um aviso* est augmenté et détaillé en segments successifs. Les deux premiers verbes **mandar** et **contar**, avec la liste annexe *que tinha ganhado / que tava passando bem*, correspondent à une ampliation explicative qui tend à la redondance puisque l'auditeur connaît déjà les raisons qui amènent la femme à *aviser son mari*. Les deux verbes suivants, dans la même liste, présentent un plus grand intérêt dans la perspective de la production du texte : ils manifestent une transformation idéologique. Au verbe **chamar**, dont le caractère impératif est implicite, le narrateur préfère **convidar**, qui maintient la relation de domination entre mari et femme, caractéristique des sociétés traditionnelles de type patriarcal. Le verbe **chamar**, dans une liste commencée par **mandar** — qui, plus encore que le français *mander*, maintient active la double signification de *envoyer* et *commander* — pourrait être interprété comme un ordre ; il est donc "biffé" au bénéfice de **convidar**, qui traduit sans ambiguïté la soumission déclarée et anticipée de la femme à la décision du mari.

La seconde liste **carteiro / pessoa / portador / carteiro** caractérise un processus de genèse textuelle : la recherche du terme précis. Après plusieurs tentatives, le narrateur revient au choix initial qui se révèle finalement le plus adéquat : s'agissant d'une histoire "fabuleuse", c'est-à-dire d'enchantement et de magie, le narrateur hésite devant la modernité et le prosaïsme du **facteur**, mais des termes plus ouverts ou moins datés ne le satisfaisant pas, il décide de le maintenir, en dépit de son inadaptation au contexte, par simple économie narrative. Cette préoccupation d'actualisation lexicale du texte est toujours présente

<sup>8</sup> "Alors, elle fit une lettre pour aviser son mari, disant qu'elle avait eu un bel enfant et qu'elle allait bien, elle et l'enfant, l'appellant et l'invitant à venir. Alors elle demanda le facteur, elle appela une personne, un porteur, un facteur pour porter la lettre." (Silveira, 179)

chez le conteur. Dans un autre passage du même conte, il manifeste le même souci qui l'amène à renier le terme initialement choisi :

ex. (Silveira, 182)

“o garotinho estava no berço. Nesse tempo, já existia berço, já? Existia nada, isso era arapuca, aquele negócio, cestinha. Aí quando ele viu a criança...”

“le bébé était dans le berceau. En ce temps-là, ça existait les berceaux? Mais non, ça n’existait pas, c’était un filet, un truc quoi, un panier. Alors quand il a vu l’enfant...”

Ce mode d’analyse permet donc de comprendre un texte oral, son processus d’élaboration et différents procédés rhétoriques, sa genèse enfin. Plus que la taille ou la diversité d’un répertoire, la complexité des procédés et leur utilisation adéquate par le conteur manifestent sa qualité d’artiste de la parole et de la mémoire, conscient de son art et de son rôle dans la société. Pleinement oral, ce discours est élaboré dans un échange constant entre le conteur et son public.

#### 4. SOUS L’HISTOIRE DE FAMILLE, LE RÉCIT MYTHIQUE ET LÉGENDAIRE

Un type de récit moins marqué que le conte, un épisode d’une histoire de vie, permet apparemment de retrouver cet oral non élaboré que Cl. Blanche-Benveniste compare à l’écrit non-élaboré des brouillons (1987,155). En fait, le recours à l’analyse en configurations, utilisée ici encore de façon quelque peu hétérodoxe et dans une perspective littéraire, révèle une structure inattendue dans un “simple” récit de vie... un inconscient du texte oral ?

Beatriz Medeiros, âgée de 54 ans au moment de l’entrevue, habite João Pessoa, dans l’État de Paraíba. Elle conserve toutefois des liens personnels et professionnels avec Pilar, petite ville située à 50 km de la capitale qui, malgré sa taille et son importance économique réduite, est une ville connue dans la géographie littéraire brésilienne, puisque c’est dans son voisinage que se situent plusieurs plantations de canne-à-sucre, parmi lesquelles l’*Engenho Corredor*, où l’écrivain José Lins do Rego a vécu son enfance, dont il fait le récit romancé dans *Menino de Engenho* (L’enfant des plantations, 1932), un classique de la littérature brésilienne, ainsi que dans son livre de mémoires, *Meus Verdes Anos* (Mes vertes années, 1956). C’est à quelques kilomètres de là que se situe également la plantation où Beatriz Medeiros est née et où elle a vécu jusqu’à l’âge de

30 ans, plantation appelée *Engenho Itapuá*,<sup>9</sup> qui appartenait aussi à la famille de l'écrivain. Beatriz est couturière et elle a accepté d'enregistrer les chants traditionnels, en particulier des *romances* brésiliens qu'elle disait avoir appris de sa grand-mère. Le texte de l'entrevue, traduit en transcription linéaire, figure en annexe. La coupure signalée correspond aux chansons que nous n'analyserons pas ici.

Le récit de Beatriz, autour de la figure de José Lins do Rego, contient un certain nombre d'éléments qui contribuent à la constitution d'un véritable mythe dont l'écrivain est le héros. Rite de la fête ou rites de préparation de la fête à l'occasion de la venue du héros, du saint ou du dieu parmi ses fidèles, c'est bien un rituel que nous décrit Beatriz, rituel qui se renouvelle chaque année dans la plantation, avec le retour du héros pour passer quelque temps parmi les siens :

Il venait comme ça tous les ans de Rio, tous les ans il venait. Il restait quinze jours, un mois.

repris un peu plus tard *Tous les ans, il venait*. Le rite est maintenu jusqu'à la mort :

C'était la dernière fois, il n'est plus venu. Alors, quand il arriva, ce fut le message [de mort].

1. Le récit décrit les étapes du rituel, en donnant une emphase particulière à la préparation. Le même recours rhétorique, la triplification, si fréquente dans les récits oraux traditionnels, organise en trois moments la description de la préparation, comme phase fondamentale du rituel. Une transcription en configurations permet de mettre en évidence ce processus.

---

<sup>9</sup>. José Lins do Rego fait diverses allusions, dans son livre de mémoires, aux querelles familiales à propos de la donation que fit son grand-père, José Lins, de cette plantation à sa fille aînée, Maria Lins, appelée selon les cas Tante Maria, Néné ou Maria Menina (Petite Marie) : "Après la mort du Dr Quinca de la Plantation Nouvelle, mon grand-père donna définitivement Itapuá à Tante Maria. [...] Itapuá était une de ces grandes propriétés de la vallée. Elle venait du père de André Vidal de Negreiros et, au temps de l'Abolition, elle avait appartenu au Major Ursulino, la terreur des nègres, homme venant de Goiana, avec voiture de luxe et fouet à pointe fine pour le dos des esclaves. Maintenant Itapuá passait aux mains de Henrique [époux de Maria Lins] avec tout ce qu'il contenait et une récolte en magasins." (Rego, 1987:1277) La traduction de ces extraits des mémoires de José Lins do Rego a été faite par nous, ainsi que les suivantes.

Quando Zé do Rego estava pra chegar		no engenho na casa dela na casa de minha madrinha
quinze dias antes, já se estava		arrumando preparando separando as vacas
que era para	tirar	leite
que era para	o	leite
	vir de manhã	
pra ele	tomar	aquele leite. <sup>10</sup>

La première liste est un ensemble paradigmatique qui se réfère à l'espace de la fête, de la réception : **la plantation / sa maison à elle / la maison de ma marraine** n'introduit pas de variation sémantique mais une focalisation chaque fois plus restreinte, de la **plantation** (*engenho*), espace de la communauté, représentée par l'ensemble des habitants (*moradores*) et de la famille du héros, à **sa maison à elle** (*a casa dela*), la tante Maria, articulation entre le héros et les autres habitants de la plantation, dans une fonction intermédiaire comparable à celui de la prêtresse d'un culte, celle qui a accès au nom secret du dieu, jusqu'à **la maison de ma marraine** (*a casa da minha madrinha*) qui réaffirme le lien familial entre la narratrice et la tante du héros, légitimant ainsi le récit et la fonction autorisée de la narratrice.

La seconde liste correspond à une énumération et se réfère spécifiquement aux étapes de la préparation : **ranger** (la maison) / **préparer** (les mets favoris) / **séparer les vaches** (choisies pour leur lait). Les termes correspondent à la description des préliminaires d'un rituel sacré au cours duquel le temple est nettoyé, les mets rituels cuisinés, et séparés les animaux qui seront utilisés, sacrifiés, au cours du culte.

La troisième liste, présentant une triplication à caractère emphatique : **pour traire le lait / pour que le lait arrive le matin / pour qu'il puisse boire un tel lait**, complète la série antérieure en rétablissant le lien entre le rituel et le héros, justification et finalité ultime de toutes les actions de la plantation durant ces quinze jours. L'évocation des préférences alimentaires du héros se ferme sur une allusion à l'aliment primordial, le lait ; véritable archétype alimentaire, puisque, selon l'expression de G. Durand, *toute boisson heureuse est un lait maternel* (1963 :275).

Le caractère exclamatif de la phrase suivante renforce l'effet rhétorique, en déclarant l'insuffisance des recours narratifs de la

<sup>10</sup> "Quand Zé do Rego devait arriver à la plantation, à sa maison à elle, à la maison de ma marraine, quinze jours avant on commençait à ranger, à préparer, à séparer les vaches pour traire le lait, pour que le lait arrive de bon matin, pour qu'il puisse boire un tel lait." Voir traduction de l'intégralité de l'ethnotexte en annexe.

narratrice pour décrire l'amplitude et la complexité de cette préparation à l'arrivée de Zé do Rego : *Je peux dire que c'était quelque chose!*

2. Après la préparation, l'annonce de l'arrivée :

Alors, quand il arrivait, elle faisait dire chez ma grand-mère que Zé Lins do Rego était arrivé.  
 — Va dire que Dédé est arrivé.  
 On l'appelait Dédé.  
 — Va dire que Dédé est arrivé à Maria et à Dona Rosinha.  
 Dona Rosinha était mon arrière grand-mère.  
 Et les visites<sup>a</sup> allaient visiter Zé Lins do Rego.

Le récit se construit selon un processus d'alternance régulière de phrases en style direct et indirect, celles-ci constituant le plus souvent des apartés explicatifs à la phrase précédente, en style direct. Le jeu des noms confirme une hiérarchie des rôles : lorsqu'il s'agit d'un discours indirect, le héros est désigné par son nom complet, le nom héroïque par lequel on le désigne hors de la plantation, avec une simple réduction du premier nom de José en Zé, souvenir ou peut-être marque inconsciente du Zé do Rego de la plantation. Le nom secret, *Dédé*, n'est présent que dans les phrases énoncées directement par la marraine.

La narratrice, dès l'enfance, s'assimile à sa grand-mère et son arrière grand-mère, distinguées par la "prêtresse" du culte du héros, au point d'être jugées dignes de recevoir communication personnelle et directe de la présence du héros. Il n'est pas fait mention, cependant, de visites, présentation, rencontre ou service prêté de façon habituelle, par aucune des trois femmes. Une seule rencontre avec le héros, la dernière, est décrite en détail et narrée à partir de l'expérience personnelle de Beatriz, et non pas à partir du récit rapporté d'une tierce personne. Elle correspond à la présentation de la fille de la narratrice au héros, à l'introduction d'une nouvelle "filleule" dans le cercle magique et exclusivement féminin des "vestales" du culte — tante, épouse, filles, narratrice, grand-mère et arrière grand-mère — :

Alors Marraine a fait dire :  
 — Dis à Beatriz qu'elle prépare la petite, qu'elle la parfume, parce que Zé do Rego va la prendre, Dédé va la prendre.

Le rituel de la préparation réapparaît (*préparer, parfumer*), préparation à la rencontre, au toucher de Zé do Rego/Dédé, et la répétition de la phrase avec les deux noms confirme notre lecture du nom secret. La rencontre en elle-même est rigoureusement rapportée sous

forme de discours direct, avec de rares apartés, comme si chaque mot, même le plus trivial, méritait le respect absolu de la parole sacrée. Le geste final est conforme à ce qu'annonçait l'invitation :

Quand je suis partie, alors il a pris la petite, l'a embrassée, tout.

Geste d'amour et de protection, baiser de paix, de bénédiction et de consécration, c'est aussi l'ultime geste du héros vivant, l'ultime vision avant qu'il n'entre dans la mémoire légendaire.

Outre sa structuration mythique et participant du même processus, des aspects légendaires peuvent, en effet, être identifiés dans le récit de Beatriz relatifs, en particulier, au temps du récit et au thème de l'enfance du héros. Dès les premiers mots de l'entrevue, la narratrice entremêle à son récit des apartés explicatifs, destinés à éclaircir le sens d'un mot ou un fait d'époque qu'elle suppose inconnu ou peu familier à son auditoire :

Dans **ce temps-là**, ils s'appelaient moradores, ils habitaient sur les propriétés.  
 [...] **en ce temps-là**, il n'y avait pas ces histoires de soupe, ça n'existait pas.  
 [...] **en ce temps-là**, il n'y avait pas de téléphone, c'était le télégramme

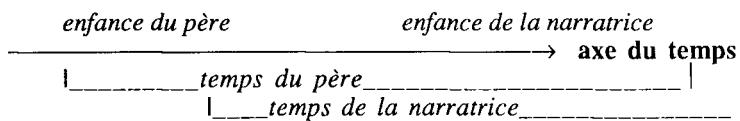
Ce temps reculé — et d'autant plus éloigné que, dans deux cas sur trois, le démonstratif utilisé en portugais est **aquele**, qui exprime l'éloignement ou la distanciation, dans l'espace ou le temps — ce temps où prévalait une structure sociale inconnue aujourd'hui, ou totalement archaïque, où on ne donnait pas de soupe aux enfants de quatre mois, où il n'y avait pas de téléphone dans les plantations, c'est le temps de la jeunesse de la narratrice, soit il y a environ trente-cinq ans. Malgré l'importance des changements économiques, sociaux et culturels qui ont affecté la vie quotidienne des régions rurales du Brésil au cours de cette période, trente ans ne représentent pas un abîme temporel. L'accentuation de la distanciation dans le temps peut donc être considéré comme un processus narratif qui, en insistant sur les différences entre aujourd'hui et ce temps-là, renforce le caractère légendaire du récit, quoique fondé sur la véracité d'un témoin oculaire et proche : la distance chronologique facilite l'élaboration du mythe sans remettre en question la crédibilité de l'informatrice.

Mais la durée de vie de la narratrice se révèle un recul insuffisant pour ancrer la légende : elle introduit donc deux brèves histoires, narrées par

son père, dans lesquelles elle se représente elle-même à la recherche du mythe de Zé Lins do Rego. La première de ces histoires mérite une nouvelle vision du texte en configurations :

Era assim ele andava là		não foi do meu tempo
isto aí		era no tempo de Papai
		no tempo em que era garoto
Papai falava pra gente		
ele	subia num banco que tinha em frente do engenho	
ele	armava cada discurso	
Olha	fazia	
	improvisava num segundo tudo	
Papai disse	aquele povo	
	aqueles trabalhadores ficavam todos olhando	
Papai dizia	não sabe que inteligência era aquela.	<sup>11</sup>

Le récit s'élabore à partir d'un processus de triPLICATION semblable à celui identifié plus haut, mais concentré cette fois en trois listes. L'une de ces listes évoque le témoin choisi comme narrateur, alors que les deux autres correspondent aux noyaux thématiques de l'histoire : le temps et le verbe. La première vise à une focalisation de plus en plus restreinte dans le temps, tout comme celle du récit analysé plus haut l'effectuait dans l'espace : il s'établit une régression progressive à partir du temps de la narratrice :



← *no tempo que era garoto* ← *era no tempo de Papai* ← *não foi do meu tempo* ←  
**axe du récit** ←-----←

<sup>11</sup> C'était comme ça<sup>o</sup> il allait<sup>o</sup> ça, c'était pas de mon temps, c'était du temps de Papa, du temps où il était gamin, Papa nous racontait. Il grimpait sur un banc qu'il y avait devant la plantation<sup>o</sup> et il montait un discours! Tu vois, il faisait! Il improvisait en une seconde, tout! Papa a dit: — Ces gens, ces travailleurs, ils restaient tous à regarder. Papa disait: — Tu ne sais pas quelle intelligence c'était!



L'effet de distanciation est établi en trois étapes : le récit, pourtant à la première personne, sort du temps vécu par la narratrice, traverse le temps du père pour atteindre l'enfance du père. Pour compléter ce recul dans le temps, la narratrice cède la parole : le récit est assumé par une autre voix mémorielle pour raconter un épisode de l'enfance du héros — contemporaine de l'enfance du père — marquée par de hauts faits annonciateurs de la grandeur de son destin futur.

Il n'est pas nommé : il ne s'agit ici ni du Dédé de la Marraine, ni du Zé do Rego des habitants de la plantation et pas encore du Zé Lins do Rego du mythe. Il est un enfant différent des autres, qui manifeste l'exceptionnalité de son destin par sa capacité à manier le verbe. Seul, face au peuple, c'est-à-dire face aux travailleurs de la plantation,

il montait un discours / il faisait / il improvisait

Bien que qualifié, par le narrateur, de **discours**, le type ou genre de communication utilisé par l'enfant prodige semble s'inscrire dans une autre forme d'oralité : la liste des verbes décrit, en effet, les étapes d'une **cantoria**. Le *cantador* (poète improvisateur) **monte** (*arma*) sa strophe mentalement pendant les quelques secondes que dure le jeu de *viola* ou *baião*, intercalé entre les strophes, chantées alternativement par les deux *cantadores*. Ce montage implique non seulement l'organisation formelle et thématique, selon le thème et la modalité strophique choisie par l'auditoire, mais également l'articulation à la strophe précédente, chantée par son partenaire, par le biais de la *deixa* (rime obligée). L'expression *armar a rede* (monter, accrocher son hamac) désigne ainsi, dans le jargon professionnel des *cantadores*, l'astuce à laquelle ont recours certains chanteurs qui composent à l'avance et mémorisent des dizaines, voire des centaines, de strophes pour s'en servir lorsque le thème, le type de strophe et la rime obligée le permettent, leur donnant ainsi un succès facile auprès du public (dans un hamac!). (A. Almeida- J. Alves Sobrinho, 1978 :45) Après l'avoir **montée**, le *cantador* **fait** (*faz*) son sizain, quatrain ou dizain, selon le genre poétique combiné, en **improvisant** (*improvisa*), dans le sens plein de ce terme si respecté et honoré dans la culture orale du Nord-est brésilien. Il ne suffisait pas à l'enfant prodige de prononcer des discours devant le peuple ébahi, comme Jésus face aux Docteurs de la Loi (Luc, 2 : 42-50). Pour assumer son destin mythique à la façon d'un homme du Nord-est, il doit savoir aussi improviser comme le fait un bon *cantador*.

Un doute cependant peut encore effleurer quelque incrédule : cette intelligence, cette supériorité du héros, n'a-t-elle pas été acquise, ou tout au moins renforcée par les années d'étude ou par sa vie loin de la

plantation, dans ce Rio de Janeiro que la chanson la plus connue du Brésil présente comme une *ville merveilleuse, pleine de mille enchantements, ville merveilleuse, coeur de mon Brésil*.

Une seconde histoire, résumée à un jeu de questions et de réponses, dans le plus pur style de l'enquête, réaffirme définitivement le caractère inné de la supériorité du héros, de sa propre héroïcité :

Il était né comme ça, ma fille, personne n'y pouvait rien. [...] Au début, il ne voulait pas étudier, mais après il est devenu comme ça, il est devenu célèbre, n'est-ce pas ?

Le refus de l'étude, évoqué par le père de la narratrice, et qui fonctionne ici comme un élément complémentaire de la valorisation du caractère inné du génie de l'enfant, est confirmé par José Lins do Rego, dans ses Mémoires :

“La certitude de ma bêtise s'était généralisée dans la famille. Cela m'humiliait beaucoup. Même la négresse Salomé connaissait déjà les lettres et faisait des soustractions” (Rego, 1987 :1247).

Il dit aussi l'allégresse générale lorsqu'il parvint enfin à apprendre à lire :

“Les négresses de la cuisine disaient partout que je savais déjà lire les journaux” (Rego, 1987 :1248).

Un processus d'élaboration légendaire s'est donc ébauché très tôt, dans l'enfance même du héros que sa position isolée — seul garçon dans une famille où prédominaient les femmes, petit-fils du maître dans l'univers de la plantation — mettait à part et, dans le même temps, en pleine lumière. Il s'est poursuivi, alors même que le héros grandit, s'éloigne de la communauté, devient adulte et, surtout, célèbre. Cette mystérieuse célébrité n'est jamais expliquée ou justifiée par une allusion aux nombreux livres écrits par cet auteur — douze romans, huit essais, trois récits de voyage, un livre de mémoires et un livre de contes, soit au total vingt-cinq ouvrages — ou à ses engagements politiques et culturels qui lui valurent la reconnaissance publique accordée à un des plus grands intellectuels de son temps. Le monde semble s'arrêter aux frontières de la plantation : ce qui se fait ou se dit au-dehors reste dans l'imprécision, dans l'inconnu. C'est le monde de Zé Lins do Rego, cet homme que *les visites allaient voir* mais qui est étranger au monde de la plantation.

### Conclusion

Nous avons voulu rendre compte ici d'une expérience méthodologique qui, à son terme, se révèle extrêmement positive tant dans le champ de l'oralité poétique que dans celui du récit de vie.

L'accès à l'avant-texte de l'oral permet de révéler le processus créatif ainsi que les structures profondes, culturelles et idéologiques, du texte. Cette "plongée" dans le domaine de la voix n'a été rendue possible que par le recours à un mode de visualisation du discours oral qui, en récupérant la spatialité, déjà évoquée, de l'écriture, fait apparaître ces listes paradigmatiques. Grâce à elles, les stratégies narratives et les jeux rhétoriques de la voix peuvent être distingués et compris.

La mise en configurations à base syntaxique du discours oral se révèle donc un instrument important, sinon indispensable, dans la recherche d'une poétique de la voix.

Idelette MUZART FONSECA DOS SANTOS  
Université Fédérale de Paraíba, Brésil.

### BIBLIOGRAPHIE

- ALMEIDA, Atila et ALVES Sobrinho, José, 1978, *Dicionário biobibliográfico de repentistas e poetas de bancada, I*, João Pessoa, Editora Universitária, Campina Grande, Centro de Ciências e Tecnologia.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et JEANJEAN, Colette, 1987, *Le Français parlé, transcription et édition*, Paris, Didier Erudition.
- CAILLOIS, Roger, 1972 [1<sup>e</sup> édition 1938], *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard.
- CASCUDO, Luís da Câmara, 1978, *Literatura Oral no Brasil*, 2<sup>e</sup> édition, Rio de Janeiro, José Olympio.
- 1979, *Cinco Livros do Povo*, 2<sup>e</sup> édition, João Pessoa, Editora Universitária.
- DERIVE, Jean, 1975, *Collecte et traduction des littératures orales. Un exemple négro-africain : les contes ngbaka-ma'bo de R.C.A.*, Paris, SELAF.
- DURAND, Gilbert, 1963, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Presses Universitaires de France.

- FABRE, Daniel et LACROIX, Jean, 1973-1974, *La tradition orale du conte occitan. Les Pyrénées audoises*, Paris, Presses Universitaires de France.
- REGO, José Lins do, 1987, *Meus Verdes Anos*, in *Ficção Completa II*, Rio de Janeiro, Nova Aguilar.
- SÁ, Maria da Piedade Moreira de et SILVA, Ítala Maria Wanderlei da, 1989, "A auto-interrupção no processo de correção", *Anais do IV Encontro Nacional da ANPOLL*, Recife, ANPOLL, p. 697-706.
- SALLES, Cecília Almeida et SILVA, Lília Ledon da, 1990, "Crítica Genética : delimitação de um campo aberto", *Manuscrita*, n° 1, p. 5-11, São Paulo, Associação de Pesquisadores do Manuscrito Literário.
- SANTOS, Idelette Muzart Fonseca dos, 1979, "La littérature populaire en vers du nord-est brésilien", *Les Imaginaires 2, Cause Commune*, Paris, Union Générale d'Éditions, Collection 10/18, p. 187-233.
- 1988, "La transcription de la littérature orale ou la création d'un nouveau texte", *Cahiers du CREHOP*, n° 2, p. 2-16, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- SILVA, Vera Lúcia de Luna e, 1993, "Primórdios da literatura popular no Brasil : um folheto de 1865", *Seminário Literatura de Cordel : Memória, Vozes, Imagens - 4 a 6 de novembro de 1993*. Programa e livro de resumos, João Pessoa, FUNESC, p. 23.
- SILVEIRA, Maria Claurênia Abreu de Andrade, 1991, *O carretel da memória : as histórias fabulosas de um contador paraibano*, João Pessoa, Curso de Pós-Graduação em Letras - UFPB.
- ZUMTHOR, Paul, 1983, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.

## A N N E X E

### Entrevue avec Beatriz Medeiros, à João Pessoa, le 11 octobre 1988 réalisée et traduite par Idelette Muzart - Fonseca dos Santos

Ma grand-mère, elle cousait<sup>9</sup> c'était sur la plantation, c'était sa maison, ils étaient *moradores*<sup>\*</sup>, vous savez? Dans ce temps-là, ils s'appelaient *moradores*, ils habitaient sur les propriétés. Il y avait les *fazendeiros* et il y avait ces gens qu'on appelait *morador*. Alors, ma grand-mère est restée veuve et ils ont eu l'idée de m'élever<sup>9</sup> avec elle. Il y avait moi, elle et mon arrière grand-mère. Alors, elle parlait comme ça<sup>9</sup> elle cousait beaucoup pour tout ce monde là, et il y avait de la couture, de la couture, mais moi je ne savais rien faire comme couture à cette époque<sup>9</sup> petite<sup>9</sup> j'avais six ans, je crois que je n'avais même pas six ans. Mais j'avais la manie de lui demander de chanter pour moi : — Enfin, petite, cesse de m'ennuyer. Tu ne vois pas! J'ai tellement de choses à faire, la couture à terminer et tu viens encore m'ennuyer. Alors moi : — Chante, mamé, chante, mamé. [...]

<sup>\*</sup> *moradores*: travailleurs ruraux, habitant sur la plantation ou la ferme, le droit à la maison représentant une partie du salaire.

Alors, elle chantait. Je suis restée ici tout ce temps, rien qu'en pensant pour que la chose soit bien. Je crois que c'était un peu faux, parce que maintenant pour chanter, vous savez bien, une chose de<sup>9</sup> ça fait<sup>9</sup> j'avais six ans, aujourd'hui j'en ai cinquante-quatre. Tant de choses ont passé. Pendant ce temps là, je chantais un peu, alors venait le souvenir de ce temps de grand-mère, tout ça. Il est passé tant de choses dans ma tête, des choses bonnes, des choses faciles, certaines plus faciles et beaucoup d'autres plus difficiles. [9]

IFS - Vous avez parlé, au début, de Zé Lins do Rego. Vous le connaissiez?

BM - Ma marraine était Maria Lins. Elle était la propriétaire de la plantation Itapuá. Et Zé do Rego était son neveu, c'était le fils d'une soeur à elle. Il venait comme ça tous les ans de Rio, tous les ans il venait. Il restait quinze jours, un mois. Quand Zé do Rego devait arriver à la plantation, à sa maison à elle, à la maison de ma marraine, quinze jours avant on commençait à ranger, à préparer, à séparer les vaches pour traire le lait, pour que le lait arrive de bon matin, pour qu'il puisse boire un tel lait<sup>9</sup> Je peux dire que c'était quelque chose! Tous les ans, il venait. Il avait ses filles, Elizabeth et Maria Cristina, les deux filles. Il avait sa femme. Tout j'ai connu, tout ce monde là, je le connaissais.

Alors, je me suis mariée. Quand je me suis mariée<sup>9</sup> mais ma grand-mère<sup>9</sup> elle aimait ma grand-mère, mon arrière grand-mère. Elle les aimait, elle les aimait, c'était presque comme si elles étaient<sup>9</sup> elle, là, sur le trône, ma grand-mère un peu plus bas. Mais elle n'avait pas ce préjugé, c'était presque la même chose, elle les aimait beaucoup.

Alors, quand il arrivait, elle faisait dire chez ma grand-mère que Zé Lins do Rego était arrivé : — Va dire que Dédé est arrivé.

On l'appelait Dédé.

— Va dire que Dédé est arrivé, à Maria et à Dona Rosinha.

Dona Rosinha était mon arrière grand-mère.

Et les visites<sup>9</sup> allaient visiter Zé Lins do Rego.

Voilà. Là, j'étais petite. Quand j'ai eu<sup>9</sup> avec les années, je me suis mariée. Je me suis mariée et je suis allé habiter près de la maison de ma marraine. Alors, quand il est arrivé, il est sorti comme ça sur la terrasse, dans cette grande maison<sup>9</sup> il y avait une grande terrasse, et de cette terrasse, on voyait ma maison. Alors, il a dit :

— Oh, Néné, à qui est cette maison?

— Cette maison, c'est Vieirinha<sup>9</sup> qui l'a faite pour sa filleule qui s'est mariée. Elle a déjà une fille. Tu sais, la petite est jolie. Je vais l'envoyer chercher pour que tu la vois.

Alors, Marraine a fait dire : — Dis à Beatriz qu'elle prépare la petite, qu'elle la parfume parce que Zé do Rego va la prendre. Dédé va la prendre.

Moi, j'ai dit : — D'accord, c'est bien. Dis-lui que cet après-midi j'y vais.

Alors l'après-midi, j'ai préparé la petite. Quand je suis arrivée, il était étendu dans le hamac. Alors, il a dit :

— Quelle jolie petite! Il me semble voir Maria Cristina qui était brune — brune claire, n'est-ce pas? — au même âge. Combien de semaines, combien de mois elle a?

J'ai dit : — Elle a quatre mois.

— Qu'est-ce que vous lui donnez?

Alors, je lui a dit ce que c'était et, en ce temps là, il n'y avait pas ces histoires de soupe, ça n'existait pas. Alors, j'ai dit : — Je lui donne de la bouillie<sup>9</sup> [rires] Elle prend une bouillie toutes les trois heures, et puis aussi un bouillon de riz bien épais<sup>9</sup>

— Ah, c'est très bien, très bien. Vous lui avez déjà donné de l'orange?

Ces choses, n'est-ce pas?

— Non, je n'ai pas donné d'orange encore parce que l'oranger de la maison de Mamé est mort — c'était un oranger *mimo-do-céu*<sup>\*</sup> —, il est mort et jusqu'à présent je n'en ai pas trouvé pour elle.

\* Vieirinha: nom familial du fils cadet de la marraine, Maria Lins. Il était le parrain de la narratrice.

<sup>9</sup> *mimo-do-céu*: présent du ciel, désignation populaire d'un type d'oranger produisant des fruits petits et très doux.

— Non? mais il faut lui en donner. Et donne aussi beaucoup d'infusion de cannelle à cette enfant!

Quand je suis partie, alors il a pris la petite, l'a embrassée, tout.

C'était la dernière fois, il n'est plus venu.

Alors, quand il arriva, ce fut le message<sup>9</sup> J'étais à la maison quand il est arrivé quelqu'un de la plantation qui disait : — Dona Maria m'envoie vous dire que vous alliez là-bas.

J'y suis allé. Elle a dit :

— Je t'ai fait appeler pour te dire que je viens de recevoir — en ce temps-là, il n'y avait pas de téléphone, c'était le télégramme — je viens de recevoir le télégramme que Dédé est mort.

— Quel Dédé, Marraine?

[criant]

— Zé do Rego, Beatriz, Zé Lins do Rego, tu as oublié!

C'était comme ça<sup>9</sup> il allait<sup>9</sup> ça, c'était pas de mon temps, c'était du temps de Papa, du temps où il était gamin, Papa nous racontait. Il grimpait sur un banc qu'il y avait devant la plantation<sup>9</sup> et il montait un discours! Tu vois, il faisait! Il improvisait en une seconde, tout! Papa a dit : — Ces gens, ces travailleurs, ils restaient tous à regarder.

Papa disait : — Tu ne sais pas quelle intelligence c'était!

J'ai demandé une fois à Papa :

— Papa, et Zé Lins do Rego est devenu comme ça après avoir été à Rio, ou il était né comme ça?

— Il était né comme ça, ma fille, personne n'y pouvait rien — parce que Papa est né et a grandi là, sur la plantation — au début, il ne voulait pas étudier, mais après il est devenu comme ça, il est devenu célèbre, n'est-ce pas?



Nous vous informons de la création d'un nouveau groupe de recherches : le **GEDO** (Groupe d'Étude sur les Données Orales). Celui-ci rassemble des chercheurs de différentes universités (Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, Perpignan, Poitiers, Reims).

Les premiers travaux du GEDO paraîtront dans un numéro hors-série de RSFP. Cette publication fera le point sur les problèmes liés au recueil et à la transcription des données orales et comportera, notamment, un guide articulé autour des trois points suivants :

- la collecte des données
- l'écoute
- la transcription.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur les activités de notre groupe auprès de :

Marie-Josée SAVELLI  
Université de Provence  
UFR LACS, Dpt de Linguistique Française  
29, av. Robert Schuman  
13621 Aix-en-Provence - Cédex 1





**Imprimé sur les Presses de**

**Université de Provence**



Imprimerie du Centre d'Aix

Dépôt légal - 2<sup>ème</sup> Trimestre 1995  
ISBN-N°2-85399-355-8

